

Pas de sécession à Atlanta

On craignait une nouvelle guerre de Sécession, ce fut le camp du Drapeau d'or. Et dans l'euphorie de la convention d'Atlanta les démocrates ont célébré leur force, et leur meilleur atout pour la campagne présidentielle qui s'annonce : l'unité. Une unité à laquelle, en acceptant de mettre un terme à sa querelle libérale pour se ranger sous les bannières plus modérées et conservatrices des candidats du parti, le pasteur noir Jesse Jackson, a, plus que tout autre, contribué.

Pourtant, derrière les embrassades de cette grand-messe unitaire, destinée avant tout aux sécessionnistes, on peut se demander comment le miracle d'Atlanta a pu se produire. Il y a quelques mois à peine, durant l'éliminatoire des primaires, embourbés dans des guerres picrocholines, les prétendants démocrates n'étaient qu'une bande de « mains » au mal de stature, le Michael Dukakis compris. La réponse, à l'évidence, n'est pas dans la platitude de la plateforme électorale adoptée à Atlanta, ni dans le discours d'acceptation de son candidat. Mais bien plutôt dans la maturité étonnante avec laquelle les électeurs démocrates ont choisi, comme toute, le moins mauvais des candidats.

Un espoir qui ne vogue plus comme autrefois sur les écueils de la passion, mais qui s'appuie sur les calculs de la raison. A l'image de son nouveau champion, le cérébral et opiniâtre Dukakis, le Parti démocrate n'est plus flamboyant, mais « performant ».

Finies les envolées du sénateur « Ted » Kennedy à la convention de New-York, en 1980. Son éloquence avait fait pleurer la foule, mais irrémédiablement compromis l'élection de Jimmy Carter. Finies aussi les scènes fratricides de la convention de Chicago en 1968, où les libéraux étaient descendus dans la rue pour défendre leurs idées. Le parti a livré, et perdu, sa dernière bataille idéologique en 1972 avec le désastreuse candidature du pacifiste McGovern. Comme fut perdue également la bataille « bureaucratique » de 1984, sous la houlette incertaine d'un Walter Mondale.

A cet égard, la convention d'Atlanta a été l'aboutissement de quatre ans d'un douloureux « recentrage ». Il était temps : les États-Unis ont bien changé depuis Roosevelt. A preuve du contraire, le Nicaragua n'est pas le Vietnam, et le scandale de l'« Irangate » n'est qu'une pâle imitation du « Watergate ». On peut le déplorer, mais si l'Amérique se passionne encore, c'est avant tout pour son portemonnaie et pour l'avenir de ses enfants. Articuler un rêve autour d'objectifs concrets n'est pas pour autant renoncer à ses idées.

A sa manière, froide, équilibrée, mais convaincante, c'est le message qu'a fait passer M. Dukakis à Atlanta. Le défi des démocrates sera à présent d'utiliser les armes républicaines pour imposer des vues... démocrates. Et le dégraisage envisagé de la politique de surarmement pourra financer une politique sociale mieux comprise. Mais si d'aventure, emballé dans sa course électorale, l'« express Boston-Austin » (nom de guerre de l'association du gouverneur du Massachusetts Dukakis et du sénateur du Texas Bentsen) oublie de faire un arrêt à Chicago (le fief de Jesse Jackson), les millions de libéraux-pour-compte du réaganisme qui avaient soutenu la candidature du pasteur noir pourraient durement rappeler à leurs candidats trop pragmatistes que le rêve démocrate n'est pas mort.

(Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE.)

M 0147 - 0723 0 - 4,50 F
3790147004500 07230

L'amélioration des relations sino-soviétiques

Pékin est prêt à négocier avec Moscou sur le Cambodge

Les Soviétiques et les Chinois se rencontreront, début août à Pékin, pour discuter du Cambodge, a-t-on appris le jeudi 21 juillet. Peu auparavant, le Vietnam avait annoncé qu'il retirait ses troupes du Cambodge au plus tard « au début de 1990 », et non plus à la fin de la même année, ainsi qu'il l'avait indiqué jusqu'alors. Enfin, le prince Sihanouk était attendu en Indonésie samedi ; son voyage, de « quelques jours », devait coïncider avec la « réunion informelle » sur le Cambodge qui doit s'ouvrir lundi à Bogor, à proximité de Djakarta.

C'est donc dans la foulée de la réunion de Bogor entre les factions cambodgiennes et les Vietnamiens que les Chinois et les Soviétiques se retrouveront à Pékin pour, selon la formule d'un responsable américain, une « session spéciale » sans véritable précédent sur le Cambodge.

Un succès de ces discussions contribuerait à la normalisation des relations entre les deux pays, ouvrant la voie à un sommet Gorbatchev-Deng Xiaoping. Cette fois, tout semble indiquer que la négociation du conflit cambodgien - dernier « obstacle » pour les Chinois, à la normalisation de leurs relations avec les Soviétiques - est entré dans une phase cruciale.

Selon l'agence vietnamienne de presse, le secrétaire général du PC vietnamien a annoncé lui-même à M. Gorbatchev - lorsque ce dernier l'a reçu au Kremlin, le

mercredi 20 juillet - que Hanoi avait décidé d'avancer la date du retrait complet de son corps expéditionnaire au Cambodge.

Cette opération de retrait, réévaluée amorcée en novembre 1987 et qui a reçu, depuis mai dernier, une nouvelle impulsion, devrait donc se poursuivre dans les mois qui viennent et en 1989 afin que le mouvement se termine « fin 1989 ou début 1990 ». Moscou et Hanoi, indique également l'agence, « se sont engagés à s'efforcer de créer les conditions internationales favorables pour le règlement de la question du Cambodge » et « considèrent que la République populaire de Chine pourrait considérablement contribuer à la résolution de cette question ».

JEAN-CLAUDE POMONTI
(Lire la suite page 4.)

Tout en refusant une «renégociation»

M. Michel Rocard accepte des «discussions complémentaires» avec le FLNKS

Si les dirigeants du RPCR et ceux du FLNKS ne remettent pas en cause, samedi, son plan pour la Nouvelle-Calédonie, M. Rocard se rendra à Nouméa à la mi-août pour présenter le projet de loi sur le nouveau statut du territoire. En son nom, le ministre des DOM-TOM, M. Le Penec, évoquant les revendications des indépendantistes, a souligné jeudi que le gouvernement était ouvert, comme prévu, à des « discussions complémentaires » mais qu'« il ne saurait y avoir de renégociation » de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Maignon.

La mise au point faite le jeudi 21 juillet par le ministre des DOM-TOM à l'adresse de tous les Calédoniens a le mérite de la clarté. Le gouvernement acceptera éventuellement de revoir certaines des propositions de l'accord de Maignon mais il ne saurait être question de renégocier l'ensemble du dispositif retenu le 26 juin. Et si par hypothèse les militants du RPCR et ceux du FLNKS désavouaient leurs dirigeants et refusaient d'approuver globalement cet accord, il n'y aurait pas de référendum national.

La fermeté manifestée en la circonstance par le gouvernement

(Lire page 7 l'article de FRÉDÉRIC BOBIN.)

Le rapport des inspecteurs généraux sur l'assaut d'Ouvéa

(Lire page 6 le texte intégral du document et l'article d'EDWY PLENEL et ALAIN ROLLAT)

L'avenir de la Corse

La visite du ministre de l'intérieur. Un point de vue de M. Arrighi de Casanova. PAGE 8

Mouvements monétaires

Repli du dollar : baisse des taux bancaires en France. PAGE 21

Revenu minimum L'expérience de l'Ille-et-Vilaine

PAGE 22

Chronique de 1789

L'affaire Réveillon. PAGE 2

Le sommaire complet se trouve en page 26

Démocratisation et tensions en Yougoslavie

Le printemps slovène

Le procès intenté en Yougoslavie à trois journalistes et à un sous-officier slovènes, accusés de « divulgation de secrets militaires », a provoqué, le jeudi 21 juillet, une vive polémique entre les responsables politiques slovènes et l'armée. Ce procès, qui s'est ouvert le 18 juillet, illustre le conflit opposant les Slovènes aux autorités fédérales à propos du processus de démocratisation dans le pays.

LJUBLJANA de notre envoyé spécial

Quitte à déplaire aux autres républiques plus rigides de la Yougoslavie socialiste, la petite Slovénie est fermement décidée à poursuivre son processus de démocratisation économique et politique. Et à faire cavalier seul s'il le faut : « Mais tôt ou tard, les Serbes, Croates, Macédoniens, Monténégrins et Bosniaques se rendront bien compte que la voie que nous avons choisie est la seule susceptible de nous sortir de la crise ! », dit-on à Ljubljana avec une certaine condescendance pour tous ces « Sudistes qui parlent le serbo-croate » et sont tou-

jours prisonniers du carcan idéologique...

Cette rapide marche en avant est approuvée par la quasi-totalité des deux millions d'habitants de cette région qui est déjà la plus développée industriellement et la plus « occidentalisée » du pays. Les taxis sont des Mercedes et non des Lada comme à Sarajevo ou à Belgrade. Dans les entreprises ou les universités comme au plus haut niveau de la Ligue des communistes ou de l'Alliance socialiste, on ne parle que de la nécessité de « démocratiser ».

« La société a changé, et il est grand temps de dire au revoir au modèle socialiste de Lénine de 1922 et aux principes de l'autogestion introduits chez nous en 1951. La bureaucratie envahissante a détruit les fondements même du système », dit un syndicaliste. « Toutes les opinions doivent pouvoir s'exprimer publiquement », renchérit un membre du comité central. « Il faut dissocier la Ligue des fonctions exécutives de l'Etat », entend-on à l'Alliance socialiste, qui veut ouvrir ses portes à tous « car il n'y a pas que des communistes dans ce pays ! ». Finais les grands discours dogmatiques et la langue de bois.

La Slovénie, ce n'est que 8 % de la population de la Yougoslavie,

mais 23 % des revenus des exportations et un tiers environ du produit national brut. En s'orientant progressivement depuis cinq ans vers l'économie de marché, elle s'est taillé quelques beaux succès. Les responsables de Ljubljana veulent maintenant franchir un pas de plus et font des propositions hardies : révision de l'inébranlable sécurité de l'emploi afin que les entreprises puissent réellement adapter leurs effectifs aux besoins ; introduction de la concurrence entre les firmes ; libéralisation des mouvements de capitaux pour faciliter les investissements étrangers en Slovénie, élection des dirigeants et démocratie « directe ». Pour M. Kazimir Zivko Pregl, membre du comité central, « la crise politique et morale que traverse actuellement la Yougoslavie vient de ses graves difficultés économiques. Il faut donc faire preuve d'innovation et commencer par s'atteler aux problèmes économiques. Telle est la démarche slovène. Ailleurs, on désire, semble-t-il, régler en premier lieu les problèmes idéologiques, et c'est, à notre avis, une mauvaise façon de procéder ».

ALAIN DEBOVE.
(Lire la suite page 5.)

Tour de France : Delgado innocenté

Les paradoxes du règlement



(Lire nos informations en page 11.)

Le sans-faute d'Ariane

La fusée Ariane a mis en orbite, le vendredi 22 juillet à 1 h 12 (heure française), deux satellites de télécommunications européens (ECS-5) et indien (INSAT-1-C). C'est le sixième lancement consécutif depuis le mois de septembre 1987, lorsque les vols furent repris après une interruption de seize mois due à des modifications du troisième étage, que le lanceur européen fait un sans-faute.

Cette réussite confirmée est de bon augure dans la mesure où les cinq Ariane-2 et Ariane-3 qui restent vont bientôt céder le pas à un lanceur plus puissant, Ariane-4, dont le premier exemplaire a été tiré en juin avec succès.

(Lire page 26 l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.)

Le Monde

SANS VISA

Côte-d'Ivoire : une nuit chez le roi de Betté.

Escapes.

La table : le Procope, nouvelle édition.

Jeux.

Pages 13 à 16

(Publicité)

Aventure

Lafitte finira-t-il sur les barricades de 1848 ? Seul Jean-François Deniau connaît la suite

Etranger

ÉTATS-UNIS : M. Dukakis acclamé à la convention démocrate

Le piètre orateur a agréablement surpris

ATLANTA
de notre envoyé spécial

Michael Dukakis a aisément réussi vendredi 22 juillet son examen de passage devant la convention du parti démocrate.

Bien sur, l'exercice, servi par une très soignée mise en scène, était assez facile, et les ovations garanties. Cette assemblée de délégués ne pouvait que faire fête à son champion pour l'élection de novembre.

Mais il semble que le gouverneur du Massachusetts ait aussi tiré le meilleur parti de cette occasion privilégiée de se faire apprécier du grand public américain qui ne le connaissait guère. En tout cas, les commentateurs des grands « Networks », qui pechaient très nettement du côté démocrate, ne lui ont pas ménagé leurs compliments.

Servi paradoxalement par sa réputation justifiée de mauvais orateur, M. Dukakis a surpris en bien. Tout en restant lui-même, il apparaît plus chaleureux, moins mécanique qu'à l'ordinaire. En s'appliquant à ralentir son débit, il a lu un texte conforme aux lois du genre : pétri de bonnes intentions et muet sur les moyens. Mais un texte habile, bien écrit : le candidat avait renvoyé à leurs auteurs au moins trois projets successifs, et la dernière version a été révisée par Ted Sorensen, le rédacteur des discours de John Kennedy.

Un texte qui, au lieu de promettre monts et merveilles, se contente de les laisser entrevoir, à portée de la main : des maisons pour tous, l'assurance-maladie pour tous (l'engagement remonte à Harry Truman), la possibilité pour tous d'accéder à l'enseignement supérieur ; sans oublier une défense forte, une justice qui fonctionne et un gouvernement vertueux.

Comme il l'a fait tout au long de sa campagne, mais dans un style plus resserré, plus efficace, M. Dukakis a insisté sur les notions avec lesquelles il veut bâtir son propre personnage : compétence, intégrité, dévouement au service public. C'est aussi le contre point des faiblesses de l'administration Reagan telles qu'elles sont perçues par une bonne partie de l'opinion.

« Révé américain »

Dans le même temps, le candidat démocrate a rendu hommage au président Reagan pour avoir « préparé le terrain pour d'importantes réductions des armements nucléaires » et pour avoir dit qu'il « fallait juger l'Union soviétique non sur ses paroles mais sur ses actes ». Ce passage n'a recueilli que de maigres applaudissements alors que le public avait haï de joie en entendant les mots « l'ère Reagan est terminée » ; mais c'était politiquement astucieux.

En reprenant à son compte l'héritage reaganien dans le domaine Est-Ouest, le candidat démocrate laisse supposer qu'il ferait aussi bien. Mais il passe sous silence tous les « détails » ; notamment le fait qu'il est opposé à pratiquement tous les programmes d'armement sur les-

quels l'administration Reagan a établi sa stratégie de défense.

Naturellement, il a été beaucoup question du « rêve américain », pierre de touche de la rhétorique politique aux États-Unis, rêve qui consiste en gros à réussir en partant de rien, dans un pays où tout est supposé possible. Cela a été l'occasion d'insister sur le thème que M. Dukakis met sans arrêt en avant : sa qualité de fils d'immigrants « arrivés à Ellis-Island avec 25 dollars en poche ». Histoire, peut-être, de gommer le fait que lui-même a passé l'essentiel de son enfance dans le quartier chic de Boston et hérité d'une confortable fortune.

Cette dernière journée de la Convention a aussi montré que l'équipe Dukakis avait enfin pris la mesure du « phénomène Jackson ». Le candidat investi a, par deux fois, rendu un hommage appuyé au pasteur noir, tandis qu'un projecteur illuminait « Jesse », présent à la tribune des invités d'honneur. Plusieurs passages de son discours étaient d'ailleurs tout imprégnés de thèmes « jacksoniens ».

Tout s'est fini comme d'habitude par un lâcher de ballons, ce qui a également mis un terme au seul élément de suspense de cette convention. L'équipe Dukakis avait d'abord estimé que les ballons appartenant à des invités d'honneur, souvent empêchés d'entrer par un service d'ordre considérable et d'une rigidité de machine. Ensuite, le déroulement des débats a été surveillé de très près, tous les discours ont été centrés et approuvés, éventuellement après corrections par le chef d'orchestre de la convention ; il y a eu tout de même deux exceptions :

Mais, pour le reste, cette Convention 88 a rompu radicalement et délibérément avec l'image des conventions démocrates où des factions se déchirent dans la confusion générale, tandis que toutes sortes de groupes minoritaires plaident pour leur propre cause.

Atlanta. Il s'agissait, au contraire, de faire une démonstration d'ordre, d'organisation et d'unité, de montrer à l'opinion américaine que les démocrates avaient corrigé leurs travers familiaux, qu'ils étaient devenus raisonnables et donc aptes à gouverner. S'agissait aussi, tout en recentrant l'image du parti, de porter des coups à l'adversaire républicain suivant une stratégie préalable. L'affaire a été menée soigneusement, mais d'une main ferme, « à la Dukakis ».

Hymnes à la famille

D'abord une priorité absolue (horaires, agencement de la salle) a été donnée aux besoins de la télévision : il a été décidé de faire des « spots » courts à scroller, à faire défilés, nombreux de délégués et d'invités d'honneur, souvent empêchés d'entrer par un service d'ordre considérable et d'une rigidité de machine. Ensuite, le déroulement des débats a été surveillé de très près, tous les discours ont été centrés et approuvés, éventuellement après corrections par le chef d'orchestre de la convention ; il y a eu tout de même deux exceptions :

les interventions du sénateur Ted Kennedy et de M. Jesse Jackson.

Le choix des orateurs et des thèmes a été opéré en fonction de la nouvelle image que veut se donner le parti. Plus de syndicalistes ou presque, mais une profusion d'enfants et d'hymnes à la famille. De même si on a choisi d'ignorer le président Reagan dont la popularité reste considérable et qui ne se représente pas, mais on a tiré au canon sur le vice-président George Bush.

On n'a pas lésiné sur les moyens, les formules cruelles et méprisantes pour accrédiiter dans l'opinion l'idée que « George » est un personnage parfaitement ridicule, incapable, un privilégié éloigné des préoccupations des Américains. On a nommé comme Edward Kennedy, dont la famille est infiniment plus opulente que celle de M. Bush, attaqué froidement le candidat républicain sur ce terrain, peut-être étrange. D'autant que le collègue de M. Dukakis, Lloyd Bentsen, est un millionnaire qui a toujours défendu les intérêts des milieux d'affaires et qu'une quantité impressionnante d'industriels et de banquiers ont versé cette année des dons de 100 000 dollars chacun au Parti démocrate. Mais il faut croire que l'apparence « patricienne » du vice-président Bush, sa gaucherie vague et aristocratique attirait tout particulièrement les sarcasmes.

JAN KRAUZE.

Indifférence grecque

ATHÈNES
de notre correspondant

Si on veut résumer en une seule phrase les réactions de l'opinion grecque à la nomination de Michael Dukakis, on peut rapporter la réflexion désabusée d'un commentateur politique connu : « En fin de compte, personne ici ne s'identifie à Dukakis, ni à sa cause ni à ses perspectives ». C'est à peine exagéré. Il y a, certes, de la sympathie pour le fils de la diaspora, et un brin de fierté nationale. Mais l'opinion générale et les médias en font un événement assez mineur.

Un seul journal présente un portrait du candidat démocrate en première page. Les autres se contentent d'un reportage neutre et de quelques photos de la convention en pages intérieures, ou même de quelques lignes sur les discours de Jesse Jackson sans presque rien sur Dukakis. Cela confine à l'indifférence, feinte ou réelle. Quant aux commentaires, on n'en trouve que deux dans les dix-neuf quotidiens athéniens.

Cette attitude peut paraître curieuse, surtout lorsque Dukakis commence à mettre de plus en plus l'accent sur ses origines et à inviter ses compatriotes à venir dans le « tsamiko », cette danse typique de la montagne grecque, à la Maison Blanche après son élection.

Trop à droite pour la gauche

Il a laissé des souvenirs, en plus de ses amitiés avec la jeune militaire, que tout le monde essaie d'oublier. Alors, « quand on est brûlé par la purée, on souffre même sur le yaourt », comme dit la sagesse populaire.

Quant à la politique, on pourrait sommairement constater que M. Dukakis est trop à droite pour la gauche, et trop à gauche pour la droite.

Et seul, semble-t-il, le parti au gouvernement nourrit quelques espoirs sur la compréhension dont serait capable le candidat démocrate en matière de normalisation des relations gréco-américaines. M. Andreas Papandréou n'ayant pas renoncé à son rêve de se voir invité à la Maison-Blanche.

THEODORE MARANGOS

Le savoir-faire de Lloyd Bentsen

C'est à s'y méprendre ! Il est riche, fils de riche et tuxedo bien sûr, c'est aussi un ancien héros de la seconde guerre mondiale, décoré à vingt ans, pour ses prouesses de pilote de chasse. Ajoutez à cela une haute silhouette patricienne conservée grâce à l'usage intensif du tennis, et surtout, ce rien de lassitude dans la voix et cette fixité dans le regard, qui, au-delà de la sécheresse, font passer un message d'enthousiasme évident pour de la bonne éducation, et l'absence d'esprit de repartie pour de l'humour à froid.

George Bush ? Non, Lloyd Bentsen, évidemment ! Le sénateur du Texas, futur codéputé de Michael Dukakis sur le « ticket » démocrate, est comme le frère jumeau de l'actuel vice-président ; au point que l'on se demande même pourquoi le retour gouverneur du Massachusetts n'a pas carrément offert la place de second à son adversaire pour mieux le neutraliser. A cela près que Lloyd Bentsen est tellement favorable au maintien de la puissance militaire, au business, à la prière à l'école, aux pétroliers texans (cela va de soi), et même à l'aide à la Contra, qu'il a fini par être, en quelque sorte, plus réaganien que le timoré Bush, toujours un peu nostalgique du temps où, candidat modéré dans la campagne présidentielle de 1980, il ridiculisa « les recettes économiques vaudou » de son futur patron.

Avec M. Bentsen, aucun risque de « dérapage » ; président de la puissante commission des finances du Sénat, il a depuis 1981 voté avec enthousiasme les réductions d'impôts de M. Reagan et mené bataille sur les taux d'intérêt. Plus qu'un administrateur, c'est un des architectes de la politique réaganienne au Congrès, un de ces toriers démocrates, comme seul le Sud, et surtout le Texas, a su en sécréter, façon Lyndon Johnson ou plutôt John Connally, l'ancien gouverneur du Texas, transfuge débauché par Richard Nixon qui fit son secrétaire au Trésor.

Tension républicaine à laquelle M. Bentsen lui-même faillit bien succomber en 1970, après son écrasante victoire au Sénat sur le poulain du président Nixon...

George Bush. Pas rancunier, Richard Nixon fit deux doigts de cour à cet adversaire redoutable, et le fit aller à la tête de Bentsen qui s'en défendit publiquement. L'année suivante, en 1975, au tour de la présidence, il n'a pas plus supporté le « lèche » du Vietnam que l'ouverture avec la Chine communiste.

Anticommunisme et argent

Un vrai traumatisme pour quelqu'un, qui, comme lui, s'était fait un nom, en juillet 1950, à la Chambre des représentants en réclamant que « les États-Unis lancent une bombe atomique sur la Corée du Nord » pour faire avancer les négociations ! Il est vrai qu'à la même époque le jeune représentant du Texas, en adeptes éclairés du

maccarthysme, valait à ce que les « rouges » ne noyautent pas les syndicats.

Car Lloyd Bentsen est comme ça, il a des principes : anticommunisme mais aussi le sens de l'argent. Son père, le chef du clan dit « Big Lloyd » qui, à quarante-sept ans, a déjà fait fortune dans la famille, raconte qu'il pinça un jour le jeune Lloyd en train de faire le vaisselle à la cuisine de son école. Air stupéfait, il dit, réponse de l'enfant : « Vous avez travaillé dur pour avoir de l'argent, je dois faire de même. »

Mission accomplie : Lloyd Bentsen junior possède une des plus grandes fortunes du Rio Grande. Pour cela il n'a pas hésité à quitter le Congrès en 1985, au bout de trois mandats, avec cette phrase restée célèbre : « Tant qu'on ne possède pas ses 2 millions de dollars, on ne peut pas se permettre de faire de la politique. »

De fait, le retour sur la scène politique du sénateur-businessman en 1970 a marqué le début d'une carrière toujours décrite mais efficace. Courtisé, affable, à l'inverse des grands témoins du Sud qui, comme l'ancien président Johnson, se défient des technocrates de la capitale — qu'il appelle des « harvards » — M. Bentsen est on ne peut mieux intégré. Aux petits soirs pour le milieu des affaires, qui lui rend bien. Il n'a pas son pareil pour susciter les « dons » : plus de 1,5 million de dollars récoltés auprès de divers groupes d'intérêts.



Quitta-t-il organiser, comme il l'a fait dans le passé, des petits déjeuners payants pour le rencontrer : 10000 dollars pour un abonnement d'un mois, café compris.

Que Lloyd Bentsen soit conservateur, c'est entendu. Il lui arrive pourtant de voter démocrate, comme sur cette fameuse loi restrictive sur le commerce à laquelle Ronald Reagan a opposé son veto, et qui terrorisa déjà les Japonais. Il lui arrive même aussi de voter libéral. A croire que neutre à Mission (Texas) crée des obligations : M. Bentsen, qui parle parfaitement espagnol et s'est frotté très jeune au problème des immigrants du

Rio-Grande, s'est toujours battu pour les programmes bilingues en éducation, et le développement de logements sociaux.

Et Michael Dukakis dans tout cela ? Justement, le seul chose qui unit ce gros aperteur de Boston et ce Géneus washingtonien du Texas, c'est le goût du pouvoir. En conjuguant leurs différences, les deux hommes forment une machine de guerre redoutable. A chacun son rôle : à Michael Dukakis le devant de la scène, les discours sobres et la mise modeste du « M. Prope » qui arrête le reste. A Lloyd Bentsen, l'arrière-propos des coulisses et l'art efficace des montages financiers.

Car plus encore que la géographie, ce Sud conservateur qu'il apporte dans le corbeille de mariage, c'est surtout son savoir-faire qui fait de M. Bentsen un partenaire appréciable pour un démocrate. Infaillible encore très province en politique. Le savoir-faire d'un joueur de poker réputé, qui, à la teneur sans doute, force toujours un peu les atouts de son côté. Il l'a prouvé avec éclat lors de sa campagne de 1970 où, avant de se défaire de George Bush, il « assassinait » son adversaire fédéral en lui assénant un coup vraiment bas : la projection publique de films sur la désastreuse convention démocrate de Chicago, deux ans plus tôt, où, confit vietnamien aidant, les libéraux s'étaient livrés à vains combats de rue.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

COLOMBIE : en échange d'un « dialogue national »

La guérilla libère le leader conservateur Alvaro Gomez Hurtado

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Cela a duré cinquante-trois jours, mais le plus illustre des otages de la guérilla est finalement rentré chez lui le mercredi 20 juillet. Alvaro Gomez Hurtado, le candidat du parti conservateur à la dernière élection présidentielle, l'un des principaux leaders politiques du pays, a été libéré par ses ravisseurs, les guérilleros du M-19, en échange d'un projet : un « dialogue pour la paix » destiné à mettre fin à la guerre civile non déclarée qui déchire la Colombie.

Une fois de plus, le M-19 — l'une des quatre organisations de guérilla les plus agissantes — a confirmé son goût pour les actions d'éclat et les dates symboliques. Alvaro Gomez Hurtado était en effet un otage de poids : le fils de Laureano Gomez, président ultra du début des années 50. Son fils, lui-même acteur des années de la « violence », disait qu'il ne fallait pas avoir peur du mot répression, mais, à soixante-neuf ans, il a, semble-t-il, sensiblement évolué. Ses ravisseurs ont attendu le jour de la fête nationale — le 20 juillet, l'anniversaire de l'indépendance

— pour lui rendre la liberté et dénoncer la crise qu'ils avaient provoquée.

Le M-19, c'est en effet ce mouvement qui a pris d'assaut, en novembre 1985, le palais de justice de la capitale, gardé en otage les juges de la Cour suprême, opération qui s'est soldée, sous les tirs de l'armée, par le massacre des magistrats et d'une centaine d'autres personnes, dont les membres du commando. Et, le 29 mai dernier, le M-19 fit saït à nouveau un « gros coup » en enlevant à la sortie de la messe, le dirigeant conservateur après avoir tué son garde du corps.

Pendant plusieurs jours, les ravisseurs ne se sont pas manifestés. Au milieu des communiqués contradictoires, on s'est demandé pendant un temps si M. Gomez Hurtado avait été séquestré par la mafia de la drogue ou la guérilla. Dans le doute, il était tenu pour « disparu » — l'un parmi les centaines de disparus recensés chaque année, — victime des divers commandos qui mettent le pays à feu et à sang.

Puis ce fut un communiqué du M-19 demandant aux forces répressives de la Colombie de renouer avec le processus de paix tenté sous la présidence de Belisario Botancon, et interrompu depuis. La négociation s'est amorcée au fil des

semaines. Des émissaires des principaux partis ont rencontré au Mexique et au Panama des représentants de la guérilla.

La négociation de Panama

Le 14 juillet a eu lieu à Panama l'étape finale de la négociation. Le lieu choisi était la nonciature apostolique. Sous la protection des soldats du général Noriega, le M-19 a discuté avec une vingtaine de personnalités venues de Bogota les conditions dans lesquelles le dirigeant conservateur serait libéré. Il y avait là Antonio Navarro — le numéro deux du mouvement, — un évêque, Mgr Castrillon, qui servait d'arbitre, des représentants du Parti conservateur, du Parti libéral, de l'Union patriotique (une coalition de gauche), des syndicats ouvriers, des associations patronales — mais aucun émissaire du gouvernement du président Barco, qui, jusqu'au dernier moment, a refusé de négocier « sous la pression ».

Toutefois, quand l'accord a été conclu, le gouvernement s'est empressé de l'approuver. Il n'était pas trop difficile aux interlocuteurs des guérilleros de s'entendre avec eux. Ceux-ci demandaient qu'un dialogue ait lieu « pour trouver le chemin menant à une société plus

juste, à un respect des droits de la personne humaine et à la réconciliation entre les Colombiens ». Qui pouvait s'y opposer ?

On est donc convenu que le dialogue commencerait le 29 juillet. Les guérilleros souhaitent que tous les secteurs de la société y participent, y compris le gouvernement et l'armée. Mais l'armée s'est déjà manifestée, et ce n'est pas dans le sens du dialogue. Le ministre de la Défense, le général Samudio, a dit que l'« ambiance » ne se prêtait pas à des conversations. Le commandant en chef, le général Guerrero Paz, qui porte un nom de circonstance en lui assénant un coup vraiment bas : la projection publique de films sur la désastreuse convention démocrate de Chicago, deux ans plus tôt, où, confit vietnamien aidant, les libéraux s'étaient livrés à vains combats de rue.

Le jour même où M. Gomez Hurtado était libéré, un nouveau massacre avait lieu dans l'intérieur du pays : une dizaine de paysans et de syndicalistes tués par des groupes paramilitaires — non padique donné aux leurs recrutés par la mafia et par les grands propriétaires pour éliminer systématiquement les alliés supposés ou réels de la guérilla et les militants des organisations populaires.

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Arrestation du roi de la cocaïne

La police bolivienne a déclaré, le jeudi 21 juillet, avoir arrêté Roberto Suarez Gomez, l'un des plus grands trafiquants de drogue bolivien, qui est sous le coup de deux inculpations aux Etats-Unis.

Membre éminent du fameux « cartel de Medellín » et connu comme le « roi de la cocaïne », Suarez, cinquante-sept ans, a été surpris dans son ranch, mercredi à l'aube, à Beni, près de la frontière avec le Brésil, et amené le ministre bolivien de l'Intérieur, M. Juan Carlos Duran, lors d'une conférence de presse.

En 1983, Suarez avait tout simplement offert de payer la dette extérieure de la Bolivie (3 milliards de dollars) si la justice de son pays renonçait aux poursuites intentées contre lui et si on libérait son fils en instance de jugement à Miami pour trafic de cocaïne.

Suarez était recherché par la justice bolivienne pour subir une peine de douze ans de prison pour le même motif.

D'autre part, une loi vient d'être en vigueur en Bolivie pour interdire, pour la première fois, la culture de coca dans certaines régions du pays. La nouvelle loi prévoit une peine de trente ans de prison pour les traf-

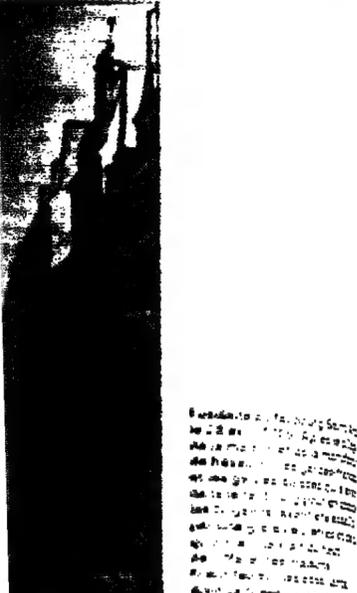
quants et une peine de quatre ans de prison pour ceux qui cultivent la coca. — (Reuters.)

RFA

Trois personnes arrêtées pour espionnage au profit de l'Est

Le parquet fédéral ouest-allemand a ordonné, jeudi 21 juillet, l'ouverture d'informations contre trois personnes présumées. Parmi ceux-ci figure un journaliste de Radio Free Europe, radio occidentale émettant de Munich en direction des pays de l'Est. M. Oleg Tumanov, quarante-trois ans, rédacteur en chef de l'émission en langue russe de Radio Free Europe, est soupçonné d'avoir travaillé pour les services secrets soviétiques depuis 1986. Il est sous mandat d'arrêt depuis le 30 juin. Son épouse a déjà été condamnée en mars dernier à dix-huit mois de détention pour espionnage par un tribunal de Munich. Un ingénieur de trente-huit ans originaire de RDA, M. Reiner Selch, a été arrêté en Bavière, le 26 juin, en possession de deux paquets de documents qu'il aurait récupérés dans des « bases » soviétiques. Le troisième est un physicien de Brême, Helmut F. Arrêt en juin, il aurait transmis des informations scientifiques aux services roumains. — (AFP.)

re Réveillon



Le candidat à l'élection présidentielle de 1988, Michael Dukakis, est né à Brookline, dans le Massachusetts, le 26 novembre 1931. Il est diplômé de l'université Harvard en 1953, puis de la faculté de droit de la même université en 1956. Il a travaillé pour le sénateur démocrate Edward Brooke de 1956 à 1960, puis pour le sénateur républicain Edward Brooke de 1960 à 1964. Il a été élu gouverneur du Massachusetts en 1975. Il a été élu sénateur démocrate du Massachusetts en 1978. Il a été élu vice-président du parti démocrate en 1984. Il a été élu candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis en 1988.

Afrique

ETHIOPIE

Les rebelles érythréens et tigréens coordonnent leurs opérations militaires

Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) affirme avoir tué 2 000 soldats de l'armée régulière éthiopienne lors d'affrontements qui ont eu lieu en Erythrée, entre les 11 et 19 juillet, a affirmé, le 21 juillet, un porte-parole du FPLE, M. Hocène Mohamed. Il a, par ailleurs, précisé que trois officiers soviétiques, détenus depuis cinq mois par les maquisards érythréens « sont en bonne santé » et bénéficient de conditions alimentaires et sanitaires satisfaisantes. Selon lui, le mouvement érythréen aurait désormais des « contacts directs avec les autorités soviétiques ». Le FPLE s'est, en outre, félicité des résultats de la visite à Khartoum, début juillet, de son secrétaire général, Isayas Afewerki, « à l'invitation du premier ministre soudanais ».

M. Hocène Mohamed a confirmé le rapprochement entre son organisation et les rebelles tigréens : « Nos combats n'ont pas les mêmes objectifs, mais notre ennemi est le même. L'analyse que nous faisons de la situation n'est pas fondamentalement différente de celle du front de libération du Tigré ». C'est lors de l'offensive du FPLE, en mars, que les deux mouvements de guérilla avaient amorcé, avec succès, le début de coordination militaire. Les revers subis par l'armée éthiopienne avaient conduit les autorités d'Addis-Abeba à imposer, en avril, l'état d'urgence dans la plupart des provinces du nord.

En Erythrée, ces mesures gouvernementales — conjuguées aux menaces de famine et aux périls de la guerre civile — auraient provoqué un exode massif des populations. La plupart ont franchi la frontière et rejoint les camps de réfugiés au Soudan. D'autres — « 100 000 depuis ces trois dernières semaines », selon ces trois derniers — ont rejoint le FPLE — sur les territoires gouvernementaux pour gagner les « provinces libérées » contrôlées par les rebelles érythréens.

TUNISIE

L'« émir » des islamistes exprime sa « confiance » en M. Ben Ali

TUNIS
de notre correspondant

Le Mouvement de la tendance islamique (MTI) s'efforce de sortir de l'isolement : son « émir », M. Rached Ghannouchi, a exprimé sa « confiance » au président Ben Ali et exposé des thèses modérées dans une interview publiée dimanche 17 juillet par le journal *As-Sahab*.

M. Ghannouchi explique que sa confiance est fondée sur le dévouement réformiste du chef de l'Etat, qui devrait permettre à la Tunisie, selon lui, « de réussir à communiquer avec le réveil islamique, à le rationaliser et à l'intégrer à toutes les forces nationales ». « Tout lien de l'isolé et de la répression », « pas que l'arbitrage du 7 novembre entreprendrait de faire pour passer les blessures serait à même de faciliter le dialogue à l'intérieur du Mouvement et dans son environnement », a-t-il dit, faisant sans doute illusion à la cinquantaine d'islamistes encore détenus.

Rejet de la violence

L'« émir » du MTI, qui a bénéficié il y a deux mois, d'une mesure de grâce après sa condamnation en septembre 1987 aux travaux forcés à perpétuité, s'est, en quelque sorte, désolidarisé du groupe armé comprenant quelques figures connues de son mouvement, ainsi que des militaires et des policiers arrêtés en novembre dernier alors qu'ils préparaient « depuis plusieurs mois des attentats » (1) (*Le Monde* du 27 novembre 1987).

Cette affaire, a-t-il précisé, « ne figure pas parmi les orientations du MTI, et par conséquent elle ne nous engage pas et est du ressort de la justice » (1). M. Ghannouchi a affirmé, à ce propos, l'engagement du Mouvement à « s'abstenir de s'organiser ou de soutenir des institutions militaires et de sécurité », son rejet de la violence, son attachement à la démocratie dans l'action politique et son

désir de participer à l'effort général de développement.

La loi instituant le multipartisme, votée au mois d'avril, stipule qu'« aucun parti n'a le droit de se référer dans ses principes, ses objectifs, son action ou son programme ni à la religion, ni à la langue, ni à une race, ni à une région » ; une éventuelle reconnaissance du MTI implique donc son changement de dénomination. Interrogé sur ce point, M. Ghannouchi n'a pas écarté cette possibilité. « Malgré son importance au plan de la signification indicative de la forme appliquée au fond, la dénomination ne constitue pas l'usage des constantes de notre mouvement », a-t-il répondu.

Abordant le problème du code du statut personnel longtemps critiqué par le MTI et sujet permanent de polémiques, M. Ghannouchi refuse aujourd'hui d'être rangé parmi les « accusateurs publics » et le considère même, « dans l'ensemble, comme un cadre valable pour l'organisation des relations familiales ». Mais, non sans quelque ambiguïté, il classe dans la même catégorie ceux qui le rejettent en bloc et ceux qui refusent de lui apporter toute réforme. « Le dialogue sur ce code, en vue de le faire évoluer, est possible surtout si on l'inscrit dans le cadre de l'ijtihad (interprétation des textes) islamique », estime-t-il.

Reste à savoir si ces prises de position expriment une volonté de se situer dans le seul cadre de la légalité sous paraplui du Mouvement islamique qui a été, de tout temps, traversé par des courants radicaux. Rien n'est moins sûr. Et c'est une partie serrée que M. Ghannouchi vient d'engager même si, comme on l'assure dans son entourage, il a reçu l'approbation des structures du MTI.

MICHEL DEURÉ.

(1) L'affaire dans laquelle sont impliqués quelques cent cinquante personnes est en cours d'instruction.

Le président tunisien fera une « visite d'Etat » en France début septembre

TUNIS
de notre correspondant

Le président tunisien, Zine El Abidine Ben Ali, effectuera une « visite d'Etat » en France dans la première quinzaine de septembre, a annoncé, le 21 juillet, M. Thierry de Beaucq, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales. M. de Beaucq a dit être passé trois jours en Tunisie, à l'occasion d'un message de M. Mitterrand à M. Ben Ali relatif à cette visite, un moment envisagé pour ce mois de juillet, mais qui a dû être reporté pour des raisons de calendrier. Ce sera la première visite officielle du nouveau président tunisien dans un pays occidental. En principe, elle devrait être rapidement suivie d'un voyage aux Etats-Unis.

Evitant les entretiens qu'il a eus avec les dirigeants tunisiens sur la coopération culturelle, M. de Beaucq a indiqué que le projet de réception en direct d'A 2 en Tunisie avait été abandonné. « Nous avons proposé une autre formule, puisque le lancement du satellite TDF 1, prévu pour l'automne, apporte des éléments nouveaux », a-t-il déclaré. Mais le principe d'une réception en direct demeure acquis, et on peut attendre à des solutions rapides.

Ce sont, semble-t-il, des raisons techniques et financières qui sont à l'origine de l'abandon du projet A 2, qui tenait pourtant à cœur aux Tunisiens. On croit savoir que, dans la nouvelle formule envisagée, la France est disposée à prendre en charge la liaison avec la Tunisie par une chaîne généraliste lorsque les quatre canaux de TDF 1 auront été attribués.

M. D.

Diplomatie

M. Chevènement à Madrid

Etroite collaboration franco-espagnole pour la défense en Méditerranée

MADRID
de notre correspondant

Les modalités de la participation de l'Espagne à la défense en Méditerranée et la coopération bilatérale en matière d'armement ont dominé les entretiens que le ministre français de la Défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a eus le 21 juillet, à Madrid, avec son homologue espagnol, M. Narcis Serra. Les deux hommes s'étaient déjà entretenus à Paris en juin et devraient se voir à nouveau en septembre dans le cadre du Groupe européen indépendant de programmes.

M. Serra a exposé à son hôte l'état de trois négociations difficiles actuellement menées par son département : avec l'OTAN, au sujet de la contribution militaire de Madrid à l'alliance ; avec l'UEO, concernant l'adhésion de son pays à l'organisation, et avec les Etats-Unis à propos de la rénovation du traité militaire bilatéral.

Il a réfuté à ce sujet les critiques adressées par certains pays, au premier rang desquels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui reprochent à l'Espagne de ne pas collaborer suffisamment à la défense occidentale. La France, laisse-t-on entendre à Madrid, s'est montrée plus « compréhensive » face aux efforts du gouvernement espagnol, qui, après des décennies de neutralisme, doit compter avec une opinion publique encore peu sensibilisée aux problèmes Est-Ouest et toujours très anti-américaine.

La collaboration de l'Espagne à la « guerre de défense » franco-allemande n'a été abordée qu'en termes prudents. L'Espagne ne semble pas à même d'adopter en la matière une attitude très active tant que ses négociations avec l'OTAN n'ont pas débouché sur un accord. Après avoir fait connaître en 1987 son intérêt à être associé à la « réflexion » franco-allemande en matière de défense européenne, le gouverne-

ment espagnol s'est montré depuis très discret à ce propos.

MM. Chevènement et Serra ont examiné plus concrètement les problèmes de la défense en Méditerranée, l'une des zones où la collaboration bilatérale est actuellement la plus active. Il s'agit de procéder, de concert avec l'Italie, à un « mailage » défensif de la région, principalement dans les domaines aérien et naval (*Le Monde* daté 10 décembre 1987 et 27-28 mars 1988). La France a successivement passé, ces derniers mois, deux accords bilatéraux à ce propos, l'un avec Rome et l'autre avec Madrid. Au début du mois de juillet, de leur côté, l'Espagne et l'Italie ont signé un accord bilatéral pour la défense aérienne et la coordination maritime des deux pays.

Quant aux conversations sur la collaboration en matière d'armement, elles ont notamment porté sur le problème de la construction de l'avion européen. L'Espagne s'est, en effet, associée à ce projet multinational et entend s'y maintenir, contrairement à la France, qui a finalement préféré poursuivre en solitaire l'étude du Rafale. Du côté espagnol, on considère que la maintenance de ces deux projets parallèles est excessif, et l'on se déclare en faveur d'une solution de rapprochement, telle que la construction de parties en commun des deux appareils.

L'Espagne songe à acheter à l'étranger des hélicoptères et des sous-marins à propulsion classique, tandis qu'elle entend vendre des avions de transport de troupes CASA, qui jouissent d'un excellent accueil international. Les Espagnols ont réitéré à leurs interlocuteurs français leur exigence fondamentale d'être désormais étroitement associés, dans tous les projets de coopération, à toutes les phases de la conception et de la réalisation technique des modèles.

THERRY MALINIAK.

EN BREF

● **ANGOLA** : vers un cessez-le-feu ? — Le gouvernement cubain estime que l'accord de principe sur l'Afrique australe, récemment adopté par l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, signifie « implicitement un cessez-le-feu » en Angola, a déclaré, le 21 juillet, M. Carlos Aldana, chef de la délégation cubaine aux discussions de New-York. Pour le président angolais, M. Jose Eduardo Dos Santos, les belligérents « n'ont jamais été aussi près de trouver une solution ». De son côté, un porte-parole soviétique a qualifié l'accord de New-York d'« important pas en avant », jugeant cependant qu'« il est risqué et peut-être injustifié de qualifier ce document de parole dans les pourparlers » (AFP).

● **AFRIQUE DU SUD** : nouvelle plaidoirie pour les « six de Sharpeville ». — Les avocats des « six de Sharpeville » plaidèrent, le 7 septembre, devant le président de la cour d'appel de Bloemfontein pour obtenir le droit de demander une deuxième fois la réouverture du procès de ces six Noirs condamnés à mort en 1965 pour le lynchage d'un élu local noir, a-on appris, le 21 juillet, auprès de la défense. L'avocat des « six », M. Prakash Dier, a déclaré qu'il s'agissait là d'une procédure « inhabituelle ». En règle générale, un recours au président de la cour d'appel ne donne jamais lieu à une audience judiciaire, celui-ci se contentant de faire connaître, quand bon lui semble, sa décision. — (AFP).

● **COTE-D'IVOIRE** : visites de M. Rocard. — M. Michel Rocard effectuera, le samedi 23 juillet, une visite privée de quelques heures en Côte-d'Ivoire au cours de laquelle il sera reçu, à Yamoussoukro, par le président Félix Houphouët-Boigny, a-t-on appris à l'hôtel Matignon. Il s'agit du premier déplacement de M. Rocard en Afrique en tant que premier ministre. — (AFP).

Asie

Pékin accepte de négocier avec Moscou sur le Cambodge

(Suite de la première page.)

En Indonésie, le Vietnam sera représenté par le chef de sa diplomatie, M. Nguyen Co Thach, et même si le prince Sihanouk ne doit pas participer au cocktail de Bogor — où son fils, le prince Ramaridh, a été chargé de le représenter, il semble fort probable que l'ancien monarque cambodgien et le ministre vietnamien des affaires étrangères se rencontrent, ne serait-ce que pour se présenter leur hôte, le président Suharto, dont Sihanouk est l'invité personnel.

Seront également présents à Bogor un représentant des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen, ainsi que des émissaires du Laos, de la Thaïlande et de l'Indonésie. Ainsi, cette réunion, qui pourrait durer trois jours, prend-elle valeur de symbole. En l'espace de quelques semaines, la possibilité d'aboutir à un règlement politique s'est nettement améliorée, même quand de sérieux obstacles demeurent.

Les Vietnamiens, chèrement approuvés par leurs alliés soviétiques, donnent une crédibilité au repli de leurs troupes sur l'est cambodgien et leur intention de mettre un terme à leur intervention militaire directe chez leur voisin. Des sources bien informées indiquent que le retrait militaire vietnamien du Cambodge ne pourrait plus être remis en cause que dans une seule cas de figure : une reprise du pouvoir à Phnom-Penh par les Khmers rouges.

La tactique du Vietnam revient donc à tenter d'isoler les Khmers rouges, dont le principal soutien

reste chinois. Elle coïncide avec celle du prince Sihanouk qui, fort de l'appui de l'ASEAN, des Etats-Unis et du Japon, s'est dissocié de ces alliés de circonstance en démissionnant de la présidence de la résistance après ses entretiens à Bangkok, début juillet (1). Cette démission du « prince changeant » — ainsi qu'il se qualifie lui-même — lui a déjà rapporté quelques dividendes.

Elle gêne le jeu de la Chine. Jusqu'ici, les Chinois avaient qualifié de tromperie — ou de simples rotations de troupes — les annonces de retraits de troupes vietnamiennes du Cambodge. L'agence Chine Nouvelle a adopté un ton un peu différent, jeudi, en écrivant que le Vietnam avait décidé de retirer ses troupes du Cambodge en raison des pressions exercées après l'annonce du retrait soviétique d'Afghanistan, de ses difficultés économiques et de son isolement diplomatique.

Dans ce compte rendu de la rencontre Gorbatchev-Nguyen Ven Linh, Chine Nouvelle s'est abstenue de parler ouvertement de pressions soviétiques sur le Vietnam, pressions réclamées par Pékin. Mais on n'en est pas loin et, en tout état de cause, la Chine ne semble plus nier l'existence d'un repli militaire vietnamien. Selon certaines sources, d'ailleurs, Chinois et Vietnamiens auraient repris langue, le 15 juillet à Hanoi, à l'occasion d'une rencontre entre M. Nguyen Co Thach et l'ambassadeur chinois dans la capitale vietnamienne.

En outre, le prince Sihanouk semble avoir obtenu une aide supplé-

mentaire pour équiper la petite armée (AINS ou Armée nationale sihanoukiste) que dirige le prince Ramaridh. Les Thaïlandais ont proposé de contribuer à son équipement. Singapour a accru ses livraisons d'armes. Washington aurait également l'intention de l'aider davantage au cas où l'aide chinoise lui serait encore davantage comptée (2).

Les pressions actuelles s'exercent donc dans deux sens : pour que les Chinois mettent un terme à leur soutien aux Khmers rouges et, en contrepartie, pour que les Vietnamiens concluent une intervention militaire de bientôt dix ans. Dans ce processus, le prince Sihanouk joue, bien évidemment, un « rôle prépondérant », à la fois comme locomotive de la négociation — il n'a pas fini de malmenier un peu tout le monde — et comme clé de voûte d'un règlement politique.

Il ne faudrait pas, pour autant, trop négliger le régime de Phnom-Penh, avec plus de détermination qu'on aurait pu le penser au départ, pour une véritable cohabitation avec Sihanouk. Il veut une part de pouvoir et la garantie que son équipe, qui administre le Cambodge depuis neuf ans, ne devra pas s'effacer devant les sihanoukistes. M. Hun Sen, — il se faut pas l'oublier — est un ancien Khmer rouge qui s'est rallié au Vietnam en 1978, à son corps défendant, pour éviter les sinistres orages menés à l'époque par Pol-Pot.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) A cette occasion, l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est, Brunei, Indonésie, Malaisie, Singapour, Philippines et Thaïlande), les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la CEE ont apporté leur soutien au prince Sihanouk.

(2) Après l'Indonésie, le prince Sihanouk se rend à Pékin, à Pyongyang, en Thaïlande (où il doit accueillir M. Thatcher dans un camp de réfugiés), puis au Japon et en Malaisie. Il a rencontré à Paris M. Roland Dumas. Le ministre des affaires étrangères a salué « l'action que mène le prince Sihanouk au nom du peuple cambodgien dont il est devenu le symbole international et dont il porte les espoirs ». Parallèlement, le réchauffement des relations entre Hanoi et Washington (*Le Monde* du 19 juillet) se poursuit, les Vietnamiens s'étant engagés, jeudi, pour la première fois depuis deux ans et demi, à associer des experts américains aux recherches sur les Américains disparus pendant la guerre.

PAKISTAN : les élections du 16 novembre

L'opposition proteste contre la non-participation des partis au scrutin

Islamabad (AFP). — Les partis politiques de l'opposition au Pakistan ont unanimement condamné, le 21 juillet, la décision du président Zia Ul Haq d'organiser les prochaines élections sans la participation des partis politiques. Le chef de l'Etat avait annoncé, peu auparavant, que les candidats aux élections législatives et régionales du 16 novembre (*le Monde* du 21 juillet) se présenteront à titre individuel, et non comme représentants d'un parti. Il a ajouté qu'il voulait être sûr que les candidats, éventuellement soutenus par une organisation politique, seront élus grâce à leurs mérites personnels.

M. Nawabzada Nasrullah Khan, doyen du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD), qui regroupe neuf partis d'opposition, a qualifié dans une communication de « stupéfiante » la décision du président. Le chef du Parti démocratique national (NDP), M. Sher-

baz Mazarri, a indiqué que tous les partis devraient « s'unir face à cette dernière conspiration contre le processus démocratique ». Le parti chiite a fait de même, et le dirigeant du parti Jamaat-Islami (droite), M. Ghafoor Ahmed, a estimé que la décision du général Zia est une « tactique pour garder le pouvoir ». La principale figure de l'opposition, M. Benazir Bhutto, avait déjà annoncé que son parti, le Parti du peuple pakistanais (PPP), n'accepterait pas de modification des règles électorales.

Avant que le général Zia annonce sa décision, les Etats-Unis avaient formulé le souhait d'élections « libres et honnêtes ». « Des élections libres et honnêtes contribuent au processus d'évolution démocratique au Pakistan, qui est un élément important pour renforcer les relations solides » avec les Etats-Unis, a déclaré le porte-parole du département d'Etat à Washington.

CORÉE DU SUD

Séoul accepte le principe de réunions parlementaires avec le Nord

Séoul (AFP). — La Corée du Sud a décidé de « recevoir favorablement » la proposition nord-coréenne d'organiser des réunions parlementaires bilatérales où seront discutées les bases d'un accord de non-agression, a-t-on appris, vendredi 21 juillet, de source officielle à Séoul. Un accord de principe sur cette proposition a été conclu entre les chefs des quatre partis politiques de Corée du Sud et le ministre de la réunification, qui se sont rencontrés dans les locaux du Parlement, a-t-on appris de même source.

Le gouvernement de Pyongyang avait adressé jeudi une lettre au porte-parole de l'Assemblée nationale sud-coréenne, M. Kim Jaegwon, proposant que les deux cent quatre-vingt-dix-neuf parlementaires de Corée du Sud rencontrent les six cent cinquante-cinq membres du Congrès populaire suprême de Corée du Nord, tout d'abord à Pyongyang, en août 1988, puis à Séoul par la suite.

« Nous sommes parvenus à un accord pour accepter le principe de cette proposition », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Lee Dong-Bok, secrétaire général de M. Kim Jaegwon. M. Lee a toutefois précisé que demeuraient de nombreux problèmes ayant trait à la question. Ceux-ci devront être « examinés avec soin », a-t-il ajouté.

● **BIRMANIE** : limogeage du chef de la police. — L'agence officielle de presse NAB a annoncé, jeudi 21 juillet, le rattachement du chef de la police, M. Thein Aung, ainsi que des sanctions à l'encontre d'autres responsables de l'ordre de la suite de la mort de quarante et un manifestants dans un fourgon de police. Le ministre de l'intérieur avait déjà démissionné lors de la révélation de cette affaire (*le Monde* du 21 juillet). A Washington, le département d'Etat a déconseillé aux touristes américains de se rendre à Rangoun, à Mandalay et à Pagan. — (AFP, UPLI).

Derniers modèles 88 à prix choc :

- 205 XR 1124 et 1360 cm³*
- 205 GR 1124 et 1360 cm³*
- 205 Cabriolet CJ Blanc
- 305 GLS Diesel 615 Winchester
- 309 XL Rouge ardoise
- 309 XS*
- 309 SR*
- 309 GTI*

NEUBAUER

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

*Différentes couleurs et options

Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'insistance de Bagdad pour un dialogue avec Téhéran retarde la mise en application de la résolution 598

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont engagé, jeudi 21 juillet, des consultations informelles pour tenter de régler, en liaison avec le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, les premières difficultés sérieuses qui ont surgi dans le règlement du conflit Irak-Irak à la suite de l'insistance de Bagdad à obtenir un dialogue direct avec Téhéran. L'Irak demande avant même l'instauration du cessez-le-feu des négociations directes à l'échelon ministériel à New-York sous l'égide de M. Perez de Cuellar, et, jusqu'à présent, refusé de donner son accord à la venue de Bagdad d'une mission technique de l'ONU pour étudier les modalités du cessez-le-feu.

Le rejet par l'Irak de cette proposition signifie le refus par Téhéran d'une paix globale et durable entre les deux pays, a estimé, jeudi 21 juillet, le secrétaire d'Etat irakien aux affaires étrangères, M. Wissam El-Zahaoui. Il a ajouté que le refus de Téhéran équivaut à un refus systématique de l'article 4 de la résolution 598 de l'ONU. Or cet article ne spécifie pas qu'il doit y avoir des négociations directes entre les deux belligérants. Il demande à l'Irak et à l'Iran « de coopérer avec le secrétaire général à l'application de la résolution et aux efforts de médiation en vue d'un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties de toutes les questions en suspens, en conformité avec les principes contenus dans la charte des Nations unies ».

Commentant l'insistance de Bagdad, un responsable de l'ONU a déclaré : « C'est une prise d'otage ». A l'opposé, Téhéran s'affiche désormais en champion de la résolution 598 après l'avoir critiquée pendant un an. « Des négociations directes ne sont ni dans la lettre ni dans l'esprit de la 598 », a déclaré l'ambassadeur iranien aux Nations unies, M. Mohammad Mahallati, en affirmant que M. Perez de Cuellar partageait son avis. M. Mahallati n'a pas expressément exclu des pourparlers directs à l'avenir, mais a estimé qu'ils « étaient pas nécessaires pour le moment » pour mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité.

Dans les milieux diplomatiques de l'ONU, on estime que, en présentant son plan en cinq points (Le Monde du 22 juillet) qui s'écarte nettement de la résolution 598, l'Irak a cherché à prendre de vitesse M. Perez de Cuellar et à capitaliser l'avantage militaire acquis ces dernières semaines. On reconnaît que, après huit ans de guerre particulièrement brutale, l'extrême méfiance reste de rigueur entre les deux belligérants et que l'Irak a sans doute des raisons de vouloir s'assurer qu'un cessez-le-feu mènera bien à un règlement de paix et non pas à un simple gel de la guerre. Mais on pense que le président Saddam Hussein ne pourra pas très longtemps maintenir son intransigence, face aux pressions internationales. Tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, y compris les Etats-Unis et l'URSS ont souligné cette semaine que « la seule base » de travail à leurs yeux pour un règlement était la résolution 598. Le représentant américain à l'ONU, le général Vernon Walters a même lancé un avertissement indirect à l'Irak en déclarant mercredi au Conseil de sécurité que la « communauté internationale ne pouvait se permettre de laisser se poursuivre ce conflit absurde ».

A la suite de ces difficultés, le départ pour Téhéran (qui avait donné son accord immédiat) de la mission technique dirigée par le général Martin Vadet (Norvège) a été retardé. Il devait initialement avoir lieu vendredi.

Le nouveau gouvernement iranien

A Téhéran, le président du Parlement iranien, M. Rafsanjani, a appelé, jeudi, la population iranienne à l'unité et à la vigilance et a qualifié de « comité pro-occidentaux » la décision de l'imam Khomeiny au sujet de la résolution 598. « Cette décision historique, a-t-il dit, a désarmé nos ennemis. Personne ne croira au pacifisme de Bagdad et nul ne dira que c'est l'Iran qui cherche à poursuivre la guerre », a-t-il affirmé, ajoutant : « Désormais, nous sommes à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays l'on ne nous accusera plus de ne pas avoir voulu faire la paix ». Il a exhorté les parlementaires à ne pas se demander pourquoi ou comment l'imam avait pris cette décision et ce afin de ne pas créer d'autres problèmes dans le pays ».

Avant même la déclaration de l'imam Khomeiny approuvant la résolution 598, de vives discussions avaient eu lieu dans le pays, notamment parmi les gardiens de la révolution et les boudjidi au sujet de l'acceptation par l'Iran de la 598. Les journaux avaient posé des questions sur l'opportunité de cette mesure et le Rissalat, l'organe des religieux traditionnels avait même parlé de « trahison ».

D'autre part, le conflit qui avait opposé le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Mousavi, au Conseil iranien de surveillance de la Constitution, qui représente la droite religieuse, a été réglé. Le 13 juillet, le Parlement iranien exemptait, par un vote, le premier ministre de l'obligation légale de présenter son cabinet au Majlis.

En Cisjordanie

La nouvelle vague d'agitation a fait six morts en quarante-huit heures

JÉRUSALEM de notre correspondant

Nouvelle vague d'agitation ? La formule depuis des mois ne veut plus rien dire en Cisjordanie et à Gaza. C'est pourtant l'expression à laquelle on a encore recours, sans doute sans s'en rendre compte, pour décrire la situation de violence qui a connue ces derniers jours la Cisjordanie : six morts en quarante-huit heures, de nombreux blessés, deux cent mille habitants soumis au couvre-feu. Le dernier communiqué, n° 22, du comité unifié du soulèvement lance un appel à de nouvelles manifestations en vue de la « fête du sacrifice » la semaine prochaine. Tout cela ne relève-t-il pas, malgré tout, de la routine tragique, plus de sept mois après le début du soulèvement palestinien, l'« intifada » ? Il est symptomatique, à cet égard, que le quotidien de Tel-Aviv Hadashot publie ces jours-ci une grande enquête sur le thème « Pourquoi la presse israélienne se désintéresse-t-elle de plus en plus de ce qui se passe dans les territoires ? ».

Un désintérêt qui se dément cependant lorsque, comme c'est le cas à présent, l'agitation gagne aussi les territoires. La semaine dernière, très grande à l'égard de tout ce qui peut remettre en cause la réunification de la ville et de tout ce qui touche aux lieux saints. Les autorités israéliennes s'étaient d'ailleurs longuement félicitées d'avoir mieux réussi à réprimer le soulèvement palestinien à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie et à Gaza. Après certaines « journées chaudes » en janvier et en février dernier, la situation s'était progressivement stabilisée à Jérusalem. Certes, la vieille ville et le souk restent désertés par les Israéliens qui ont également cessé de faire leurs achats sur Saladin. Mais les incidents avaient presque entièrement cessé et, avec la réouverture des magasins le matin, la ville avait repris un aspect quasi normal jusqu'à l'explosion de ces derniers jours qui n'a peut-être pas encore atteint son point culminant.

Europe

Démocratisation et tensions en Yougoslavie

Le printemps slovène

parfois un peu de travers lorsqu'il parle ainsi à ses collègues d'autres républiques de Yougoslavie, et il reconnaît que « la vieille génération » des socialistes slovènes s'interroge elle aussi : ce remède s'impose-t-il vraiment et est-il nécessaire de défendre d'avantage les intérêts des ouvriers ?

Ce vent de réforme et de rénovation est publiquement encouragé par les responsables politiques, M. Milan Kucan, le président de la Ligue des communistes de Slovénie, père du slogan « le socialisme à la mesure de l'homme », et M. Jozef Smole, le dirigeant de l'Alliance socialiste. L'objectif est de restaurer le crédit et le « prestige » des organisations officielles dans la population, ce qui n'est pas une tâche facile. « Nous refusons d'être un parti de marionnettes, dit un membre du comité central, sans soutien local. Il faut enlever le principe selon lequel la Ligue a toujours raison et qu'elle seule peut prendre les décisions importantes. Elle doit cesser de rechercher des ennemis partout, et au contraire s'efforcer d'attirer les talents, les personnes les plus compétentes, membres ou non du Parti, prêts à discuter et à faire du bon travail. Certes nous nous heurtons à des résistances au sein même de l'appareil. Mais cette démocratisation en cours des rouages de la Ligue a déjà eu ses résultats : les Slovènes considèrent que le débat politique est redevenu intéressant car les différentes opinions sont exprimées librement dans la presse, ce qui était inconcevable voici seulement trois ans. Il n'y a pas de progrès sans droit à l'erreur. »

Le climat « anti-slovénien » s'est surtout développé dans les médias, en particulier à Belgrade, où l'on a parlé à plusieurs reprises de « contre-révolution » et d'« opportunisme ». Il est clair que dans les milieux communistes serbes, on souhaite un renforcement du pouvoir fédéral, ce qui entraînerait automatiquement une réduction des prérogatives des républiques, et donc de la Slovénie. Celle-ci, bien sûr, préconise une décentralisation plus accentuée pour sortir le pays de la crise et, surtout, résoudre ses propres problèmes « à sa façon ». Les Slovènes sont habitués aux critiques. On leur reproche à intervalles réguliers cette coopération qu'ils entretiennent avec l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest, la Hongrie et l'Italie dans le cadre de la communauté Alpe Adria créée en 1978. Ils sont aussi nationalistes, ils se battent pour leur culture, leur langue et leur économie. Ils sont las de verser chaque année une partie de leurs ressources au Fonds national censé de financer le développement des régions défavorisées, comme le Kosovo. « Si encore c'était pour des investissements productifs et rentables », entendent-ils soupirer souvent à Ljubljana. Il n'y a toutefois aucun courant séparatiste sérieux. La réalité est

plutôt que les Slovènes, les Serbes et les Bosniaques se connaissent très mal. Le passé culturel et religieux, l'histoire et la langue sont trop différents pour qu'il n'y ait pas ce qu'on appelle à Ljubljana des « malentendus ». Officiellement en tout cas, la Ligue des communistes de Yougoslavie n'a pas désapprouvé le « modèle slovène » et certains Croates commencent à s'y intéresser de près. Pour le président de l'Alliance socialiste, M. Jozef Smole, qui reconnaît être un « grand optimiste », « la démocratisation est une idée qui fait lentement son chemin dans toute la Yougoslavie. Certains progrès ont été faits en matière de réformes économiques et politiques et les deux choses sont liées. Si notre économie s'ouvre vers les marchés européens, nous devons aussi nous démocratiser au niveau des libertés civiles et des droits de l'homme ».

ALAIN DEBOVE.

Les contestataires jugés par l'armée

Le procès de trois journalistes contestataires de la revue slovène Mladina et d'un sous-officier accusé par l'armée de « divulgation de secrets militaires » s'ouvre depuis le début de la semaine une vive polémique entre les autorités civiles slovènes et les responsables militaires. La présidence de la République de Slovénie, qui avait déjà protesté contre la décision du tribunal militaire de mener les débats à huis clos, a déploré jeudi 21 juillet que les audiences se déroulent en serbo-croates. Dans une adresse officielle à la présidence fédérale, citée par l'agence Tanjug, elle souligne que cette procédure est en contradiction avec la Constitution de la Slovénie et la Constitution fédérale et demande en conséquence aux autorités fédérales d'intervenir d'urgence pour établir la légalité de la procédure judiciaire. Cette intervention a été qualifiée par le Cour suprême militaire de « pression sur le tribunal ».

Après l'arrestation, le 31 mai, de Janez Janza, trente ans, chef de file des pacifistes et antimilitaristes slovènes, qui réclament notamment un statut pour les jeunes, loin s'en faut, aurait essayé de publier le fac-similé d'un texte révélant un plan d'intervention de l'armée et de la police contre les libéraux de Slovénie. L'existence de ce plan avait ensuite été démentie officiellement.

A. D.

PAKISTAN

L'opposition proteste contre la non-participation des partis au scrutin

Le scrutin pour la formation d'un gouvernement fédéral a été annoncé pour le 23 juillet. L'opposition a protesté contre la non-participation des partis au scrutin.

Corée

Seoul accepte le principe d'un parlementaire

Le gouvernement sud-coréen a accepté le principe d'un parlementaire.

URSS

Vives attaques dans la presse contre les militants nationalistes arméniens

La Pravda a appelé, vendredi 22 juillet, à mettre fin à l'immédiatisme à l'action du comité Karabakh, qui coordonne le mouvement de grève en Arménie. La veille, l'agence Tass avait longuement attaqué le comité, soulignant que, s'il avait été dissous par les autorités, il n'en continuait pas moins à agir en toute impunité.

URSS

Méfiance des autres républiques

Bien que plusieurs mouvements de jeunesse le réclament, il n'est pas question d'autoriser la création de nouveaux partis politiques. Les responsables estiment qu'une telle « hardiesse », compte tenu du tempérament des Slováques et des Yougoslaves en général, aboutirait rapidement à une situation anarchique et « incontrôlable ».

URSS

Les Etats-Unis déplorent l'expulsion de M. Parouti

Les Etats-Unis déplorent l'expulsion de M. Parouti. M. Parouti est un des principaux dirigeants du mouvement pour les droits de l'homme en Union soviétique, son arrestation pour propagande antisoviétique et son expulsion sont des actes déplorables, a déclaré, jeudi 21 juillet, le porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley. Elle a ajouté qu'elle ne pouvait confirmer l'intention de M. Parouti de s'établir aux Etats-Unis. S'il en avait le désir, « nous considérons avec sympathie sa demande », a-t-elle dit.

Politique

et les débats sur la mise en œuvre des accords de Matignon

« Des discussions complémentaires sont possibles mais il ne saurait y avoir de renégociation »

déclare M. Louis Le Penec

A la veille des réunions respectives du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et du Front de libération kanak socialiste (FLNKS), dont les dirigeants doivent arborer samedi 23 juillet leurs positions sur le plan de M. Michel Rocard pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement, par la voix de M. Louis Le Penec, a tenu à clarifier sa propre démarche afin que chacun des deux « camps » se détermine en connaissance de cause. Dans un entretien avec l'AFP diffusé le jeudi soir 21 juillet, M. Le Penec souligne que l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon constitue « un ensemble équilibré traduisant les concessions des uns et des autres » qui « ne peut plus être modifié à la demande des uns sans risque que les autres, ne reviennent sur leur accord ».

référéndum en 1988 que s'il y a eu loi référendaire en 1988, ne serait-ce que parce que les corps électoraux sont liés, et le référendum national de 1988 ne peut avoir lieu si les forces politiques de Nouvelle-Calédonie n'approuvent pas clairement les accords de Matignon. Chacun doit prendre ses responsabilités. »

A propos des revendications indépendantistes relatives à la recomposition du corps électoral qui serait appelé à se prononcer sur l'avenir du territoire, le ministre des DOM-TOM indique : « Je veux rappeler l'évidence démocratique : ce n'est pas la composition du corps électoral qui détermine le résultat des élections. Les proportions des Mélanésiens et des non-Mélanésiens partisans de l'indépendance ne sont pas fixées définitivement sur la base des résultats électoraux antérieurs. Il appartient à chaque partie de convaincre les électeurs dans le débat démocratique tout au long de ces dix années. Les accords sont clairs. Ceux qui voteront en 1988 seront ceux qui rempliront les conditions pour voter au référendum de 1988, ce qui veut dire que les citoyens français qui viendraient à s'établir en Nouvelle-Calédonie ensuite ne pourraient voter en 1988. »

Premières mesures concrètes

Le ministre des DOM-TOM subordonne clairement l'organisation d'un référendum national à l'approbation par les uns et les autres du « paquet » du 26 juin : « Si l'une des parties signataires des accords de Matignon revenait sur ses engagements et n'appelait pas clairement ses partisans à voter « oui » au référendum, comment pourrait-on proposer au peuple français de solenniser un accord qui n'existerait plus ? »

Dans l'immédiat, et afin de procever sa volonté de changement, le gouvernement s'emploie à agir avec

célérité. Plusieurs décisions concrètes ont déjà été prises et une « équipe de suivi » a été constituée, qui se réunit chaque lundi après-midi rue Oudinot pour veiller à la bonne application des accords dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il a notamment été décidé que des adjoints mélanésiens seront désormais placés — en commençant par la côte est du territoire et les îles Loyauté — auprès des chefs de subdivision.

D'autre part, le ministre des DOM-TOM a débloqué une avance de 11 millions de francs CFP (55 000 FF) qui sera répartie dès ce

samedi entre les trente-deux communes du territoire dans le cadre de l'aide aux jeunes privés d'emploi, en attendant la mise en place des crédits prévus pour la fin de 1988 et pour l'année 1989, afin d'ouvrir les « chantiers de jeunesse » programmés dans les accords.

En outre, une première initiative a déjà été prise dans le cadre du plan de formation professionnelle prévu en faveur des Canaques. Le ministre de la poste, des télécommunications et de l'espace, va ainsi prendre en charge sans délai la formation de vingt jeunes Mélanésiens.

« L'impartialité de l'Etat sera assurée, souligne également M. Le Penec. Cela implique que les administrations soient effectivement au service de tous les Néo-calédoniens, quelles que soient leur ethnie ou leur lieu de résidence. »

Après avoir eu, ces jours derniers, plusieurs conversations téléphoniques avec MM. Tjibou et Lafleur, président du RPCR, le ministre des DOM-TOM se montrant, vendredi, relativement confiant dans l'issue des débats du prochain week-end. Selon lui, les réserves exprimées par le FLNKS ne devraient pas remettre

en cause le processus engagé le 26 juin, ni la date du 25 septembre retenue officiellement pour le référendum national. Sur ce point, toutefois, le gouvernement fait preuve de souplesse.

Quant à M. Rocard, il souligne volontiers, en privé, que tout processus de paix « demande du temps ». Si tout se passe comme il l'espère, le premier ministre se rendra en Nouvelle-Calédonie à la mi-août. De source FLNKS, on avance même les dates du 10 au 17 août, comme si l'on anticipait sur l'issue de la convention réunie ce samedi à Ouvéa.

Les quatre hypothèses de travail du FLNKS

NOMMÉE de notre correspondant

Un accord, un homme, une île. On ne sait trop quel sera le véritable enjeu de la convention du FLNKS de ce week-end, entre le sort du compromis de Matignon, l'avenir de Jean-Marie Tjibou ou le syndrome d'Ouvéa.

Débrouiller un tel écheveau politico-affectif ne sera pas une mince affaire pour les militants indépendantistes, rarement une réunion au sommet du FLNKS se sera déroulée dans un contexte aussi chargé. On songe au congrès de Nakety, à Canala, en février 1985, où Jean-Marie Tjibou — à quelques mètres de la tombe d'Éloi Machoro — consultait sa base sur les propositions d'Edgard Pisani. Sans vouloir pousser trop loin l'analogie, il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui que la coalition avait alors tranché selon cet art bien canaque du consensus : poursuivre la négociation avec le gouvernement, tout en redoublant la pression sur le terrain, tombée en sommeil depuis la mort d'E. Machoro.

A cette époque aussi, on avait beaucoup spéculé sur le destin per-

sonnel de M. Tjibou. On le disait contesté par les éléments les plus radicaux. Après quelques semaines de retraite solitaire et méditative dans son village de Hienghène, il avait effectué un retour en force spectaculaire à la tête du Front. A sa manière, il sait se faire désirer. Il n'hésite pas à mettre sa démission en jeu, comme il l'avait fait lors du congrès d'Ouvéa, en novembre 1986, lorsque les militants décidèrent l'interdiction du cumul d'un poste au sein du parti et d'un mandat électif. Il choisit le président de la région Nord contre celle du FLNKS, suscitant l'émotion de la base qui s'empresse de lui concéder une dérogation à la règle. « La place est toute chaude », a-t-il redit, le week-end dernier, lors de la convention de Thio, à l'adresse du Front uni de libération kanak (FULK), composante minoritaire de la coalition qui réclame sa destitution en raison de « l'initiative personnelle » qu'il aurait prise à Paris.

Le rejet probable de cette motion de censure à Ouvéa aboutira, bien au contraire, à assésor son autorité personnelle. Faute de dauphins, le FLNKS n'est pas prêt à le reléver. C'est donc fort d'une confiance renouvelée que Jean-Marie Tjibou

devrait entamer, dans la deuxième semaine d'août, une nouvelle série d'entretiens à Paris avec MM. Michel Rocard et Jacques Lafleur. Si la tonalité de la convention de Thio se confirme à Ouvéa, il devrait être mandaté pour négocier les contours du corps électoral appelé à participer au scrutin d'autodétermination de 1988. La proposition gouvernementale — geler l'électorat à partir de 1988 — est, en effet, jugée insuffisante : selon des projections statistiques effectuées par le FLNKS, elle permettrait au camp anti-indépendantiste de conserver une majorité de 64 %. D'où cette exigence indépendantiste de remettre en chantier un scénario offrant plus de garanties.

De 59 % à 46 %

M. Tjibou devrait ainsi repartir à Paris avec, dans ses cartons, quatre hypothèses de travail. La première consiste à s'en tenir à une attitude maximaliste — « seul le peuple kanak peut voter », — permettant ainsi jouable un « pari sur l'intelligence » en direction de la France européenne modérée. Reza évidemment à savoir si de telles revendications sont compatibles avec l'esprit des pourparlers prévus au mois d'août, lesquels, a indiqué M. Le Penec, ne doivent pas constituer « un Matignon bis ».

FREDERIC BOBIN

(Publicité)

LE TGV NORD doit passer par AMIENS

Le tracé le plus court et le plus économique, gagnons 2 milliards de francs, en faisant mieux.

Michel ROCARD nous l'a dit :

« Eviter AMIENS est une mauvaise décision... mais il ne sera pas éternellement possible de revenir dessus... »
 « Obtenir la correction, c'est souhaitable, c'est l'objet d'un combat auquel je suis prêt à m'associer ». Déclaration du 29 octobre 1987

Louis MERMAZ, Ministre des Transports nous l'a écrit :

« La procédure n'est pas entrée dans une phase irréversible ». Lettre du 30 mai 1988

Le Groupe de Travail MERMAZ a conclu le 27 juin 1988 :

« On ne peut arguer de problèmes de délais pour justifier un choix plutôt qu'un autre pour le TGV Nord... En effet, la solution de passage par AMIENS, permet d'être prêt pour le rendez-vous du tunnel sous la Manche, dans la même zone de délais que le tracé B actuel »

Le TGV NORD par AMIENS, c'est possible :
Les procédures administratives le permettent, à condition que la volonté politique subsiste.

Association **TGV AMIENS** Picardie Normandie
 6, bd de Belfort - 80039 AMIENS Cedex - Tél. 22 92 34 56

Politique

La visite du ministre de l'intérieur et la situation dans l'île

M. Pierre Joxe encourage les élus corses au dialogue et annonce une révision des listes électorales

AJACCIO
de notre correspondant

« Je faciliterai toutes les solutions qui rencontrent un large consensus en Corse ». M. Pierre Joxe est venu dire aux Corses, le mercredi 20 et le jeudi 21 juillet, qu'ils possèdent eux-mêmes la solution à leurs problèmes. Sans emphase, le ministre de l'intérieur a dit à chacun des vérités qui ramènent à la réalité. Aux uns : « On parle de trêve de l'ex-FLNC. Je dirai que l'absence d'actes de violence, c'est l'état normal de l'ordre public dans une démocratie... » Aux autres, qui attendent de l'Etat la solution miracle, Pierre Joxe a répondu par l'appel à la responsabilité politique : « Tout le monde ici doit être prêt à toute forme de dialogue utile pour la Corse ; cela n'exclut pas le dialogue avec l'Etat mais cela ne peut être que le dialogue avec l'Etat. La décentralisation, c'est d'abord et avant tout le débat démocratique, le débat politique à l'intérieur des institutions décentralisées... »

La pierre est lancée dans le jardin de l'Assemblée de Corse, qui aurait dû adopter son schéma directeur d'aménagement régional depuis deux ans déjà. S'adressant aux élus régionaux, Pierre Joxe est ferme : « Je vous invite à faire diligence en la matière et à assumer vos responsabilités ; vous disposez d'un délai supplémentaire de six mois ; si, en décembre, ce schéma n'est pas adopté, l'Etat devrait le faire, ce serait un échec... »

M. Joxe connaît bien la Corse, les Corses et leurs problèmes. Il était déjà venu trois fois en qualité de ministre de l'intérieur dans l'île entre 1983 et 1984. « Je sais que tout évolue avec le temps. Certains voulaient la fermeture de l'université de Corse, il y a quelques années. Aujourd'hui c'est une des premières de France, et tout le monde lui est favorable... » Autre leçon du passé : « Ma mission, prématurément interrompue en 1986, se poursuit maintenant. L'Etat de droit, c'est la règle. Il faut que la loi soit appliquée. La criminalité se développe ici plus qu'ailleurs, nous donnerons aux forces de police et de gendarmerie les moyens nécessaires pour renforcer leur action contre le banditisme, y com-

pris le racket, mais aussi contre la délinquance fiscale et financière. Le droit de travail autant que le droit de l'urbanisme doivent être respectés... »

Ces thèmes ne sont pas étrangers à la revendication des nationalistes, qui ont pu être satisfaits aussi d'entendre le ministre de l'intérieur affirmer que le droit électoral doit être appliqué. M. Joxe a annoncé qu'il fera procéder à une révision générale des listes électorales en prévision des prochaines élections cantonales de septembre et des municipales de 1989. « J'ai la responsabilité d'organiser des élections saines... » Le problème des votes par procuration sera également posé à partir des conclusions d'un rapport d'inspection générale sur ce mode de vote en Corse que le ministre de l'intérieur avait fait établir... en 1986. Pas de poudre aux yeux de la part de ce ministre de l'intérieur, mais un langage réaliste et responsable : « Le gouvernement s'installe, nous avons la durée pour nous... Il faut accepter de passer du temps, des années peut-être, pour construire les solutions de votre consensus... Un style sobre et presque impérial qui tranche avec la malice méridionale de son prédécesseur.

Entretiens politiques

Excepté son discours devant l'Assemblée de Corse, jeudi en fin d'après-midi, M. Joxe, en trente-six heures de visite officielle en Corse, n'a pas prononcé une seule parole en public. Le ministre de l'intérieur a consacré tout son temps à des concertations, où il a surtout écouté. Les parlementaires de Haute-Corse d'abord, puis tous les représentants des « socio-professionnels » de l'île ainsi que des jeunes chefs d'entreprise « témoins d'une Corse qui gagne ». Mais les concertations les plus significatives furent certainement les audiences accordées, jeudi matin, à tous les groupes politiques représentés à l'Assemblée de Corse. M. Joxe a rencontré le ministre de l'intérieur et a exposé son point de vue sur la situation actuelle de l'île où, favorisés par l'annonce de la trêve de l'ex-FLNC (le Monde du 1^{er} juin), plusieurs déclarations publiques d'appel au dialogue entre Corses ont été faites ou acceptées

tant par le docteur Edmond Simoni, l'ancien leader autoproclamé, que par d'autres responsables politiques, et même par l'association pour la Corse française et républicaine. L'ex-FLNC aussi, à la veille de la visite de M. Joxe, a distribué des tracts invitant à la réflexion collective.

L'échéance de septembre

Ces audiences ont confirmé au ministre de l'intérieur l'existence d'une volonté unanime des élus régionaux de contribuer au dialogue. Recevant tour à tour le R.P.R., l'Union française, l'arrivée des pieds-noirs, le déferlement du tourisme ont bouleversé structures et modes de vie plusieurs fois centenaires. Les jeunes partent ; ils restent. L'intérieur de l'île était animé par un réseau de villages, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié. Le tourisme se limite à quelques milliers de vacanciers, pour la plupart corses d'origine retrouvant l'environnement familial l'espace d'un congé ; il concerne aujourd'hui plus d'un million de vacanciers, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié. Le tourisme se limite à quelques milliers de vacanciers, pour la plupart corses d'origine retrouvant l'environnement familial l'espace d'un congé ; il concerne aujourd'hui plus d'un million de vacanciers, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié. Le tourisme se limite à quelques milliers de vacanciers, pour la plupart corses d'origine retrouvant l'environnement familial l'espace d'un congé ; il concerne aujourd'hui plus d'un million de vacanciers, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié.

Si le niveau de vie est, en apparence, convenable, c'est moins en raison d'une mise en valeur des potentialités locales que d'une injection de pouvoir d'achat constituée, pour l'essentiel, de salaires publics ou parafiscaux, de retraites et de subventions.

POINT DE VUE

par Emile Arrighi de Casanova, ancien président du conseil économique et social de la Corse

La Corse est, depuis une trentaine d'années, déstabilisée. La perte de l'Union française, l'arrivée des pieds-noirs, le déferlement du tourisme ont bouleversé structures et modes de vie plusieurs fois centenaires. Les jeunes partent ; ils restent. L'intérieur de l'île était animé par un réseau de villages, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié. Le tourisme se limite à quelques milliers de vacanciers, pour la plupart corses d'origine retrouvant l'environnement familial l'espace d'un congé ; il concerne aujourd'hui plus d'un million de vacanciers, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié. Le tourisme se limite à quelques milliers de vacanciers, pour la plupart corses d'origine retrouvant l'environnement familial l'espace d'un congé ; il concerne aujourd'hui plus d'un million de vacanciers, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié.

Si le niveau de vie est, en apparence, convenable, c'est moins en raison d'une mise en valeur des potentialités locales que d'une injection de pouvoir d'achat constituée, pour l'essentiel, de salaires publics ou parafiscaux, de retraites et de subventions.

Des réactions inadéquates

Ainsi, la pratique de l'assistance se conjugue avec l'extrait du secteur public et administratif pour stériliser les vocations économiques et les activités, emplois et responsabilités qu'elles pourraient engendrer.

L'avenir de la région

La première a trait au rôle de l'Assemblée régionale. A elle incombe d'établir le plan de développement économique, social et culturel ainsi que le schéma d'aménagement de la Corse. Elle ne l'a pas fait. L'Etat doit l'y aider. Ce sort, en effet, deux documents essentiels de clarification, de programmation et d'impulsion. Les Corses, qui devraient être largement consultés à travers toutes les structures d'expression, y trouveront l'occasion de dire comment ils entendent définir et construire leur avenir.

Les raisons sont multiples et compliquées à la fois.

Les élus locaux et régionaux n'ont pas mesuré l'ampleur des mutations en train de s'accomplir. L'Assemblée de Corse en est, hélas, l'illustration. Soumise, en six ans, à quatre renouvellements, tribunaire de majorités fragiles incapables de grands projets, elle a transpiré une espérance en décaissement.

Les voies du redressement

Il est vrai que les Corses eux-mêmes ne seraient être exonérés de leur part de responsabilité : hostiles à l'assistance, ils en réclament davantage ; sévères à l'égard de la classe politique, ils la reconduisent à chaque scrutin. Capables de réussir, et parfois de façon spectaculaire, hors de l'île, ils éprouvent, à capacités égales, la difficulté de passer, sur place, du discours à l'action.

Ces contradictions, pour déconcertantes qu'elles soient, témoignent, cependant, de plus de désespoir que d'incompétence. Elles traduisent l'attente d'un retournement.

La récente élection présidentielle peut en fournir l'occasion. Comme tout événement important de la vie nationale, elle crée une attente et une disponibilité. Que le trêve actuellement observée lui soit ou non liée, elle permet de prendre au mot ceux qui l'ont décidée. S'ils acceptent d'entrer dans les voies de la légalité, tout invite à les y amener en rappelant que, si le retournement impose tout autant d'un combattre les causes en même temps que les effets.

Dans cette perspective, trois voies sont à explorer.

La première a trait au rôle de l'Assemblée régionale. A elle incombe d'établir le plan de développement économique, social et culturel ainsi que le schéma d'aménagement de la Corse. Elle ne l'a pas fait. L'Etat doit l'y aider. Ce sort, en effet, deux documents essentiels de clarification, de programmation et d'impulsion. Les Corses, qui devraient être largement consultés à travers toutes les structures d'expression, y trouveront l'occasion de dire comment ils entendent définir et construire leur avenir.

Les raisons sont multiples et compliquées à la fois.

Les élus locaux et régionaux n'ont pas mesuré l'ampleur des mutations en train de s'accomplir. L'Assemblée de Corse en est, hélas, l'illustration. Soumise, en six ans, à quatre renouvellements, tribunaire de majorités fragiles incapables de grands projets, elle a transpiré une espérance en décaissement.

Ces contradictions, pour déconcertantes qu'elles soient, témoignent, cependant, de plus de désespoir que d'incompétence. Elles traduisent l'attente d'un retournement.

La récente élection présidentielle peut en fournir l'occasion. Comme tout événement important de la vie nationale, elle crée une attente et une disponibilité. Que le trêve actuellement observée lui soit ou non liée, elle permet de prendre au mot ceux qui l'ont décidée. S'ils acceptent d'entrer dans les voies de la légalité, tout invite à les y amener en rappelant que, si le retournement impose tout autant d'un combattre les causes en même temps que les effets.

Dans cette perspective, trois voies sont à explorer.

Trois militants nationalistes, dont M. Yves Stella, sont remis en liberté

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a remis en liberté trois nationalistes corses, dont M. Yves Stella, directeur de la publication hebdomadaire *U. Ribombu*, qui était incarcéré depuis le 30 novembre 1987. Les deux autres nationalistes libérés sont MM. Dominique Bianchi, quarante ans, secrétaire général du syndicat corse de l'enseignement, et Marc Casati, un jeune militant âgé de vingt ans.

L'inculpation de M. Yves Stella, d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste dans le cadre de la loi du 30 septembre 1986, a pour origine la découverte en octobre 1987 dans les locaux de son journal, à Bastia, d'un document de vingt-cinq pages très controversé, et selon lequel l'ex-FLNC, définissant ses objectifs, évoquait l'éventualité d'une « élimination physique » de contingents résidant dans l'île. Les résultats de l'expertise qui avait fait attribuer ce document à la direction de l'ex-FLNC et sa dactylographie sur une machine à écrire de « U-Ribombu » avaient été vivement contestés.

Les deux autres militants corses libérés, MM. Bianchi et Casati, avaient été arrêtés respectivement le 27 février dernier et le 17 mars 1987. Précisons que la libération de M. Stella a été subordonnée par la chambre d'accusation au versement d'une caution de 50 000 F. Ses décisions n'en devraient pas moins apaiser les esprits en Corse au moment où M. Pierre Joxe y effectue un voyage dans le dessein de renouer les contacts, à la faveur de la trêve observée par les indépendantistes depuis le 1^{er} juin.

La Nouvelle Acropole et l'intrus

La Nouvelle Acropole, association d'extrême droite organisant des cours de philosophie et d'écotéisme, ne se laisse pas facilement approcher (1). M. Bruno Fouchereau, correspondant du journal *Point de Vue*, l'a appris à ses dépens. Dans le cadre d'une enquête sur ce sujet, il s'était rendu, le vendredi 15 juillet, à un rassemblement intitulé Olympiades au château de Chery, à Saussillanges (Puy-de-Dôme), accompagné d'une photographe.

« M. Fouchereau a déposé une plainte auprès de la gendarmerie locale pour « voies de fait et violences légères ». De son côté, la Nouvelle Acropole, également contactée par la gendarmerie, nous a affirmé qu'elle s'est « employée à dissuader » M. Fouchereau de participer à « une fête qui était privée ».

Selon lui, après de longues discussions, il fut admis à pénétrer seul dans l'enceinte du château. Entré dans une pièce isolée, il y aurait été retenu par cinq « initiés » en uniforme (veste kaki, pantalon rouge et casquette noire) et au crâne rasé. M. Fouchereau aurait alors subi un interrogatoire « musclé ». Réussant de rapporter aux questions sur son identité et le but de ses recherches, il aurait été « projeté contre le mur, insulté, houspillé », avant d'être libéré sur l'intervention de « pro-

« (1) La Nouvelle Acropole est une organisation internationale créée en 1977 en Amérique du Sud par un Argentin, M. Jorge Angel Livraga, implantée en France depuis 1974 par M. Fernand Schwartz. Elle se définit comme « une structure qui se nourrit d'hommes, les transforme en surhommes et laisse les inaptes derrière dans quelque structure hyène » (extraits du rapport Vivien, 1983).

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

C'EST bien à tort que les journaux sont accusés de mal rendre compte de la réalité. Ils en ont au contraire les reflets fidèles, même lorsque leur contenu renvoie l'image peu stimulante d'un pays éteint.

Ce mercredi, *France-Soir* se bat les flancs à faire sa « trêve » sur les paroles lâchées d'un tel ou d'un tel. L'éditorial est sur le même mode en consacrant deux pages et des pages à ce riche sujet creux qu'est « la société civile ». Le *Figaro* n'accorde pas moins de trois colonnes de sa première page aux quatorze blessés de la gare de Toulouse. Les crimes de sang font relâche pour nuire à *France-Soir*, *Libération* en parle de problèmes « de société » et le *Figaro* continue de parler de l'actualité du jour comme métal de gauche à se mettre sous la dent — méfait que le *Quotidien* a, lui, découvert, comme chaque jour, conformément à son titre. La France dort.

Encore heureux que l'iran chemine vers la paix, que l'Arménie paraisse suivre le chemin inverse, sinon les journaux devraient mettre la clé sous la porte ou s'adonner entièrement à la commémoration du bicentenaire à venir. Pour ce qui concerne l'actualité intérieure, macache, « pas un seul petit morceau de mouche ou de vermine » qui appellerait le reportage coloré, le définitif papier d'analyse, l'éditorial de haute tenue, si ce n'est même une déclaration gouvernementale, ou encore, sommet de solennité, un propos du chef de l'Etat.

Miracle ! Le président a parlé. Inquiet comme nous le sommes tous de la répétition des accidents survenus dans les transports collectifs, il a demandé que soient prises les mesures propres à empêcher la renouvellement de ces désastres. Il n'a pas ajouté que ces mécomptes ternissent l'image de la France, mais on sent bien que c'est tout au plus. Comme ce pays n'a pas, qui plus est, la facilité d'accuser de ses malheurs quelque Grec qui passait par là, saboteur travesti en touriste, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même et ne compter que sur lui pour redresser la barre.

Ne nous laissons pas cependant emporter par un tel espoir. La machine à relater n'en est pas ralentie pour autant. C'est à peine si l'on peut espérer qu'un syndicaliste protestera contre cette déclaration présidentielle qui fait fi des conditions de travail (lesquelles, au choix, empirent, s'aggravent ou se dégradent) ; qu'un héraut de droite dénoncera les effets du syndicalisme socialiste sur la sécurité ; ou qu'un porte-voix dudit parti soulignera que, les droits maintenus au pouvoir, ce n'est pas quatorze mais vingt-huit blessés qu'il aurait fallu déplorer à Toulouse. La France dort. Et, comme disait Alphonse Allais, à moins que ce

ne soit Alfred Capus : « Moi-même, je ne me sers pas très bien. »

Même les dièses en ville et leur juste réputation de cannibalisme moineau qui battent de l'aile. Sans qu'il en coûte le moindre sucre froid à l'imprudent ou perverse maîtresse de maison qui réunit autour d'un menu choisi ennemi, rivaux et adversaires, cause-ci font partie de velours, comme s'ils ne voulaient pas partir en vacances en ayant pour bagage le poids de leur dernier éclat.

Parce que l'heure est à la transhumance et fait, pour chacun, avant même qu'elle intervienne, le gros de sa conversation, l'heure est aussi au pardon. Les fidélités intermittentes sont mises sur le compte de l'ultime coup de collier, les mensonges ne sont plus que d'ordinaire lapsus, les trahisons ne dépassent pas le stade du quiproquo, les parjures se muent en excusables distractions. Qu'ils sont beaux, qu'ils sont séduisants, nos pareils, dès lors qu'on est assuré de ne plus les voir pendant assez longtemps pour qu'ils soient de nouveaux supportables quand il faudra les retrouver ! La France dort.

Prix

DANS ce désert (intérieur) du fait, il y en a quand même un qui aurait mérité mieux que le très discret traitement dont il a été l'objet, c'est le coût de la campagne présidentielle.

Rien qu'à eux cinq, MM. (dans l'ordre de la proclama) Mitterrand, Chirac, Berle, Le Pen et Lajoinie ont dépensé officiellement autour de 3,3 milliards de francs pour que sorte la fumée blanche indiquant l'« habemus papam » républicain.

Puisque la démocratie elle-même est aujourd'hui atteinte, on voit bien que la société contemporaine est une société ruineuse. Il faut toujours plus d'argent : pour les avions, pour les bombes, pour les trains, pour la recherche, pour les agents de change, et jusque la naïve démocratie qui ne se manifeste qu'à prix d'argent.

Elles ont belle mine les critiques séduisantes de la folie de dépenses des monarchies d'Ancien Régime. En fait de cela, à côté d'un candidat à la présidence de la République, le plus prodigieux des Bourbon fait figure de bouffon.

F OUS encore, ces 3,3 milliards de francs, parce que le premier arrivé est aussi celui qui a le plus battu monnaie. C'est dire que cette somme est non seulement folle, mais aussi inquiétante. Il y a là matière au plus détestable des sophismes : gagner, c'est une question de fric. Qu'importe d'avoir des idées si, paradoxe des mots, on n'a pas d'argent pour les vendre.

Heureusement, le dessous des cartes est là pour nous rassurer. Du moins à demi. Nombre de dépenses n'ont pas été prises en compte. C'est ainsi que M. Bernard Ridaud, ancien « conseiller-image » (quel titre bouffon) de M. Giscard d'Estaing, a déclaré au *Canard enchaîné* que M. Chirac, en réalité, avait « dû dépenser dans les 300 millions de francs ».

Rien n'est dit sur les arrangements des autres candidats, mais il est évident que, pour eux aussi, il conviendrait de rectifier en hausse les chiffres qu'ils ont rendus publics. Malgré cela, il ressort (et l'impression générale de la campagne en portait témoignage) que c'est à M. Chirac que revient la palme de la campagne la plus coûteuse. Comme il n'a pas gagné, le postulat « fric = victoire » se trouve amoindri. Mais, hélas ! pas l'addition. Nous voilà rassurés sur un plan, mais qui nous ramène, sur l'autre, un surcroît d'inquiétude.

Bof ! Voilà bien le type même de l'article inutile. Il ne donne même pas bonne conscience. Mais on ne se pose pas forcément des questions pour avoir des réponses. La France dort.

Post-scriptum. La décision du Conseil constitutionnel sur la loi d'amnistie contraire ce qui précède, mais un peu et pour un temps. N'en déplaie toutefois à la CGT et à l'Humanité, le plus remarquable de cette décision n'est pas ce qui concerne les salariés protégés licenciés pour faits lourds. Certes, cette disposition est aussi riche d'opportunité de droit. Mais l'important, c'est la confirmation d'un précédent de... 1937 selon lequel une loi d'amnistie peut intervenir dans des rapports de droit privé. La droite s'en irrite et, de son point de vue, n'a pas tort.

G Seize

LA CORSE
LE 20
LE 21
LE 22
LE 23
LE 24
LE 25
LE 26
LE 27
LE 28
LE 29
LE 30
LE 31
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e
LE 24^e
LE 25^e
LE 26^e
LE 27^e
LE 28^e
LE 29^e
LE 30^e
LE 31^e
LE 1^{er}
LE 2^e
LE 3^e
LE 4^e
LE 5^e
LE 6^e
LE 7^e
LE 8^e
LE 9^e
LE 10^e
LE 11^e
LE 12^e
LE 13^e
LE 14^e
LE 15^e
LE 16^e
LE 17^e
LE 18^e
LE 19^e
LE 20^e
LE 21^e
LE 22^e
LE 23^e

Société

Une nouvelle organisation d'accueil aux détenus amnistiés ou graciés

Liberté, mode d'emploi

La loi d'amnistie et le décret de grâce présidentielle ont été accompagnés d'un programme sans précédent d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle des détenus libérés. Ces mesures, qui ont fait l'objet d'une circulaire interministérielle, ont pour but de prévenir la récurrence, « particulièrement pour les jeunes et les personnes en situation de précarité économique ».

L'affichette saumon, collée sur un petit panneau de bois, annonce : « Accueil des libérés ». La fiche mène à une salle d'attente garnie de deux rangées de chaises d'écoliers. Assis dans un coin, tout près d'un texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Gérard, trente-deux ans, sort de sa poche un papier froissé qui lui a été remis la veille par les autorités pénitentiaires. « Vous êtes libéré de prison ; vous n'avez pas de domicile ; vous n'avez pas d'emploi ; vous pouvez être reçu, entre le 22 juin et le 30 septembre au service régional d'accueil, d'information et d'orientation des sortants de prison (SRAIOSP) ».

Le SRAIOSP s'est installé ici, dans les anciens locaux de l'administration des entrepôts de la Samaritaine, à la tête, cinq jours à peine avant son ouverture. Trois semaines plus tard, il reste encore quelques traces de cet emménagement hâtif : des morceaux de moquette collés tant bien que mal avec du scotch, des bureaux dépeuplés, des meubles parfois un peu rares. Malgré tout, Gérard, qui s'attendait à trouver un des coins de probation qui ne savent pas faire grand-chose, se dit « impressionné ». Ces locaux n'ont pas un petit air de ville miniature : à droite, une rue-couloir, bordée de bureaux pour les délégués de sept comités de probation qui participent à l'opération et, en face, une petite place carrée où se sont installés côté à côté les « partenaires extérieurs » : l'ANPE, les ASSEDEC, la Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne, l'Association pour le soutien et l'insertion professionnelle des probationnaires (ASIPP) et Médécins du monde. Tout est à portée de main. Une petite révolution.

« En temps normal, ces services sont disséminés dans tout Paris, explique Jean-Pierre Bagur, directeur de cette nouvelle structure. Les éducateurs évoluent donc les sortants de prison à l'ANPE et les revisent seulement quelques jours après, quand ils reviennent. C'est la même chose pour les ASSEDEC ou la sécurité sociale. Ici, il suffit de faire trois pas dans le couloir et le problème est résolu dans les minutes qui suivent. Du coup, les procédures sont raccourcies. »

Le circuit de Mann

Les cheveux soigneusement rejetés en arrière, Mann, vingt et un ans, s'apprête « à faire le circuit ». Il est venu une première fois jeudi 13 juillet, quelques jours après sa libération de la prison d'Evreux. Quatre mois pour un record de voiture volée. La grâce présidentielle lui a fait gagner quinze jours. « C'est toujours ça de pris ». Ce jour-là, il a reçu un peu d'argent pour ses deux premiers nuits d'hôtel, avant son installation dans un foyer de la ville de Saint-Ouen où il réside toujours, un carnet de tickets de métro, des bonnettes et une carte téléphonique. « De quoi me débrouiller les premiers jours sans trop galérer », dit-il. Il fait maintenant le tour des services, parce que cela peut toujours servir : inscription à l'ANPE, régulation de sa couverture sociale, visite aux ASSEDEC. Mann découvre, tout ébahi, qu'il a des droits.

« A l'exclusion de certaines peines, les détenus libérés, après une détention de plus de deux mois, peuvent recevoir, une fois dans leur vie, une allocation d'insertion de 43,70 francs par jour pendant un an, précise le représentant des ASSEDEC, mais la plupart l'ignorent. Si notre porte n'était pas à

(Publicité)

AVIS DE CONSULTATION

EXPOSITION NATIONALE DU BICENTENAIRE
En accord avec le ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du bicentenaire, la mission du bicentenaire de la Révolution française et de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen lance une consultation auprès de groupements d'investisseurs et de concepteurs pour la réalisation, dans le jardin des Tuileries, de l'exposition nationale du bicentenaire.

Les équipements et manifestations de l'exposition devront être dotés à la commémoration des grands moments de la Révolution française (1789-1799).

L'exposition devra être ouverte au public du 1^{er} avril au 15 novembre 1988.

Les groupements soumissionnaires devront prendre en charge les coûts d'investissement et de fonctionnement correspondants. Ils recevront en contrepartie la concession temporaire d'une partie du jardin des Tuileries et le droit de percevoir toutes recettes liées à l'exploitation des aménagements.

Les dossiers (réglement, programme des activités et cahier des charges de la concession) sont à retirer à compter du 22 juillet 1988, 9 h 30, à la mission du bicentenaire, 7, avenue Franco-Russe, tél. : 45-67-17-89, auprès de messieurs André de Margerie ou Thierry Collard.

Meilleur taux de réussite depuis 1968

71,9 % d'admis au baccalauréat

Avec 71,9 % d'admis et une augmentation de 6,9 % du nombre des candidats, le nombre des bacheliers 1988 est en augmentation de 12,9 % par rapport à celui de 1987, selon les chiffres communiqués le jeudi 21 juillet par le ministère de l'éducation nationale.

Au total, ce sont cette année 310 918 élèves qui ont décroché leur bac, soit 36 200 de plus que l'an dernier. C'est le meilleur score depuis 1968, où 81,2 % des candidats, qui n'avaient passé que l'oral, avaient obtenu le diplôme. Depuis 1983, le pourcentage de réussite au bac est en progression constante, passant de 63 % à près de 72 % — le taux de réussite en 1987 ayant été de 68,9 %.

Les candidats au baccalauréat général (séries A à E) se sont particulièrement distingués, avec 74,3 % de réussite, contre 70,6 % en 1987. Pour les séries les plus performantes, la palme revient à la section C (maths et sciences physiques), qui, avec 9 % de candidats en plus, voit son taux de réussite progresser sensiblement par rapport à l'an dernier (83,7 % contre 79,7 %). Avec 41 450 admis contre 35 900, le total des bacheliers C est donc supérieur de plus de 15 % à celui de 1987.

Toutes les séries générales progressent, 74,9 % d'admis en A (philosophie et lettres) contre 70,5 % en 1987, 68,2 % pour les B (économie)

contre 64,1 %, 74,1 % pour les D (maths et sciences de la nature) contre 71,9 %, 67,6 % pour les D' (sciences agronomiques et techniques) contre 61,2 %, et 73,3 % pour les E (maths et techniques) contre 70,4 %.

Les résultats des baccalauréats technologiques sont moins brillants, avec un taux de 67,1 % de réussite, soit 2,5 % de plus que l'an dernier.

Mais ces résultats varient selon les sections, le taux de réussite des bacheliers F 11 (artistique) étant le plus élevé : 88,5 %.

Quant au baccalauréat professionnel, créé il y a trois ans, il progresse rapidement, avec 8 850 candidats cette année contre 1 160 l'an dernier. Et il remporte le meilleur score : 6 235 admis, soit un taux de réussite de 76,5 %, avec cependant des différences sensibles selon les onze spécialités existantes (plus de 82 % en audiovisuel électronique contre 60,5 % au bac de carrosserie).

Ces moyennes nationales masquent de sérieux écarts entre les vingt-huit académies. Strasbourg caracole traditionnellement en tête (78,8 % de réussite pour l'ensemble des bacs et 81,4 % au bac général) ; Grenoble suit de près avec 77,8 % d'admis tous bacs confondus. Ver-



saillies (76 %), Besançon (75,7 %) et Toulouse (75,4 % d'admis) sont bien placées, alors que Lille (66,5 %), Amiens (66,9 %), Nice (67,5 %) et Paris (67,8 %) arrivent en queue de peloton. Entre les académies les plus performantes et les moins bien placées, l'écart entre le taux de réussite est supérieur à 12 %.

Un des cinq puits en feu sur « Piper-Alpha » est éteint

Paul « Red » Adair et son équipe sont parvenus, le mercredi 20 juillet, à éteindre l'un des puits en feu de la plate-forme pétrolière Piper-Alpha (dans le secteur britannique de la mer du Nord). Mais ils n'ont pas réussi à sceller définitivement, par des injections de ciment, le puits dans lequel il faut toujours injecter sous la pres-

sion de 70 kilos par centimètre carré de gros volumes d'eau de mer pour contrebalancer la pression de la colonne de pétrole. Ces injections font un peu penser au tonnerre des Danaïdes ; en effet, se perd quelque part dans les tubes dont les garnitures internes (des tubes d'acier) sont probablement endommagées, il sem-

ble que quatre autres puits sont toujours en feu. Pour arrêter le feu des autres puits, les « pompiers volants » semblent compter plutôt sur le puits dévité qui est en cours de forage à partir d'une autre plate-forme amenée à proximité de Piper-Alpha très vite après l'explosion du 6 juillet.

Adair le Rouge

The Hellfighters (les Combattants de l'enfer). Le titre du film, dans lequel John Wayne joue le rôle de Paul « Red » Adair, décrit à lui tout seul le travail qu'excellent le « pompier volant » et son équipe. Eteindre et arrêter l'éruption des puits de pétrole ou de gaz ou l'incendie d'une raffinerie, cela ressemble singulièrement à lutter contre le diable en personne. Qu'on se rappelle simplement les images diffusées à la télévision en avril 1977, lors de l'arrêt de l'éruption de pétrole (non accompagnée d'incendie) survenue à Ekofisk, dans le secteur norvégien de la mer du Nord : des hommes dont le visage fatigué, la combinaison et le casque détrempés de pétrole noir et gluant.

Les départs dans le vie de Paul Adair, né en 1915 à Houston (Texas) furent difficiles : petits boulots ici ou là, « pour ne pas perdre de fait », mais après lesquels il ne manquait jamais d'aller remercier son employeur très temporaire de lui avoir donné quelques jours de travail... Le pétrole, vers lequel il s'orienta, car il y voyait une industrie d'avenir, lui donna le change de sa vie. En 1939, Paul « Red » Adair est « soufflé » à quinze mètres en l'air par l'explosion d'un puits en feu près de Bakersfield (Californie). Il retombe en bon état et reprend immédiatement son travail. Sa cabriolet, son adresse et son sang-froid ont un témoin, Myron Kinley, l'inventeur des techniques d'intervention sur puits d'hydrocarbures « en difficulté ». Du coup, Myron Kinley embouche immédiatement Paul « Red » Adair.

En 1958, est créée la Red Adair Company Inc, dont le signe distinctif est le rouge. Peu-être le surnom de « Red » qui a été donné très tôt à Paul Adair comme à beaucoup de petits Américains roux y est-il pour quelque chose. Mais la raison essentielle est que les combattants rouges, les équipes rouges, se repèrent du véhicule coup d'œil au milieu d'une foule agitée ou d'une sarabande de camions et d'engins. Cela était indispensable avant le temps des talkies-walkies et des téléphones dans les voitures. Cela l'est resté en contribuant à la sécurité des chantiers très dangereux où travaille le « bande à Adair ». En quarante-neuf ans, Paul « Red » Adair n'a été blessé qu'une seule fois : en 1963, quand il a eu le bassin écorché par la chute d'une grue. De même, aucun parmi la demi-douzaine de ses « pompiers volants » (dont un de ses fils) n'a été victime d'un accident mortel.

Le secret de Paul « Red » Adair ?

« Tout d'abord, faire partir du chantier tous les hommes qui ne sont pas rigoureusement indispensables. »

« Ensuite, connaître dans le moindre détail tous les équipements et toutes les installations existant dans l'industrie pétrolière. Cela suppose, d'une part, d'échanger constamment des informations avec les fabricants de matériels et de compagnies de forage et d'exploitation — sans oublier les raffineries — car les matériels changent constamment et de plus en plus vite ; d'autre part de concevoir les matériels et les procédures nécessaires à l'amélioration de la sécurité et de participer à la formation du personnel de l'industrie pétrolière. Pour Paul « Red » Adair, plus de 85 % des accidents surviennent sur les puits d'hydrocarbures ou dans les raffineries sont dus à des erreurs humaines.

Toujours le succès

« Enfin, appliquer calmement et méthodiquement les procédures définies, sur le site de l'accident, après réflexion et concertation en fonction des particularités du puits sur lequel il faut intervenir.

Paul « Red » Adair pense — en toute simplicité et sûrement en toute sérénité — que son équipe et lui peuvent venir à bout de n'importe quel incendie ou de n'importe quelle éruption. Et ils combattent toujours avec succès une quarantaine ou une cinquantaine d'incendies ou d'éruptions en moyenne par an, partout dans le monde. Seul varie le temps nécessaire pour réussir.

Personne ne discute les étonnantes demandes. L'on a parlé de 85 000 F par jour pour l'intervention en cours actuellement sur Piper-Alpha qui a explosé le 6 juillet dernier dans la zone britannique de la mer du Nord en tuant 187 hommes. Mais Paul « Red » Adair se défend de demander les sommes astronomiques citées parfois par la presse. Pour son intervention d'environ une semaine, à Ekofisk, il avait été payé quelque 300 000 dollars et non 6 millions comme on l'avait publié à l'époque. Ce qui est peu de chose par rapport aux risques encourus au prix des installations pétrolières sur lesquelles il limite les dégâts.

Parmi les interventions les plus difficiles réussies par Paul « Red » Adair, on peut citer entre autres, celles sur Ekofisk (1977), sur le champ Arun à Sumatra (1978), sur le puits médian Inco-1 (1979-1980), sur le champ Perian Ardshir dans le golfe Persique (1983)...

Mais l'intervention la plus extraordinaire, de mémoire de pétrolier, est celle qu'il a menée avec succès à Gassi-Touil en Algérie du début de novembre 1961 à la fin de mai 1962. Et elle montre bien la complexité et la longueur des opérations nécessaires pour venir à bout d'un tel accident.

Le 3 novembre 1961, le puits de gaz, GT-2, qui était en cours de forage à Gassi-Touil entra en éruption. Un énorme jet de gaz fusa à une vitesse de 100 mètres de haut, au rythme probable de 8 millions de mètres cubes par jour. La pression à la sortie du puits est estimée à 20 kilos par centimètre carré. Le bruit est tel qu'on ne peut se parler dans un rayon de 350 mètres et que, à un kilomètre du puits en fureur, on a l'impression d'être tout à côté d'un Boeing-707 au décollage. Le 13 novembre, pour une raison inconnue, le jet de gaz prend feu. La flamme, haute de plus de 100 mètres, est visible la nuit à plus de 150 kilomètres (le commandant John Glenn qui tourne autour de la Terre, le 20 février 1962, à 256 kilomètres d'altitude maximum le voit parfaitement). Quant à la chaleur, elle doit atteindre les 2 000° C au cœur de la flamme et, à 130 mètres du puits, elle donne aux ingénieurs et aux techniciens l'impression d'être dans un bain turc... en plein Sahara, et d'avoir un début de brûlure de la peau.

600 tonnes incandescentes

Avant même l'incendie, un SOS avait été lancé à Paul « Red » Adair. La préparation de l'extinction et de l'arrêt du gaz a donc pu débiter très vite.

D'abord, il fallait se procurer de l'eau en abondance. Un puits spécial est foré du 11 décembre 1961 au 10 janvier 1962 pour aller chercher de l'eau dans la nappe aquifère de l'Albien qui s'étend à peu près partout sous le Sahara. L'eau est stockée dans deux bassins de 5 000 mètres cubes spécialement creusés. Du 16 décembre sur le 13 avril, on mène à bien à 500 mètres de GT-2 le forage de trois puits dévités qui rejoignent le fond du puits en éruption, à plus de 1 400 mètres de profondeur. Le moment venu, ces trois puits dévités permettront d'injecter des boues lourdes pour colmater la couche productrice au alentours de l'endroit où GT-2 draine le gaz et tarir ainsi la source du jet. Bien entendu, la préparation de la centrale et des conduites de boue est entreprise, et douze pompes très puissantes, dont certaines sont apportées des Etats-Unis et d'Alle-

magne fédérale, sont installées pour injecter ces boues.

Pendant ce temps, les spécialistes travaillent à proximité du puits en feu. Ils sont équipés de combinaisons spéciales et manœuvrent des bulldozers caparotés d'amiante et de réflecteurs de chaleur et dotés d'une flèche longue de 10 mètres. Une protection supplémentaire : six énormes lances à incendie les arrosent constamment.

Le premier travail est d'enlever les 600 tonnes de ferrailles incandescentes qui encombrant les alentours du puits et qui rallumeraient le jet de gaz après son extinction.

Le deuxième travail — le plus dangereux — est de souffler la flamme comme on souffle une bougie. A cet effet, le soufflet nécessaire est celui de l'explosion de 250 kilos de dynamite qu'il faut aller poser le plus près possible de la base de la flamme. Ce « projectile-cadeau » est enroulé dans un fil métallique enveloppé d'amiante. En effet, il ne doit pas exploser avant que les « livreurs » se soient éloignés d'au moins 300 mètres. Au premier essai, le 28 avril, GT-2 est éteint. Mais le gaz jaillit toujours.

Il ne reste plus qu'à creuser un entonnoir autour de GT-2, qu'à scier au oblique le haut des tubes qui garnissent le puits, qu'à installer, bétonner, et bouilloner une nouvelle tête de puits de 7 tonnes. Le tout sans faire la moindre étincelle qui rallumerait le gaz incandescent.

Vient alors l'injection de 3 300 tonnes cubes de boues. Le 30 mai, selon l'expression des pétroliers, GT-2 est « tué ». En deux cent huit jours, plus de 1,5 milliard de mètres cubes de gaz se seront envolés — les réserves de Gassi Touil sont estimées à 600 milliards de mètres cubes (par comparaison, la consommation de gaz de Paris a été de 1,15 milliard de mètres cubes pour toute l'année 1987).

Paul « Red » Adair et son équipe ont été payés sur la base de 10 000 F par jour (environ 60 000 F de 1988). Mais l'ensemble de l'opération a coûté 36 millions de francs (plus de 200 millions de francs actuels).

L'intervention sur Piper-Alpha sera menée selon les mêmes procédures. La différence est qu'il s'agit là surtout de pétrole et que la pression est beaucoup plus forte. Mais travailler sur une plate-forme pose des problèmes de manque de place, et il faut des supports flottants pour les hommes et les énormes quantités de matériels de toute sorte. Une seule chose ne manque pas : l'essou...

Pedro D

Le jour est venu. Le président des communités internationales a publié, jeudi soir 21 juillet, le résultat de son enquête sur l'assassinat de Pedro Delgado, accompagné par l'Espagne contre la marine de l'Union soviétique à l'été 1987. Le rapport d'analyse a conclu que le processus de la mort de Delgado n'a été interrompu que par le manque d'oxygène et par la déshydratation. L'enquête a permis, en effet, d'empêcher de se poursuivre dans l'oubli le meurtre de

Le spectacle

Le spectacle de l'été, le Festival de la Ville de Paris, se présente sous la forme d'un grand événement. Le festival de la Ville de Paris, qui se déroule du 15 juillet au 15 août, est un événement de grande envergure. Il rassemble des artistes de renommée internationale et propose un programme riche et varié. Les spectacles sont présentés dans les différents quartiers de Paris, offrant ainsi à tous les habitants l'opportunité de découvrir des œuvres exceptionnelles.

Le festival de la Ville de Paris est un événement de grande envergure. Il rassemble des artistes de renommée internationale et propose un programme riche et varié. Les spectacles sont présentés dans les différents quartiers de Paris, offrant ainsi à tous les habitants l'opportunité de découvrir des œuvres exceptionnelles. Le festival est organisé par la Ville de Paris et a pour objectif de promouvoir la culture et l'art de la scène. Les spectacles sont présentés dans des lieux emblématiques de Paris, tels que le Grand Théâtre de la Ville, le Théâtre de la Ville, le Théâtre de la Sorbonne, etc.

Le festival de la Ville de Paris est un événement de grande envergure. Il rassemble des artistes de renommée internationale et propose un programme riche et varié. Les spectacles sont présentés dans les différents quartiers de Paris, offrant ainsi à tous les habitants l'opportunité de découvrir des œuvres exceptionnelles. Le festival est organisé par la Ville de Paris et a pour objectif de promouvoir la culture et l'art de la scène. Les spectacles sont présentés dans des lieux emblématiques de Paris, tels que le Grand Théâtre de la Ville, le Théâtre de la Ville, le Théâtre de la Sorbonne, etc.

Epreuves à l'essai

Le département de l'Imagerie à l'essai est un service qui permet aux clients de tester les produits avant de les acheter. Ce service est très apprécié car il permet de s'assurer de la qualité et de la performance des produits avant de faire un achat. Le département de l'Imagerie à l'essai est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures.

Le département de l'Imagerie à l'essai est un service qui permet aux clients de tester les produits avant de les acheter. Ce service est très apprécié car il permet de s'assurer de la qualité et de la performance des produits avant de faire un achat. Le département de l'Imagerie à l'essai est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures.

Le département de l'Imagerie à l'essai est un service qui permet aux clients de tester les produits avant de les acheter. Ce service est très apprécié car il permet de s'assurer de la qualité et de la performance des produits avant de faire un achat. Le département de l'Imagerie à l'essai est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures.

Le département de l'Imagerie à l'essai est un service qui permet aux clients de tester les produits avant de les acheter. Ce service est très apprécié car il permet de s'assurer de la qualité et de la performance des produits avant de faire un achat. Le département de l'Imagerie à l'essai est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures.

Le département de l'Imagerie à l'essai est un service qui permet aux clients de tester les produits avant de les acheter. Ce service est très apprécié car il permet de s'assurer de la qualité et de la performance des produits avant de faire un achat. Le département de l'Imagerie à l'essai est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures.

CYCLISME : le Tour de France

Pedro Delgado innocenté par le règlement

Le Tour est joué. Le président du jury des commissaires internationaux a rendu public, jeudi soir 21 juillet, le résultat de la contre-expertise réclamée par l'Espagnol Pedro Delgado, soupçonné de dopage dans l'étape contre la montre de Villars-de-Lans. L'analyse a confirmé la présence dans les urines du coureur de probenzocaine, un « produit masquant » interdit par le Comité international olympique et par la plupart des fédérations internationales. La probenzocaine permet, en effet, d'empêcher de déceler la présence dans l'organisme des anaboli-

sants. Toutefois, la probenzocaine figurant pas encore sur les listes des substances interdites par l'Union cycliste internationale, aucune sanction n'a été prise contre le maillot jaune du Tour.

En revanche, le Néerlandais Gert-Jan Theunisse, quatrième de l'épreuve, positif au contrôle antidopage de l'étape de Morzine pour avoir fait usage d'un produit anabolisant, est sanctionné de 10 minutes au classement général, d'une amende de 1 215 francs et d'une suspension d'un mois

avec sursis. Vendredi matin, au départ de Clermont-Ferrand, les coureurs ont observé une « grève revendicative » de dix minutes pour protester contre l'organisation des contrôles antidopage sur le Tour de France.

A la suite de ce double verdict, Pedro Delgado est le grand bénéficiaire de l'étape Limoges-Le Puy-de-Dôme, gagnée le 21 juillet par le Danois Johnny Wetz. Troisième après avoir lâché tous ses adversaires dans les derniers hectomètres de côte, l'Espagnol a encore accru son avance, à trois jours de l'arrivée à Paris.

Le spectacle continue

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Comme l'Alpe-d'Huez, la Vercors, Guzet-Neige et Luz-Ardiden, le puy de Dôme a confirmé la supériorité de Pedro Delgado. Un Delgado égal à lui-même qui a distancé ses principaux adversaires pour s'octroyer la troisième place derrière Wetz et Golz, échappés depuis 120 kilomètres, avec une avance supérieure à dix minutes. Le meilleur coureur du peloton n'a pas gagné au sommet de la montagne clermontoise : en revanche, il a escaladé l'obstacle plus rapidement que tous les autres. Il a, en effet, repris cinq minutes aux hommes de tête au cours des cinq derniers kilomètres et cinquante-deux secondes supplémentaires à Rooks. Son rival le plus coriace, à défaut d'être le plus menaçant, fut une fois encore Theunisse, mais celui-ci s'est battu pour rien, étant donné qu'il a coupé d'une pénalisation de dix minutes pour dopage à la suite d'un contrôle effectué à Morzine.

De cette ascension du puy de Dôme survenant alors que la cause était entendue, on retiendra le match Boyer-Penseo pour la place de premier Français et le flicage hémérodiable de Luis Herrera. Le grimpeur colombien, dont beaucoup faisaient leur favori à l'entrée des Alpes, paie manifestement les efforts qu'il a produits sur le plat. On l'attendait dans les cols, mais ce tour était à la fois trop dur et trop long pour une cylindre de ce calibre. Pour reprendre la formule de Bernard Thévenet, authentique athlète du vélo qui remporta deux fois le Tour de France : « Quand on pèse 48 kgs et qu'on a vu dix jours à 44 de

moyenne, il est difficile d'éviter le naufrage ».

Les esprits curieux qui voulaient comparer les moyennes de l'étape Ruelle-Limoges commune aux hommes et aux femmes avaient dû déclencher le chronomètre au pied du puy de Dôme. Maria Carreras et Jeanne Longo l'ont gravi à une telle allure qu'elles auraient probablement laissé derrière elles un grand nombre de concurrents masculins. Désormais, la championne française a virtuellement cours gagnée.

Quand à Delgado, il abordera les dernières étapes avec un sérieux et une confiance qui, à vrai dire, ne l'avaient jamais abandonné.

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

TOUR DE FRANCE

Dix-seizième étape :
Limoges-Puy-de-Dôme
(188 kilomètres)

1. Wetz (Dan.), 5 h 14 min 34 s ;
2. Golz (RFA), à 43 s ; 3. Delgado (Esp.), à 5 min 25 s.

Classement général - 1. Delgado (Esp.), 72 h 29 min 49 s ;
2. Rooks (P-B), à 4 min 58 s ;
3. Parra (Col.), à 7 min 18 s ;
4. Bauer (Can.), à 9 min 48 s ;
5. Boyer (Fr.), à 10 min 42 s.

TOUR FÉMININ

Dixième étape :
Glet-Puy-de-Dôme
(61,5 kilomètres)

1. Canis (It.), 1 h 55 min 7 s ;
2. Longo (Fr.), à 11 s ; 3. Goullé (Aut.), à 1 min 29 s.

Classement général - 1. Longo (Fr.), 18 h 58 min 52 s ; 2. Canis (It.), à 1 min 20 s ; 3. Hepple (Aut.), à 13 min 4 s.

Epreuves à l'épreuve

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Du départ de Limoges à l'arrivée à Clermont-Ferrand, une seule préoccupation agissait : les coureurs, peu enclins à se livrer à des performances après trois semaines de dur labeur. Tous voulaient connaître le résultat de la contre-expertise demandée au laboratoire parisien Lafarge.

Tout au long de la journée, des coureurs avaient exprimé leur point de vue sur cette navrante affaire. Alors que Dominique Amond, le vieux routier compagnon d'équipe de l'accusé, affirmait qu'il voulait aider « ce grand seigneur injustement saisi », le jeune Eric Boyer, de l'équipe Système U, constatait : « Il a pris un gros risque, il a triché et il a perdu. » Opposition entre rivaux, opposition entre coureurs de générations différentes.

Le petit Philippe Casado résumait la situation en assurant que « dans deux ou trois ans toutes ces pratiques auront disparu ». Bel optimisme d'un « coursier », ainsi qu'il se désigne lui-même, convaincu qu'il peut encore boussuler des habitudes fortement enracinées dans le milieu.

Les commentateurs de la chaîne espagnole TVE se voulaient rassurants. Ils avaient rencontré le secré-

taire d'Etat aux sports de leur pays, venu spécialement à Limoges pour calmer la tension, et surtout la vedette de Ségovie. Ils prétendaient que « tout allait s'arranger sans problème ». Mais l'attente se poursuivait. A 20 heures, Xavier Louy, le directeur de la Société du Tour de France, annonçait qu'il n'avait pas vu le président et qu'il ne savait rien.

La grande épreuve vivait des moments de cafonillage peu dignes de sa réputation. Finalement, après de longues délibérations, le jury de l'Union cycliste internationale (UCI) faisait son apparition pour annoncer tout et son contraire. « La contre-expertise confirme les résultats du premier examen, à savoir la présence de probenzocaine. Mais ce produit ne figure pas sur la liste des substances interdites par l'UCI. » Fort de cette explication, Mario Procco précise même, pour ceux qui ne saisissent pas toutes les subtilités des instances du cyclisme, que « ce produit n'étant pas interdit à ce jour, il ne saurait être question de sanctionner le coureur Pedro Delgado ».

Voilà donc le maillot jaune lavé officiellement de tout soupçon après deux analyses révélant la présence d'une substance interdite par le Comité international olympique.

SERGE BOLLOCH.

Beau masque

Deux éléments nouveaux et importants permettent aujourd'hui de mieux saisir la nature, la portée et les conséquences à venir de l'affaire Delgado. Il apparaît en effet que si le champion espagnol a bien été reconnu comme « positif » à partir du dosage effectué sur ses urines prélevées au terme de l'étape de Villars-de-Lans, cette positivité n'a pas été prise en compte par l'Union cycliste internationale (UCI), qui ne compte pas les probenzocaines au nombre des substances interdites.

Le laboratoire national antidopage (Laboratoire Lafarge, de Clichy) est le seul habilité en France à pratiquer les contrôles officiels, parce qu'officiellement habilité par le Comité international olympique. C'est sans doute à ce titre que la recherche des substances dopantes s'est effectuée sur la base de la réglementation du Comité international olympique, qui a, depuis quelques mois seulement, ajouté « les produits masquants de type probenzocaine » à la longue liste des produits considérés comme étant dopants, une modification adoptée en vue des prochains Jeux olympiques de Séoul. Or il apparaît aujourd'hui que l'Union cycliste internationale, qui est responsable du contrôle antidopage pour le Tour de France, n'a pas encore adopté cet ajout à la liste des substances qu'elle considère, elle, comme dopantes.

Ainsi, Pedro Delgado serait « positif » vis-à-vis de la réglementation du Comité international olympique, mais « négatif » aux yeux de l'Union cycliste internationale, qui précise qu'elle n'adopte pas les règles du CIO que dans quelques mois. On comprend mieux, dès lors, l'embarras

des responsables du Tour de France et des autorités cyclistes, l'incompréhension du champion espagnol, persuadé de sa bonne foi et la colère de beaucoup de ceux qui, directement impliqués dans cette affaire, en veulent à la presse d'avoir révélé la « positivité ». Reste le fond de l'affaire. Pourquoi l'UCI se refuse-t-elle à prendre en compte un produit masquant l'utilisation des anabolisants, alors que l'utilisation de cette substance constitue le meilleur symptôme biologique indirect d'un dopage réel ? Un dopage d'autant plus volontaire qu'on cherche précisément à le camoufler ? Comment croire que les « prescripteurs » de ces produits ne cherchent pas consciencieusement à éluder la réglementation en vigueur, et quel crédit peut-on raisonnablement apporter aux professions de foi, des coureurs ou des soigneurs, qui vont expliquer que l'on ne peut pas parler de « positivité » dans le cas de Delgado dans la seule mesure où le produit masquant n'est pas - encore - prohibé officiellement ?

Si personne ne conteste l'authenticité des efforts auxquels se soumettent les champions cyclistes et si l'on peut comprendre combien il est illusoire de vouloir lutter avec succès contre toute forme de soutien psychologique ou médicamenteux des coureurs la découverte fortuite à l'occasion du Tour 88 de la tartarufurie du plus grand nombre des responsables nationaux ou internationaux du cyclisme terminés à n'en pas douter de manière grave et durable l'image d'un sport parmi les plus populaires.

JEAN-YVES NAU.

MOTOCYCLISME : le Grand Prix de France

Christian Sarron enfourche à l'américaine

Le Grand Prix de France de motocyclisme se déroulera le dimanche 24 juillet sur le circuit Paul-Ricard du Castellet. Cette onzième épreuve du championnat du monde pourrait voir ses frères Sarron, auteurs de belles performances au dernier Grand Prix de Yougoslavie. Dominique Sarron s'y était classé troisième en 250 centimètres cubes. Christian avait terminé deuxième en 500 centimètres cubes après avoir obtenu sa quatrième pole-position consécutive aux essais de qualification. Certains laissent entendre qu'un nouveau Sarron apparaît. Lui, concède simplement qu'il s'adapte, qu'il mûrit plus qu'il se change.

LE CASTELLET
de notre envoyé spécial

La carrière de Christian Sarron est une longue course tranquille. A trente-trois ans, le pilote de l'écurie Yamaha-Gasolines blanches figure parmi les aînés du Continental Circus, cette caravane des meilleurs motards du monde qui a installé son bivouac sur le circuit du Castellet dès le mercredi 20 juillet. Il a franchi régulièrement les étapes qui mènent au sommet. Première victoire en 250 centimètres cubes au Grand Prix d'Allemagne à Hockenheim en 1977 ; champion du monde des 250 centimètres cubes en 1984 ; première et seule victoire à ce jour en 500 centimètres cubes au Grand Prix d'Allemagne en 1985.

Malgré deux saisons (1986-1987) relativement décevantes, c'est une progression sans à-coups qui l'a placé parmi les meilleurs. Aussi s'est-il étonné du tapage fait autour de sa « nouvelle façon de piloter ». Certains ont cru voir un tournant dans une trajectoire rectiligne là où il ne parle que d'une inflexion.

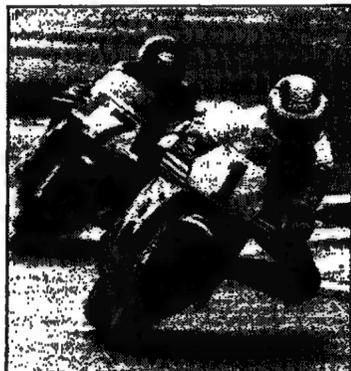
A l'image des pilotes américains, pionniers de ce nouveau style, Christian Sarron se déhanche dans les virages. Son bassin quitte l'alignement de la moto quand celle-ci se penche et ne le retrouve qu'une fois la machine redressée. « Dans les grandes courbes,

la voix douce, le regard aussi bleu que sa moto, l'ancien champion des 250 centimètres cubes évoque alors ce monde de la vitesse qui, lui, a changé au point que tout relâchement se paie. « Les machines sont plus fiables. Elles roulent en surrégime continuellement. Et cependant, il ne faut plus compter sur un incident mécanique pour gagner des places. Physiquement, les Grand Prix sont de plus en plus éprouvants. Il y a quelques années, on pouvait se caler contre le dossier pendant les accélérations. Aujourd'hui, on pose à peine les fesses sur la selle, on s'appuie essentiellement sur les jambes et les bras ».

Faire travailler les bons muscles

L'âge des Sarron a donc adapté son programme hivernal aux nouvelles exigences de la course en 300 centimètres cubes. « Rien ne sert de passer des heures dans une salle si l'on ne fait pas travailler les bons muscles. L'Anvergnat a opté pour le ski de fond, sport complet, et pour l'enduro, histoire de ne pas perdre la main. »

Affûté par cette préparation, appuyé par une équipe qui exploite au mieux les moyens mis à sa disposition, il prend de l'assurance. Actuellement cinquième du championnat du monde avec des podiums en Allemagne, aux Pays-Bas et en Yougoslavie, il n'égale pas encore sa performance de 1985, où seuls les Américains Spencer et Law-



Christian Sarron (n° 7) a affirmé ses nouvelles ambitions en terminant deuxième du Grand Prix de Yougoslavie, dans les roues de l'Allemand Wayne Gardner, le champion du monde.

je ne me déhanche pas afin de conserver un maximum de précision dans ma trajectoire, précise le pilote de Yamaha. Dans les virages serrés, je ne suis toujours pas certain que cela améliore les performances. En revanche, cela apporte un plus indéniable dans le domaine de la sécurité. La moto se relève plus vite au moment de l'accélération. On contrôle la glissade. Jusque-là, on la subissait et on vivait toujours à la limite de l'adhérence ».

Christian Sarron reconnaît donc qu'il a modifié par petites touches son style. A son âge, certains se demandent si c'est bien raisonnable. « J'ai appris à piloter instinctivement, je me suis débrouillé seul à mes débuts, explique-t-il. Et je n'ai jamais prétendu avoir la science infuse. Maintenant, je me déhanche naturellement. 1987 n'a servi d'année de transition marquée par plusieurs chutes. Ma fiabilité en course reste mon point faible ».

Enfin une constante chez lui. Trois fois cette saison, il est allé goûter l'herbe ou têter les barrières de protection qui entourent la piste. De ce côté-là, la métamorphose n'est guère probante. Mais l'impression est trompeuse. « Je n'ai pas commis d'erreurs sur des attaques. Je travaille beaucoup les trajectoires. J'utilise plus de largeur de piste que mes adversaires. Et il suffit d'un instant de déconcentration pour que je heurte une bordure comme en Autriche ou que je glisse sur une bande blanche comme en Belgique ».

son l'envient devancé au classement général des pilotes. Il ne s'en inquiète pas. Rome ne s'est pas en un jour. « A Rijeka, j'ai eu roulé Wayne Gardner. Mais je voulais aussi vite. J'ai même battu le record du Tour. Et j'ai préféré assurer une deuxième place sur un circuit où il est difficile de dépasser en vue du Grand Prix de France ».

Le Français ne nourrit plus de complexes vis-à-vis des pilotes américains. « Eux ont travaillé, chacun dans leur coin, d'être le meilleur quand ils arrivent sur la grille de départ. En ce moment, je suis bien dans ma tête. Je ne m'imagine pas rencontrer des problèmes ».

Plus « américain » dans le style comme dans l'état d'esprit, le Christian Sarron formule une ambition plutôt que nouvelle formule : « Si 1988 n'a servi d'année de transition marquée par plusieurs chutes, ma fiabilité en course reste mon point faible ».

THERRY GERINATO.

● Accident mortel. - Un accident de side-car a entraîné, le jeudi 21 juillet, les premiers essais du Grand Prix de France motocyclisme au Castellet. Le pilote Alfred Heck, un Allemand de l'Ouest âgé de quarante-trois ans, a été tué. Son passager, Andreas Racke, est gravement blessé.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand prix d'Allemagne de formule 1. - Dimanche 24 juillet à Hockenheim. (TF 1 à 14 h 25).

Cyclisme

Tour de France. - Jusqu'au dimanche 24 juillet. (A 2, à 23 h 14 et à 24 h 15 h 05).

Football

Championnat de France. - Deuxième journée, samedi 23 juillet. Troisième journée, mercredi 27, sauf Bordeaux-Montpellier (Canal +), le 28 à 20 h 05).

Golf

Open de Paris. Jusqu'au samedi 23 juillet à La Boule (Canal +), le 23 à 16 h 50).

Motocyclisme

Grand Prix de France de vitesse. - Dimanche 24 juillet au Castellet (Var).

Sports équestres

CSIO de Stockholm. - Jusqu'au dimanche 24 juillet. CSI de Royan. - Jusqu'au lundi 25 juillet.

Tennis

Coupe Davis. - Demi-finales : RFA-Yougoslavie à Dortmund et Suède-France à Bastad (La Cinq, samedi à 14 h 15 et le 24 à 12 h 10). Tournoi féminin d'Alsace-Provence. - Jusqu'au dimanche 24 juillet (FR 3, à 24 h 18 h).

Voile

Course du « Figaro ». - Jusqu'au jeudi 4 août. Tour de France. - Jusqu'au dimanche 14 août.

Volley-ball

Tournoi de France. - Jusqu'au dimanche 24 juillet à Cannes (FR 3, Argentine-Bresil, le 23 à 18 h et France-Corée du Sud, le 24 à 15 h 30).

Vous avez rendez-vous avec la précision Longines

LONGINES

Chronométrier officiel des Grand Prix de Formule 1 et de l'Écurie Ferrari



CONQUEST VHP (pour Very High Precision), la montre la plus précise du monde. Tissu et or. Blanche à 30 mètres. Chronométrier automatique de haute précision. Indicateur de fin de vie de pile. Glace saphir.

Grand Prix d'Allemagne, Hockenheim

Le Monde
dossiers et documents



LE TOUR EN FRANCE

JUILLET-AOÛT 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL, 24 PAGES

Le Monde SANS VISA

La Côte-d'Ivoire qui expose ■ vie quotidienne au Centre Pompidou jusqu'au 29 août est une république parsemée de... royaumes. A Bettié, quand Koumi danse, les génies parlent.



Loin d'Abidjan, une nuit chez le roi de Bettié

par Jean-Claude Charles

SANS doute est-ce la nuée d'insectes virevoltant devant les phares, tandis que nous entrons dans Bettié, je pense à cette superbe notation de Michel Leiris dans *l'Afrique fantôme* : « Un clair de lune complètement malsain en même temps que splendide, avec des nuages louches barrés l'astre et une lueur très étendue de marécage sur la mer » (1).

C'était l'époque — début des années 30 — où un écrivain pouvait se payer le luxe d'une expédition de deux ans, entre Dakar et Djibouti, aux basques d'une mission ethnologique. L'homme pressé d'aujourd'hui ne verra peut-être jamais la lune de Leiris. Il se contentera de quelques moments, de quelques lieux, de quelques rencontres.

Je me souviens de Mariama, Peule du Niger, guérisseuse de rue à Abidjan. Il y a eu beaucoup comme elle dans la capitale de la Côte-d'Ivoire. Nomades urbaines, émigrées de nulle part, elles se baladent avec leurs baluchons pleins de secrets : contre les maux de tête, contre les congestions nasales, contre les brûlures d'estomac, contre l'impuissance... « Dis-moi où t'as mal ? »

Mariama avait voulu me refiler un truc de médecine traditionnelle pour soigner une maladie dont je ne souffrais pas. Elle portait seize boucles d'oreilles, était très belle et prétendait détenir sa science d'un « arbre parlant ». Après tout, pourquoi pas ? Sauf que je n'avais rien. Elle n'a pas insisté. Elle est repartie en souriant, me disant que la prochaine fois que j'aurai quelque chose...

Maintenant, nous sommes loin d'Abidjan. A moins de 200 kilomètres vers le nord, toujours dans le sud-est du pays, au cœur du monde akan. Une heure et demie plus tôt, juste avant la tombée du jour, à peu près au niveau d'Adzopé, bourg d'environ dix-sept mille habitants flanqué de nombreuses exploitations forestières, nous avons quitté la route bitumée. Elle conduit à Abengourou, où siège Bonzou II, roi des Agnis, un des ethnies qui forment le groupe des Akans, peuple venu de l'Est, du Ghana, vers le début du dix-huitième siècle. Implanté, par vagues de migra-

tions liées à divers bouleversements dans le royaume ashanti, au bord du fleuve Comoé. Les Akans sont l'un des quatre grands peuples qui composent aujourd'hui la Côte-d'Ivoire — les autres étant les Krous, les Mandingues et les Sénoufos.

Par la piste de latérite, nous avançons dans la forêt, à travers cette dense végétation masquée de temps à autre par les trombes de poussière au passage des grumiers, à travers les parasoliers et les bambous, les plantations de cacao et de café, les termitières fauves et les campements de brousse à cette heure plus ou moins désertés. Jusqu'au fleuve.

En principe, le dernier bac est à 13 h 30. A la vérité, même plus tard, pour peu que votre voiture soit encore visible de l'autre rive, n'importe quel villageois de Bettié se fera un plaisir d'aller chercher le passager. Il faut dire que peu de touristes vont à Bettié.

Fondé probablement en 1740 par un chef de guerre akan connu sous le nom d'Ehri Moro, auteur en 1718 d'un raid contre Kumasi, capitale de la puissante confédération ashantie, Bettié est historiquement un royaume à lui tout seul. Un de ces minuscules Etats coutumiers de l'Afrique occidentale, où les lois écrites de la République coexistent avec les lois orales de la société traditionnelle.

De la poudre, des balles et « l'éponge du fusil »

Dans une étude sur les *Ary-Ndénye et le pouvoir aux dix-huitième et dix-neuvième siècles*, Claude-Hélène Perrot, historienne et ethnologue, raconte un épisode de l'histoire de ce village qui suffit à rendre compte de la dimension de son passé comme de la mentalité de ses hommes. Or il est question, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, d'une « guerre victorieuse contre Bettié » (2).

La cause immédiate de cette guerre serait l'adultère commis par un *asofohene* (chef guerrier) de Alu Ple, roi de Bettié, avec une épouse de Ebe Koa, chef de Bokasso, *asofohene* du roi d'Abengourou. De cette vieille affaire, les villageois d'aujourd'hui donnent une version transmise de génération en génération.

L'*asofohene*, racontent-ils, était le chef d'Akrebi — village situé à

une cinquantaine de kilomètres au nord de Bettié. « Il a connu la femme... La femme l'a dénoncé ». Afin qu'il répare ou demande pardon, une délégation fut envoyée au roi de Bettié. Les gens d'ici en parlent encore comme si c'était hier.

« Pour toute réponse, rapporte M^{me} Perrot, qui a recueilli, transcrit et traduit de la langue agni ce récit, *Alu Ple leur fit don (aux membres de la délégation) de poudre, de balles et d'éponge (« l'éponge du fusil ») ; c'est avec cela qu'on chargeait les fusils d'autrefois chaque fois qu'on voulait tirer. Et c'est cela qu'il leur donna... Et Sa Majesté de lâcher le mot de Cambronne à l'adresse d'Abengourou, ajoutant : « Dites-lui que je n'ai rien d'autre pour lui. »*

C'était une très officielle déclaration de guerre. Et la guerre fut.

Me voilà donc, en ce début de la saison des pluies, à la nuit tombée, entrant dans Bettié. Je suis avec Jean-Marie Adiaffi, quarante-sept ans, ancien de l'IDHEC, enseignant la philo à Abidjan, quand il n'écrit pas. Ses deux derniers livres, publiés la même année, lui ont valu le Grand Prix littéraire d'Afrique noire (3).

Adiaffi est né à Bettié. Il appartient à un lignage dont l'histoire se confond avec celle du peuple akan : son frère n'est autre que l'actuel roi de Bettié, Adé Ple.

Qui a lu, au hasard de quelques guides et fictions approximatifs, de quelle manière cérémonieuse les monarques du continent noir ont coutume de recevoir les étrangers s'attend évidemment au siège en or, au trésoir et tout le tremblement. « Mon frère est un libre penseur », prévient Adiaffi.

Grand, mince, la soixantaine alerte, Adé — ainsi l'appelle tout le monde — nous accueille sous le veranda de sa villa : poignées de main à n'en plus finir. Adiaffi : « C'est la politesse africaine classique. D'abord vous serrez la main aux gens. Ensuite vous vous asseyez, ils défilent devant vous, vous serrent de nouveau la main. Enfin on vous offre à boire. Il ne vous reste plus qu'à raconter ce qui s'est passé au cours du voyage, en attendant que quelqu'un vienne vous dire où vous allez manger et dormir. N'importe quel touriste peut débarquer dans n'importe quel village africain, sans prévenir, et s'y sentir chez lui, y rester long-

temps. A condition de respecter deux ou trois règles essentielles... Rires.

Inutile de chercher midi à quatorze heures.

Dans la chaleur moite, l'homme qui s'inquiète discrètement de savoir si nous avons assez de glaçons dans notre gin n'est pas seulement le chef d'une commune de sept mille habitants. Adé est aussi conseiller municipal de Bettié. Et secrétaire général de la section locale du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire.

En termes économiques, il pèse environ 300 hectares de cacao, de café et d'hévéas. Une quarantaine d'ouvriers employés à longueur d'année (pour un salaire de 15 000 francs CFA, soit 300 francs français, par mois). Autour de cent cinquante saisonniers pendant la période dite de « traite » — où se négocie la production (de juillet à février).

A quoi il faudrait ajouter, sans s'en moquer ni s'en offusquer —

puisa qu'on évalue un lignage royal aussi bien à l'étendue géographique de son influence et à ses richesses que, disent les spécialistes, à la « capitalisation d'hommes et de femmes », — sept épouses et trente enfants !

Nous sommes passés chez Koumi, le plus puissant, dit-on, parmi la dizaine de féticheuses du village. Elle a été formée non loin de là, à la prestigieuse école initiatrice de Tenguelan. Jean-Marie Adiaffi est un défenseur actif de l'animisme. « D'ailleurs, le mot animisme ne convient pas, s'insurge-t-il. Je viendrais m'expliquer sur ce point au Centre Georges-Pompidou cet été. Il faudrait parler de bossouisme ou de la religion des bossous. Le bossou, c'est ce que les Occidentaux appellent génie ou dieu. Koumi est une komyan : à la fois féticheuse, guérisseuse, intermédiaire entre les êtres humains et les bossous ».

A mi-chemin entre la trentaine et la quarantaine, Koumi est sou-

riante, parle d'une voix très douce : « Oui, la danse aura lieu ce soir... Nous sommes, selon le système calendaire agni, dans la semaine sacrée. Elle est l'ordonnatrice, à cette occasion, de la danse sacrée des fétiches.

Nous devions sous l'acacia, devant sa maison, modeste cube de ciment jaune posé sur la terre blanche. Elle nous invite à entrer. La porte est gardée par deux statues de Tenguelan. Jean-Marie Adiaffi, à main gauche, des boules de kaolin empilées. A main droite, des banquettes en bois blanc.

(Lire la suite page 14.)

(1) Michel Leiris : *l'Afrique fantôme* (Gallimard, 1934).

(2) Claude-Hélène Perrot : *les Ary-Ndénye et le pouvoir aux XVIII^e et XIX^e siècles* (Publications de la Sorbonne (Paris et Coda Abidjan), diffusion Hatier, 1982).

(3) Jean-Marie Adiaffi : *la Carte d'identité* (Coda Hatier, 1980) et *D'éclairs et de foudres* (Coda, Abidjan, 1980).

PARIS/NEW YORK A PARTIR DE 2000 F A/R.

DES PRIX TELLEMENT DISCRETS QU'ON LES VOIT PARTOUT.

| | | | | | |
|---------------|----------------|------|----------------|----------------|------|
| LOS ANGELES | ALLER 1500 A/R | 5000 | MONTREAL | ALLER 1200 A/R | 2500 |
| SAN FRANCISCO | ALLER 1500 A/R | 5000 | CALGARY | ALLER 2800 A/R | 4700 |
| MIAMI | ALLER 1450 A/R | 2850 | RIO DE JANEIRO | ALLER 3295 A/R | 5650 |
| CHICAGO | ALLER 1400 A/R | 2800 | MEXICO | ALLER 2595 A/R | 4500 |
| DALLAS | ALLER 1850 A/R | 3590 | BANGKOK | ALLER 3590 A/R | 4790 |
| WASHINGTON | ALLER 1300 A/R | 2600 | SYDNEY | ALLER 4500 A/R | 7780 |
| ORLANDO | ALLER 1895 A/R | 3590 | ANTILLES | ALLER 1450 A/R | 2900 |

ACCESS

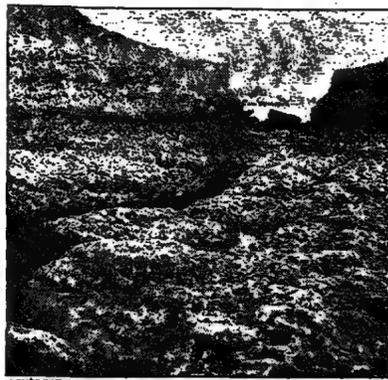
ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS. DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1^{re} CLASSE ET CLASSE AFFAIRES. PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURES. CIRCUITS ET SÉJOURS À LA CARTE. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET PAYER VOTRE VOYAGE AU 40.13.02.02 AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.

6, RUE PIERRE LESCOT, 75001 PARIS. MÉTRO ET RER CHÂTELET-LES HALLES. TÉL. 40.13.02.02 OU 42.21.46.94. ACCESS VOYAGES: DES PRIX QUI MÉRITENT LE VOYAGE.

Acadie et Gaspésie

On ne dira jamais assez aux Français qui débarquent au Canada, et se contentent trop souvent de demeurer au Québec, qu'il y a du nouveau. Qu'il s'agisse de la Gaspésie ou des provinces maritimes qui portent aussi le beau nom d'Acadie. Longtemps ignorée des voyageurs, l'Acadie est aujourd'hui à portée de budget grâce à des spécialistes comme Jet'America, qui propose un circuit individuel de 15 jours de Montréal à Montréal incluant l'hébergement et une voiture pour 4 520 F par personne (en vente dans les agences Air France et les agences de voyages) ou le nouveau venu Carrefour du Canada 5, place André-Maisieux, 75001 Paris, tél. : 40-75-06-60, qui programme un circuit de 15 jours pour 9 800 F par personne en chambre double, comprenant avion, transport en autocar ou mini-bus et un repas par jour.

On part de Montréal, on longe le Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac et Baie-Comeau, où on traverse le fleuve pour Matane et la Gaspésie. Après Percé et l'île de Bonaventure, on pénètre en terre acadienne avec deux visites passionnantes, celle du village historique canadien de Caraquet et celle du musée marin de Shippegan.



AGNÈS PATALOU

Cap sur Fredericton, capitale du Nouveau-Brunswick, puis retour vers Québec par la majestueuse vallée de la rivière Saint-Jean.

Une formule « Bienvenue » permet de suivre cet itinéraire en voiture de location avec une chambre réservée à chaque étape. Comptez environ 3 800 F par personne plus l'avion. Une formule « à la carte » qui vous permet d'établir un autre itinéraire et, par exemple, d'aller visiter une pure merveille : la forteresse de Louisbourg, au cap Breton, au nord de la Nouvelle-Écosse.

Étretat, arts et lettres

Les falaises et les galets ne doivent pas cacher le reste : les manoirs, villes et châteaux autour d'Étretat, dans le pays de Caux. Une société brillante — peintres, écrivains, musiciens — habite ces lieux et fit, du village de pêcheurs, une station balnéaire à la mode. Pour évoquer leur mémoire, il fallait se rendre sur place. Ce à quoi nous convie, les 8, 7 et 8 août prochains, Le monde et son histoire (82, rue Tai-

bout, 75009 Paris, tél. : 45-26-26-77), profitant d'une exposition, « Étretat 1830-1990, la mémoire du siècle », organisée sur place par l'association des Amis et propriétaires d'Étretat.

Cette mémoire passera par des demeures privées et habitées : le château de Filabres, un logis Renaissance agrandi à la veille de la Révolution par l'architecte Louis, le château de Cuverville où l'on évoquera André Gide qui repose au cimetière du village, celui, en briques claires, d'Anglequeville, qui date du dix-septième siècle, celui d'Imbleville, au milieu de plans d'eau, avec ses deux façades dissimulées.

Trois jours en pension complète, 3 050 F tout compris, logement à l'Hôtel Altéa, à Saint-Valéry-en-Caux, transport en car depuis Paris.

Le Sahara des Sahraouis

Une nouvelle conception du voyage. Une itinérance plus qu'un itinéraire, alliant la détente, l'évasion et une ouverture sur le monde. Un nouvel état d'esprit visant à rencontrer et à connaître d'autres peuples. Une aventure suggérée à des voyageurs plus qu'à des touristes. Hors des sentiers battus mais sans être ni un rallye ni une compétition et en faisant alterner le confort

des grands hôtels avec la simplicité de bivouac en pleine nature.

C'est ce que propose la société Le Détour (Cap 18, porte E 21, 189, rue d'Aubervilliers, 75018 Paris, tél. : 40-36-22-77), une association spécialisée dans les voyages en 4x4 et qui, ayant obtenu l'autorisation de rallier Béchar à Tindouf, a déjà réalisé, en mai, un raid Paris-Tindouf-Nouakchott-Dakar. Ainsi, pour la première fois depuis 1975, des voyageurs étrangers ont-ils été reçus par les Sahraouis et ont-ils pu découvrir la Mauritanie du nord au sud, de Bir Moghrain à Rosso. Deux voyages semblables seront organisés du 7 au 11 octobre et du 11 au 28 novembre. Quinze équipages de deux personnes s'élanceront alors sur les quelque 5 000 kilomètres d'une aventure dont on regrettera qu'elle soit réservée aux seuls possesseurs d'un 4x4 Toyota. En contrepartie, il est vrai, Toyota France assure l'assistance technique.

Une balade qui coûtera 10 000 F par auto (aller retour bateau Dakar-Le Havre) et 12 000 F par personne comprenant l'avion de retour, l'hébergement, les repas, l'assistance médicale et technique mais n'incluant pas le carburant.



ABDAS-MAGNUM

Pêcher en paix

Le pêcheur, avec son attirail de cannes et de nasses, est pour l'hôtelier ordinaire un client encombrant qui appelle plus une caricature à Jacques Tati que à l'actualité. Dans les hôtels Relais Saint-Pierre, au contraire, il est traité en hôte privilégié. En effet, ces établissements, situés à proximité des lieux de pêche, mettent à sa disposition des installations appropriées : un local pour y entreposer son matériel, un vivier pour la conservation des appâts vivants et un congélateur pour celle du poisson pêché. Dans certains cas, on lui prête même des barques. Enfin, s'il le souhaite, truites et brochettes seront cuisinées gracieuse-

ment par l'hôtelier, qui le renseignera aussi sur les meilleurs coins. L'édition 1988 du guide de ces relais recense cent douze hôtels dans trente-deux départements français, huit dans les Ardennes belges et un dans le Grand-Duché de Luxembourg. Pour le recevoir, envoyer 30 F en chèque ou en timbres aux hôtels Relais Saint-Pierre, le Moulin du Plein, Gourmols, 25470 Trevillers (tél. : 81-44-41-99).

Toujours dans le domaine aquatique, *Rivières d'Île-de-France*, publié par les éditions Evidant (75 F), présente soixante parcours touristiques et sportifs et décrit l'environnement, la géologie et la faune de rivières aujourd'hui célèbres grâce au niveau des impressionnistes. Des cartes, des croquis et des conseils pratiques complètent la présentation.

LA CROIX DU SUD
5, rue d'Amboise, 75002 PARIS
Tél. : (1) 42-61-82-70 - Licence A 681

DECouvrez
LA NOUVELLE-ZELANDE
VOYAGE UNIQUE
12 novembre au 13 décembre 1988
Tout compris en demi-pension
33 500 F

VOYAGES - AVENTURES
à pied, 4x4
et sous les étoiles
SAHARA - KENYA
Maroc, Mali, Turquie, etc...

Doc. 50, av. des Termes
75017 Paris - 43.42.45.45

NOMADE

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

| | |
|--|---|
| <p>Aquitaine</p> <p>ENTRE MER ET MÉDOC</p> <p>HOTEL RESTAURANT **** Parc fleur 2 ha. Piscine, tennis, piste jogging et cyclable, prox. golf. 1/2 pension 245 F. LES ARDILLIÈRES, 33100 MALAUBOIS. Tél. 56-89-88-88.</p> | <p>Paris</p> <p>SORBONNE</p> <p>HOTEL DIANA ** 73, rue Saint-Jacques Chambres avec bain, w.c., TV couleur. Tél. direct. De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-85.</p> |
| <p>Côte d'Azur</p> <p>NICE</p> <p>HOTEL LA MALMAISON Majestueux Best Western **** Hôtel de charme près mer, calme, grand confort. 50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES TV COULEUR PAR SATELLITE Restaurant de qualité. 48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE Tél. 93-87-62-86 - Téléc. 476-418.</p> | <p>Provence</p> <p>ARDÈCHE</p> <p>07260 JOYEUSE</p> <p>HOTEL LES CÈDRES ** Découvrez les paysages de l'Arèche en canot. 1/2 pens. 5 jours 1 705 F. Piscine, parc, parking. Tél. 75-39-49-68.</p> |
| <p>Gascogne</p> <p>CHATEAU BELLEVUE **** Calme et repos en Gascogne. 25 chambres, haut confort, toutes avec s.d.b. et w.c. Parc et piscine. Prox. : lac, golf, tennis. Restaurant gastronomique. Tél. 62-09-51-95. Téléc. 521-425.</p> | <p>Allemagne</p> <p>D 7570 BADEN-BADEN</p> <p>GOLF HOTEL **** Grand parc, piscine plein air + couvert, sauna, tennis, fitness, 18 ha golf, prix spécial. Chambre avec douche ou bain, w.c. Demi-pension à partir de 350 FF par pers. Tél. (19-49 7221) 23691 - Téléc. 781 174</p> |
| <p>Montagne</p> <p>05350 SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes, Queyras)</p> <p>Parc régional. Site classé. LE VILLARD, tél. 92-45-82-08 Chamb. - studio + cuisinette-grill. Tennis. De 50 F à 150 F par pers. et par jour BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62 Piscine, Tennis. 1/2 pens. 1029 F à 1617 F sem. Pensions 1309 F à 1848 F la sem.</p> | <p>Suisse</p> <p>LAC MAJEUR LOCARNO</p> <p>GRAND HOTEL Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Din. A. Cestil tél. 19-41/93/330223 - Téléc. 846143 Via Scamporè, CH 6600 LOCARNO.</p> <p>CH-1854 LEYSIN - Rég. Léman, 1350 m</p> <p>A 41 30 de PARIS TGV HOTEL-CHALET PAIK Familial, gourmand, 2**-NN, vue panor., bon air alpin, 7 j. demi-pens. z.c. 1890 FF (double chambre). Tél. 19-41/25/341375.</p> |

Grand Concours
"Découvrez l'Europe de 1992"

Le Monde le GUIDE du ROUTARD AIR FRANCE

LES REPONSES

- Une cathédrale a été construite dans une mosquée. Dans quelle ville européenne se trouve-t-elle ?
REPONSE
CORDOUE
- La première Caravelle reçue par Air France a été mise en service sur la ligne Paris-Rome-Athènes-Istanbul. A quelle date (mois et année) ?
REPONSE
MAI 1959
- Quel Anglais de la fin du dix-neuvième siècle, haï par les Irlandais, donna son nom sans le vouloir à la postérité ?
REPONSE
BOYCOTT
- En 1967, combien d'escapes la compagnie Air France a-t-elle ouvert en Europe ?
REPONSE
14
- Sur quelle île se trouvent les falaises qui servirent au tournage des « Canons de Navarone » ?
REPONSE
RHODES
- Combien y-a-t-il actuellement de sièges en classe affaires sur les Airbus A 300 B2 (moyen-courriers) d'Air France desservant la ligne Paris-Londres ?
REPONSE
60
- Quel est le célèbre bateau de guerre scandinave qui ne navigue jamais ?
REPONSE
WASA
- Air France recevra à partir de mars 1988 ses nouveaux Airbus A 320, l'avion commercial, moyen-courrier technologiquement le plus avancé du monde. De quel type de réacteurs sont-ils équipés ?
REPONSE
CFM 56-41
- Quelle ville fut construite au seizième siècle par un prince, puis pratiquement abandonnée pendant quatre cents ans.
REPONSE
SABBIONETA
- Air France propose ses tarifs « jeunes » aller simple en Europe. Sur combien de liaisons, au départ de Paris et de la province, ces tarifs étaient-ils disponibles en février 1988 ?
REPONSE
69
- Parmi ces trois endroits de Paris, quel est celui où l'on peut découvrir le plus grand pan de la muraille de Philippe Auguste ?
REPONSE
PARKING MAZARINE
- Air France est la compagnie aérienne qui dessert en vols réguliers le plus d'escapes en Europe. Quel sera au 1^{er} avril 1988 le nombre de ces escapes (territoire national exclu) ?
REPONSE
80
- De ces cinq pays, lequel est le premier producteur de bananes ?
REPONSE
ISLANDE
- Combien de villes européennes seront desservies par Air France au départ de Nice pendant la saison d'été d'avril à octobre 1988 ?
REPONSE
20
- Où se trouve le village dont le nom possède 46 lettres ?
REPONSE
PAYS DE GALLES
- Combien la compagnie Air France a-t-elle effectué de vols (un aller = un vol) entre Paris et ses neuf escadres en République fédérale d'Allemagne au cours de l'année 1987 ?
REPONSE
10 135

Culture

AVIGNON 88 Hors les murs, les piscines

A toute heure il se passe quelque chose au Festival. Le off ouvre à partir de 11 heures du matin. Les spectateurs y vont, avec une impression délicieusement insolite. C'est un peu comme un fruit défendu. Les spectacles de rue se donnent au long de la journée. L'après-midi, il y a en plus les films, les lectures, les rencontres. A 17 heures, les débats du Verger. Pour une place à l'ombre, on a intérêt à arriver une bonne demi-heure à l'avance. On trouve déjà des gens qui dorment, étendus sur les bancs verts. Ce ne sont pas des clochards. Ils ont chaud.

Quand il fait chaud, aller l'après-midi à un spectacle en plein air est impensable. Les lieux fermés dégagent des vapeurs d'étuve. On peut se dire qu'après tout, les comédiens supportent, pourquoi pas le public? On peut répondre que les motivations ne sont pas les mêmes. On peut même avancer qu'après plusieurs jours de théâtre intensif, on a besoin de se changer les idées.

Le paysage du Festival est complexe mais pas immense. On finit par se cogner aux mêmes têtes. Ainsi, le matin, au Jardin du festival, où se donnent les conférences de presse, où règne une effervescence bourdonnante, jusqu'à une heure de l'après-midi. Ensuite, les chaises blanches restent vides, une interview se chuchote dans un coin, c'est tout. A côté, dans la cour de la Maison Jean-Vilar, le va-et-vient autour de la «roulotte des auteurs» ne cesse pratiquement pas. Les lecteurs feuillettent, et même achètent. Christian Dupeyron - éditeur d'Actes Sud/Papiers, inventeur de cette librairie ponctuelle - disait - c'est juste une estimation - que le chiffre d'affaires pendant le Festival égale celui des FNAC pendant le reste de l'année.

Il y a un bon nombre de librairies bien diversifiées à Avignon, et rue de la République, une sorte de braderie

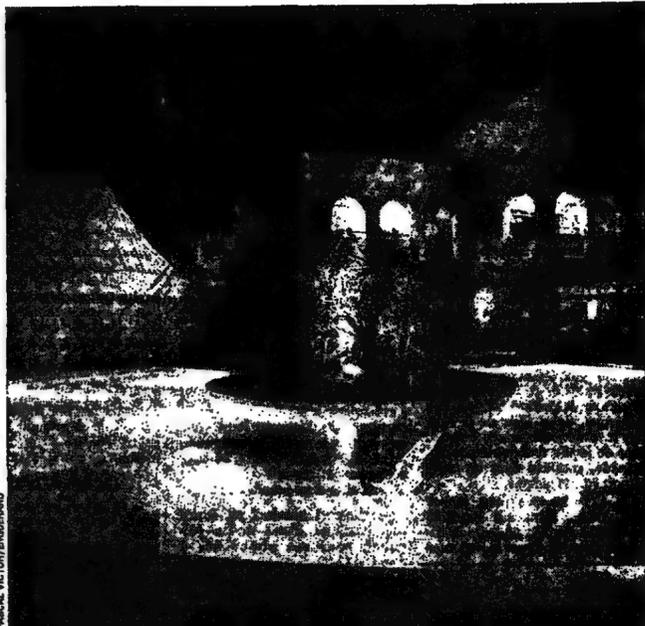
en plein air, elle aussi très fréquentée. Les Français ne lisent pas, sauf ceux qui viennent au Festival.

Mais il y a des jours où le plus fervent des gourmets de la culture n'en peut plus de traîner d'un Soviétique annonçant que son pays est en train de changer, à un débiteur acharné, expliquant ce qui «l'interroge» dans tel ou tel spectacle. Il y a des jours où la promiscuité de la place de l'Horloge, lieu obligé de passage et de «tchache», où l'on voit à nouveau des visages célèbres, devient insupportable, où les murailles qui encerclent la ville vous rendent claustrophobe.

RESTE la solution des piscines. La plupart des hôtels hors les murs en possèdent une. La plus célèbre, celle de La Vista, domine superbement la vallée du Rhône. Mais là, vous risquez de retrouver les gens qui, comme vous, ont voulu fuir la foule. La foule, on peut s'y perdre. La piscine municipale est suffisamment fréquentée pour y passer inaperçu. D'autant que le public y est autant festivalier qu'avignonnaise. On y drague et on y bronze. Il y a un coin pour les enfants et une pelouse un peu à l'écart où les seuls nus sont autorisés. Il y a un flipper et du Coca-Cola. La piscine se trouve entre deux campings, au bord du Rhône où des vieux pêcheurs en baret, tellement typiques qu'ils en paraissent faux, côtoient des gamins en short louchant sur leur canne à pêche, des lecteurs affalés dans l'herbe jaunée, des dessinateurs qui, bien en face, croquent le pont le plus célèbre du monde.

Plus loin, entre les vignes, une piscine en fer à cheval reflète dans son eau d'un bleu de carte postale les arcades blanches d'un restaurant style marocain. Plus loin encore, au pont du Gard, il n'y a pas de piscine, mais la rivière, claire et froide. Très loin d'Avignon et de son Festival.

COLETTE GODARD.



PASCAL VICTOR/REUTERS

« Simplement compliqué », de Thomas Bernhard

Un maniaque du désastre

Thomas Bernhard est un pervers, un inguérissable mijoteur de catastrophes. La fine équipe Colin-Roussillon n'a peut-être fait qu'obtempérer, le petit doigt sur la couture du pantalon, en lui sabotant sa pièce. Mission accomplie.

Un homme aux cheveux argentés, aux gestes ralentis. Il nous dit avoir quatre-vingt-deux ans. Des hommes de cet âge sont encore assez vifs. Pas celui-là. Il s'est assis par terre pour boucher un trou de souris. Plancher, clous, marteau. Se remette debout, lui demande un grand effort. Mais pour les riens qui restent à faire, en fin de course, il n'appelle plus les ouvriers. Il dit : « Les travailleurs manuels aussi, nous en avons marre. Et justement les soi-disant gens simples. Les compliqués nous les avons toujours eutés mais maintenant nous eutons aussi les simples. Quand nous sortons dans la rue, tous nous dégoûtent ».

Thomas Bernhard a appelé sa pièce « Simplement compliqué ». Son octogénaire, qui a été acteur, est, comme tant d'entre nous, simple et compliqué. Un rôle de l'humour « Je révélerais, fanatique de l'irréductibilité », dit-il. Exactement comme Thomas Bernhard, qui libas, chez lui, en Autriche, fait une vie impossible à ses éditeurs, libraires, lecteurs, au plus grand nombre possible de ses concitoyens. Il sait qu'il peut tout se permettre, le tournure de sa furie est d'un charme irrésistible.

Irrésistible, à la condition que les metteurs en scène, les comédiens,

Un document des élus socialistes sur la politique culturelle

Le PS vient de publier un document sur les Enjeux culturels du septennat à l'issue des Dialogues pour la culture et la communication, organisés au Festival d'Avignon par la Fédération des élus socialistes et républicains. Dans un « contexte nouveau », estiment ces derniers, marqué notamment par la décentralisation, l'évolution du paysage audiovisuel, les rapports entre école et culture, etc., « réflexion » et « évaluation » sont nécessaires. Si le rôle croissant de la culture doit continuer à être popularisé - comme le fait Jack Lang -, la « légitimité de l'action publique », dans ce secteur, doit être redéfinie.

Les signataires du document estiment qu'il y a urgence à redonner « impartialité » et « sérénité » à l'action de l'Etat. N'est-il pas souhaitable, se demandent-ils, que les principales forces politiques, et de mettre la culture « à l'abri » des « luttes partisans et de son utilisation abusive au profit de la carrière d'un ministre ? »

qui font main basse sur ses piscines, ne le dégingolent pas, ce charbon. Car ce n'est pas un charme naïf, c'est un charme intelligent, dont chaque note compte. « Je suis récalcitrant mais pas idiot », dit l'acteur, en se remettant enfin debout.

Comment ne pas se dire parfois que c'est une chance, que les personnages de théâtre ne soient pas des êtres vivants, qui viendraient aujourd'hui par le TGV à Avignon, qui assisteraient à la pièce où ils apparaissent. La crise que piquerait le personnage de Simplement compliqué s'il se voyait, mis en scène par Christian Colin et joué par Jean-Paul Roussillon! Un massacre. Thomas Bernhard, lui, peut venir; plus c'est raté, plus il jubile. Il est si teigne qu'il vomit ses propres œuvres, qu'il se vomit lui-même.

Quand même, doit-on être « bernhardiste » au point de bouillir les pièces de Bernhard, comme cela est fait à, au Théâtre municipal d'Avignon, non ce n'est pas d'un festival à l'autre, est une chaudière. L'asphyxie. Les spectateurs en sortent hagards, Thomas Bernhard apprécierait.

Prenez par exemple une donnée première du texte : l'heure qu'il est. Thomas Bernhard a écrit sa pièce en trois scènes : le matin, midi, le soir. N'oublions pas que son acteur n'a pas bien vieilli, qu'il ne bouge plus qu'à peine, qu'il regarde et écoute les heures passer.

Surtout, car le talent de Thomas Bernhard est là, il « exprime » les heures qui passent, celles qui lui restent. Pierre Roussin, qui met en scène à Avignon des choses de Tchekhov, et qui a tenu à ce que ce soit joué dehors avant la fin du jour (d'où le nom du spectacle, Chronique d'une fin d'après-midi), a remarqué, et c'est très vrai, que chaque nouvelle et chaque scène des pièces de Tchekhov sont situées à une heure précise de la journée ou de la nuit. Et que ce qui est dit par les protagonistes ne pourrait pas être dit, de cette manière, sur ce ton, à une autre heure.

A ce propos, un souvenir du tournage du film de Clouzot Les Espions. C'était une chambre de clinique, et un personnage, de son lit, montrait la fenêtre, et disait : « Regardez là, sur le toit! » Le chef-opérateur, Christian Matras, dit : « Vous parlez du toit, mais il est quelle heure, Monsieur Clouzot ? »
- 9 heures du matin!
- Fin février?
- Début mars.
- Ciel couvert?
- Ah non, pas du tout.
- 9 heures, vous êtes sûr, pas plus ?
- Non, Christian, pas plus ! Et Christian Matras, levant la tête vers les électriciens, sur la passerelle, disait : « Messieurs, vous avez entendu, 9 heures du matin, début mars, ciel sans nuages, vous me rassurez s'il vous plaît le 5 et je vous prie, vous m'envoyez le 11, sur le volet de droite, avec une tartarine. » Puis, se tournant de nouveau vers Clouzot, qui allumait sa pipe dans l'ombre, plus loin dans le studio, Matras dit : « Vous êtes certains qu'il dit cela, comme cela, si tôt le matin, encore sur son lit ? »

« Pourquoi, il ne fait pas encore assez jour, à 9 heures, en mars, pour distinguer le toit ? »
- Non, ce sont les mots qu'il dit ! Ce n'est pas trop brusque ? Les voyelles ne sonnent pas trop vif ? Il se réveille à peine, non ?
- Non, Christian, c'est un agent secret, en mission, il est sur le coup depuis trois heures déjà !
- Vous entendez, Messieurs, trois heures déjà, alors si vous voulez bien, vous m'êtes les tartarines sur le lit ! »

Simple et compliqué comme Christian Matras, Thomas Bernhard, qui fait marmouset sans cesse son rôle de vieux comédien, ne lui fait pas penser et dire la même chose aux heures différentes du jour. Il n'est séparé de la mort que par un fil. Chaque heure est de son côté comme chaque rayon du soleil saisset on perdait des voix.

« Compliquement compliqué »

La mise en scène de Christian Colin, à Avignon, paralyse la pièce dans une boîte sans franchise ouverture sur le dehors. Nous sommes dans un noir éternel, avec des lampes. Les heures ne sont plus sensibles. Le texte perd son assise, son décor.

La fenêtre, dans le décor, n'est pas une image de fenêtre, mais un genre d'imposte qui donne sur du

rien. La porte de la chambre s'inscrit dans une surface que Christian Colin nous présente comme une surface fictive, qui ne donne sur rien elle non plus. Ni par l'imitatif réaliste ni par l'invention ou le décalage imaginaire, ce décor ne transcende la vérité et l'illusion. C'est du « faux » sans plus. Or, les trois scènes de la pièce de Bernhard sont un peu comme des débris de vie qu'un reste de sang, de souffle, ferait aller et venir de la fenêtre à la porte. Le vieil acteur ne peut s'empêcher d'aller écouter si rien ne vient, ne bouge, au-delà de la porte, et d'aller avaler un coup d'air à la fenêtre qui, malgré tout, restera jusqu'à la fin une ouverture sur l'univers, l'infini, l'éternel.

Presque toute la mise en scène, que l'on pourrait dire « compliquement compliquée », est comme cela en partie, sans, par excès de boboche, et le jeu du grand acteur, pas du tout octogénaire, Jean-Paul Roussillon est en partie à faux lui aussi. Il fait passer les innombrables idées et nuances et beautés du texte par le ronron d'un moulin à eau vocal, inodore. C'est une humide répétitive, sotte, vaguement goguenarde, comme si un distributeur automatique balançait les paroles dans le vide.

MICHEL COURNOT.
* Théâtre municipal, 21 à 30, jusqu'au 27 juillet.

Cinq lectures à la Chartreuse

Créations en huis clos

Des auteurs jeunes, des élèves comédiens pleins d'ardeur, et le souffle de l'épopée dans ces textes écrits et mis à l'épreuve à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

Cinq pièces écrites cet hiver dans une solitude monastique ont été livrées au public de Villeneuve-lès-Avignon. Les auteurs, Michel Azama, Roland Fichet, Philippe Minyana, Jean-Pierre Ruzault et Yves Reynaud, avaient été choisis pour écrire des pièces de la Chartreuse pour une expérience d'écriture dramatique à la commande, dans les cellules où travaillaient Bernard Noël, Anne Hébert et quelques autres.

La règle : un motement supposé propice à la création, seulement rompu le soir, comme au temps des chartreux, par le dîner communautaire. Une expérience « très étonnante », disent-ils, de réclusion à cinq sur fond de mistral, avec « visites de fondations » des moines déistes et choix de sensibilité aboutissant à des dialyses d'idées ou d'obsessions « bien au-delà de l'échange intellectuel prévisible ».

Le travail de chacun des auteurs a été marqué par ce contexte commu-

OFF

Les enfants de la Basoche

En 1986, pour créer dans le off le Lavoir, le Théâtre de la Basoche a « cessé de tourner ». Bien lui en a pris. Cette saga qu'on dirait des lendemains, un certain jour de 1914, fut, deux ans plus tard, traduite dans une dizaine de langues et parut à l'Avant-Scène. La Basoche a joué le Lavoir dans la France entière, à Paris, en Italie, en Angleterre, où le spectacle a reçu le prix Frynne du festival d'Edimbourg. Le succès est congné Dominique Durvin, metteur en scène de la compagnie, et Hélène Prévost, comédienne. La production était lourde - quatorze personnes - elle est à présent plus qu'amortie.

En juin dernier, à Amiens, dans une salle des fêtes prêtée par un hôpital, la Basoche répétait le Salon, coigné encore par Dominique Durvin et Hélène Prévost. Après la mythologie populaire du Lavoir, voici la mythologie culturelle d'une petite ville de province.

Amiens - où parviennent des échos des lettres salons parisiens du dix-huitième siècle.

Dominique Durvin et Hélène Prévost sont tous deux enseignants : il faut bien vivre. Ils ne se posent pas en écrivains, et parlent de leur plaisir à fabriquer des « machines à spectacles », ancrées « sans passionisme » dans la mémoire collective. Ils avaient créé, depuis la fondation

de la Basoche, des auteurs contemporains, mais également Racine, Molière, et tourné dans la région : « Pendant des années, nous avons vécu uniquement sur nos recettes ». Un jour, face à l'indifférence des subventionneurs, ils ont décidé de « faire un spectacle dont personne ne pourra nous dire qu'il a déjà été monté ». Ainel est né le Lavoir.

Dans les faits, rien n'a vraiment changé. La compagnie ne dispose toujours pas de local de répétition, ni de lieu de représentation. Et le Lavoir a été accueilli cinq fois à la Maison de la culture, dont quatre fois à la recette. L'Etat (50 000 F) et la ville d'Amiens (150 000 F) ont tout de même débloqué depuis deux ans des subventions. Et la région, pour la création à Avignon du Salon, a accordé une aide de 150 000 F.

Depuis un an, déjà, la Basoche prépare parallèlement, avec les enfants des écoles d'Amiens, les Saints Innocents, une pièce, coignée toujours, sur les mêmes ouverts dans les manufactures picardes au dix-neuvième siècle. Si tout va bien, le compagnie espère trouver un coproducteur, en 1989.

ODILE QUIROT.
* Le Salon, au Rosier Théâtre, 18330.

Pour ces textes, comme pour la Tentation d'Antoine, d'Yves Reynaud, une vraie mise en scène simple presque superflue. Il est même probable que la pièce de Minyana, comme jadis En revenant d'expo de Grunberg, lui à Théâtre ouvert par la troupe de Jean-Pierre Vincent, a trouvé à son traitement idéal. En revanche, Désert désert, de Jean-Pierre Renault, requiert un mode de représentation plus élaboré. C'est une partition scénique où l'auteur prévoit d'étonnantes manipulations d'images et d'objets, autour de personnages de vieux comiques, qui font rêver de vrais grands professionnels chebuns...

Il reste que, globalement, les élèves comédiens ont manifesté une verve prometteuse et que les cinq auteurs ont rassuré ceux qui se lamentent sur le tarissement de l'écriture théâtrale. Surtout, ils ont montré qu'après le temps des monologues et du théâtre récit, des personnages pouvaient engager un dialogue, inscrire les rêves individuels dans un mouvement collectif, annoncer ce qui somme le retour de l'épopée.

BERNADETTE BOST.

* D'autres lectures de pièces contemporaines proposées par les éditions Edilig et Actes Sud-Papiers ont lieu tous les jours à 17 h 30, jusqu'au 1er août, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, cloître Marchettes.

Culture

MUSIQUE

« *Così fan tutte* », à Aix-en-Provence

Le poker menteur de Llorca

Accueil mitigé mais, dans l'ensemble, favorable pour ce nouveau « *Così* » : il ne donne cependant qu'une image très imparfaite d'un des chefs-d'œuvre de Mozart.

Denis Llorca, qui avait monté à Lyon un amusant *Falsstaff* du côté de chez Pagol, a l'excuse d'avoir découvert récemment et le maître, et *Così*. Ce n'est pas une raison pour transformer l'ouverture en une séance de « strip-poker » dans un tripot, la dame qui a perdu se dévêtant debout sur une table.

Tout l'opéra se déroule, on ne sait pourquoi, dans cette salle de jeux aux boiseries sombres, aux frontons triangulaires (maçonneries ?), aux fenêtres aveugles, parfois remplies par des tableaux (décor de Jean-Paul Moye). Pas de barque, point d'air de la mer pour le sublime *Soave sta il vento*, point de jardin embaumé pour la sérénade, confinée dans un cabinet noir sur un canapé.

On s'étonne que deux jeunes filles naïves aient élu domicile dans ce lieu public, où leurs confidences domestiques et leurs joutes

amoureuses se passent en la présence crispante de joueurs acharnés, d'ailleurs totalement indifférents au suicide des faux Albanais ou au désespoir de Fior-diligi.

Par moments, des flots de rétro et de masques vénitiens envahissent le plateau, sans raison. Et la scène des toasts, de la signature des contrats, est sabotée par ces figures d'entremetteur qui rendent incompréhensible le coup de théâtre final et détruisent le charme amer de cet admirable ensemble vocal.

En plus de ces contresens, que l'on ne finirait pas de relever, c'est l'équilibre mozartien qu'ébranle une direction d'acteurs hasardeuse, lourde et outrée. Olaf Baer (Guglielmo) et Hans-Peter Blockwitz (Ferrando) sont emportés et brutaux, ils cherchent à ridiculiser leurs fiancées réelles ou supposées, alors que leurs voix, riches et charmantes, devraient en faire des êtres séduisants, au tempérament vif, jamais odieux avec d'aussi adorables jeunes filles.

Et Mozart aurait-il pu écrire une musique d'une divine élégance pour ces pimbêches à

l'intelligence limitée? Brigitte Poeschner-Klebel a un beau timbre réveur, mais son port imposant, son phrasé un peu traînant et scolaire n'en font pas une Fior-diligi idéale; Eirian James, mince et vive, est une Dorabella plus plausible, voix d'une jolie couleur sombre, un peu monocorde. Quant à Dawn Upshaw, claire et riante Despina, elle a un timbre pincé et une taille qui ne correspond pas au format traditionnel de la soprano mozartienne.

Don Alfonso, enfin, est José Van Dam : excellent comme toujours, même si Llorca en a fait un « deus », sorte de Méphisto ou de personnage de Laclès. Il n'est pas pour rien dans l'impression quelque peu sinistre que laisse cette représentation.

Jeffrey Tate, lui, défend l'esprit de Mozart, à la tête du mélodieux English Chamber Orchestra, sans pourtant pouvoir toujours rétablir l'équilibre et redonner aux personnages l'étoffe humaine dont le metteur en scène les prive.

JACQUES LONCHAMPT.

* Prochaines représentations les 25, 28 et 31 juillet (cette dernière, retransmise par A 2). Coproduction Opéra de Lyon-Société lyonnaise de banques.

CINÉMA

« *Inside Daisy Clover* » de Robert Mulligan

Les mensonges d'Hollywood

Robert Mulligan appartient à une génération de cinéastes américains qui, venus de la télévision, représentent une « nouvelle vague » à la fin des années 50. Il fut très estimé en France. Pourtant, *Inside Daisy Clover*, qu'il réalisa en 1965, y resta inédit une dizaine d'années, à l'exception d'une présentation au « Ciné-Club », d'Antenne 2, en été 1974. Entre-temps, on avait vu *Un été à 42* et *l'Autre*. Les bizarreries de la distribution occultent, ainsi, des chefs-d'œuvre. *Inside Daisy Clover* en est un, plus anti-hollywoodien que nature, plus dur et plus noir qu'une *Stolle est née*, de George Cukor, auquel le sujet — somptueux mélodrame — peut faire penser.

L'action, empruntée à un roman de Gavin Lambert (auteur, d'ailleurs du scénario), se situe entre 1936 et 1938. Une adolescente subit brutalement l'expérience d'une vie de star. Semi-clochard sur une plage du Pacifique, Daisy Clover (Natalie Wood), nommée d'une mère à l'esprit dérangé (vous reconnaîtrez Ruth Gordon, la vieille dame de *Harold et Maude*), est découverte par Raymond Swan (Christopher Plummer), producteur surmoué « la princesse des ténèbres ». Celui-ci la lance dans la comédie musicale, veut faire d'elle « la petite chérie des Etats-Unis ». Doublée pour le chant par la voix de Jackie Ward, Daisy Clover devient ainsi le prototype monstrueux d'une Judy Garland jeune, mâinée de Mary Pickford.

Elle tombe amoureuse de l'acteur Wade Lewis (Robert Redford) et l'épouse malgré l'opposition des studios. Il est alcoolique, homosexuel, et l'abandonne la nuit de leurs noces. Natalie Wood (l'actrice était alors âgée de vingt-sept ans) passe ainsi, à l'écran d'une sorte d'état d'enfance aux désillusions de l'âge adulte. Robert Redford n'était pas encore vedette et le rôle qu'il tient ici, superbement, ne correspond à rien de ce qui fera son mythe. En fait, tous les personnages (y compris Katharine Bard, son épouse) provoquent un malaise. Ils sont aliénés par Hollywood, dont Mulligan stigmatise impitoyablement dans ce film l'aveuglement et les méfaits. La réalisation (en Panavision), l'utilisation des couleurs, désamorcent elles aussi l'euphorie du cinéma. La dépression nerveuse, la folie et la mort rôdent.

Ce film est un cauchemar froid, où la vie rêvée et la vie vécue se fondent dans la même tragédie. La fin, encore plus surprenante que le reste par ses ruptures de ton, vous laissera pantois.

JACQUES SICLER.

LETTRES

La mort de l'écrivain hongrois Miklos Szentkuthy

Un demiurge faussement désinvolte. « Pour moi, une journée idéale commencerait tôt le matin à l'université par une dispute consacrée à la Sursum theologiam, de Thomas d'Aquin et s'achèverait tard le soir sur la scène d'un cabaret pour y raconter des historiettes piquantes... » Livré d'un ton suave, cette confidence figure bien le personnage hors norme qu'était Miklos Szentkuthy : un esprit diabolique capable de tout penser et de tout déconner à des fins parodiques. Sa mort, à Budapest, le 20 juillet, quelques semaines après son quatre-vingtième anniversaire, occulterait alors que la publication de son *Autobiographie* l'avait enfin révélé à un large public. Intitulée *Frivolités et confessions*, cette autobiographie ressemble à la divagation lucide d'un auteur au travers de sa vie et de son œuvre. Szentkuthy parle de ses fascinations, de ses masques, de ses jeux méditatifs, de sa volonté de tout recréer, comme si, sur le bateau « terre », il était maître à bord, non pas après Dieu, mais à égalité avec lui.

Physiquement, Szentkuthy était un géant, et son œuvre est à son image : colossale, proliférante, presque monstrueuse. Dès 1934, à l'âge de vingt-quatre ans, il publie un roman labyrinthique (*Præ*), dont György Szonyi a dit qu'il aurait été salué comme l'ouvrage le plus novateur de son temps s'il n'avait eu la malchance d'être écrit en hongrois... Malchance, évidemment, qui devait durer et retarder la reconnaissance de Szentkuthy en Europe. Mais c'est un retard qui touche à sa fin : des

traductions sont en cours, notamment en France, où les éditions Phébus préparent l'édition de trois titres (*Autobiographie, Renaissance noire, Chapitre sur l'amour*).

La voie est ouverte qui devrait, dans les années à venir, apporter les neuf volumes du grand œuvre de Szentkuthy : le *Bréviaire de saint Orphée*. Il faudra alors, aux côtés de Proust, de Joyce et de Borges, faire une place à ce prodigieux créateur d'histoires chimériques et satiriques qui toujours voulait « canoniser le noir » (*Chapitre sur l'amour*).

« A la fin d'un entretien qu'il avait transformé en une farce inspirée, Miklos Szentkuthy cherchait un qualificatif pour signifier son rapport aux hommes et aux choses. Quelqu'un souffla : « bienveillant ». Et Miklos, méchant soudain, dit mot dans sa bouche édentée : « Bienveillant, bienveillant, non, pas si bienveillant que ça : vaillant ! ». Difficile, en effet, de l'imaginer autrement que vaillant sur la mémoire des âges et le destin des hommes comme un demiurge faussement désinvolte.

Ultime élégance de ce dandy aux épaules de bécobron : quitter la scène littéraire avant que les professeurs ne viennent tout déglorifier. Szentkuthy est parti avant la gloire qui guette, pour rire tragiquement « en toute frivolité », aurait-il ajouté, avec les ombres dont il voila le visage : Dürer, Goethe, Haydn, Haendel et surtout Mozart.

ANDRÉ VELTER.

EXPOSITION

« Orient textile » chez Triff

Quinze ans après son premier voyage en Orient, Henri Daumas, l'un des premiers antiquaires à avoir présenté des kilims turcs à Paris, choisit d'organiser ses expositions dans un nouvel espace, la galerie Triff. Ouvert depuis le printemps, ce centre de l'art textile oriental, se déploie sur 300 mètres carrés, agrémenté de quatre panneaux de moucharabieh (persienne à claire-voie) fabriqués à Beyrouth et montés en kit, de tentures nomades, et même d'une fontaine de papier dessinée d'après le modèle syrien et... construite avec des pierres du Poitou du seizième siècle.

La première exposition réunit une vingtaine de pièces : châles du Cachemire, sculptures « susani » (travaux d'aiguille en persan), draps de noces, cadeaux princiers

brodés de fleurs de lotus exécutés à Bokhara, Samara, de points de rencontre de la route de la soie. Le charme naît encore de ces « tiras fatamidés », textiles destinés à ensevelir les morts, et qu'on retrouve ici sous verre à l'état de fragments. Restent ce tapis de prière « marquis » par les agencements successifs, ce manteau d'hiver ouzbek, ce superbe « homme au couteau », kilim d'Anatolie centrale, aussi raffiné et violent qu'un graffiti. La galerie, qui présente aussi des rééditions, a ouvert un atelier de restauration. En novembre prochain devrait être inauguré le département livrairie.

L. B.

* Galerie Triff, 35, rue Jacob, Paris (6^e). Tél. : 42-60-22-60, jusqu'au 23 juillet.

Communication

Un an de concurrence entre les chaînes

La 5 et M6 accentuent leur percée

La « jeune garde » des télévisions, la 5 et M6, vient incontestablement grignoter sa part de « gâteau » de l'audience télévisée, au détriment de toutes les autres chaînes. Telle est la principale conclusion tirée de l'analyse des parts d'audience que publie Médiamétrie, sur la base de son enquête téléphonique de 55 000. Depuis le début de l'année 1988, la 5 a même dépassé FR3, et M6 cumule peu à peu l'écart qui la sépare de Canal Plus. Rien d'étonnant à cette percée des nouvelles chaînes : comme le montre notre graphique, leur couverture géographique a sensiblement progressé depuis juin 1987.

Depuis le mois dernier, M6 a passé le cap fatidique des 50 % d'« initialisés », c'est-à-dire qu'un foyer sur deux a accès à la sixième

chaîne, alors que la 5 touche les deux tiers des Français. Du fait de cette progression « mécanique », toutes les autres chaînes sont en baisse. TF1, qui avait atteint des sommets en décembre 1987, reste toujours en tête (*Le Monde* du 27 janvier) mais doit se contenter d'une part en baisse de 0,6 point par rapport à juin 1987. A2, qui a réussi à enrayer son déclin de l'automne, ne perd que 0,6 point en un an. La perte de 1,3 point de part d'audience est plus inquiétante pour FR3, qui paraît de moins en moins. Du coup, M6 passe de 1,4 % à 3,2 % de part d'audience, et la 5 de 8 % à 9,9 %.

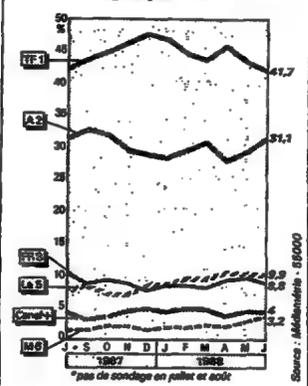
Certes, en audience cumulée (nombre de personnes ayant regardé au moins une fois la télévision dans la journée), toutes les chaînes peu-

vent pavoiser, car elles progressent d'une année sur l'autre. Mais c'est tout simplement parce que les Français sont un peu plus « téléphages » cette année. Sauf en mars, l'audience cumulée de la télévision au premier semestre dépasse celle de la même période en 1987. Ainsi, 83,9 % des Français de plus de quinze ans ont regardé le petit écran un jour de juin 1988, contre 81,2 % il y a un an. En audience cumulée, TF1 est en tête avec 57,3 %, suivie d'A2 (50,6 %), FR3 (24,2 %), la 5 (18,4 %), M6 (8 %) et Canal Plus (7,8 %) en juin 1988.

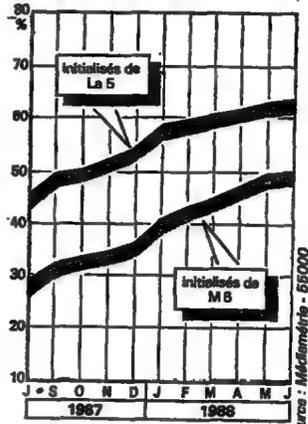
Ces mêmes Français semblent aussi plus venables, car la durée moyenne d'écoute de toutes les chaînes est en baisse comparée à celle de l'année précédente.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Part d'audience des chaînes depuis juin 1987



Les foyers touchés par la 5 et M6



DU 22/7/88 AU SAMEDI 6/8/88

Scout

BRADERIE avant fermeture pour travaux
NOUVELLE COLLECTION D'HIVER à partir du 5 septembre

10, rue de Turbigo, 75001 Paris - Tél. : 45-08-89-31

M. Robert Maxwell intéressé par le rachat du groupe Macmillan. — Le groupe d'édition américain Macmillan Inc., cible d'un OPA hostile du financier texan Robert Bass, a annoncé avoir reçu une offre d'achat de près de 2,1 milliards de dollars (13 milliards de francs) de la part du groupe britannique Maxwell Communications.

M. Maxwell propose 80 dollars (496 F) au comptant par action Macmillan contre 75 dollars (472 F) offerts par M. Bass. Le marché s'attend de nouvelles surenchères. Groupe spécialisé notamment dans les livres scolaires, Macmillan a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 955,8 millions de dollars et a dégagé un bénéfice net de 70,7 millions de dollars.

Frédéric Mitterrand s'apprête à quitter TF 1. — Frédéric Mitterrand, qui avait manifesté plusieurs reprises son désaccord avec la politique menée par TF 1, serait en passe de quitter la chaîne de Francis Bouquies pour rejoindre Antenne 2. Des négociations ont déjà été engagées entre l'animateur et A 2 qui seraient sur le point d'aboutir, mais les deux parties se refusent pour le moment à tout commentaire. Le conflit entre TF 1 et Frédéric Mitterrand semble avoir éclaté après la suppression de son émission « Permission de minuit ». Tandis que l'animateur souhaitait retrouver un talk-show quotidien, la direction de la Une ne lui accordait qu'une émission mensuelle « Desirés » tout d'abord, puis, plus récemment, « Bonsoir ». Dès lors, la rupture semblait largement consommée.

théâtre

LES VISITES

« *Le monde de Napoléon* » de Jean-Claude Cochet, Théâtre de la Ville, 10 à 11 h, 19 h, 20 h 30, 21 h 30, 22 h 30, 23 h 30, 24 h 30, 25 h 30, 26 h 30, 27 h 30, 28 h 30, 29 h 30, 30 h 30, 31 h 30, 32 h 30, 33 h 30, 34 h 30, 35 h 30, 36 h 30, 37 h 30, 38 h 30, 39 h 30, 40 h 30, 41 h 30, 42 h 30, 43 h 30, 44 h 30, 45 h 30, 46 h 30, 47 h 30, 48 h 30, 49 h 30, 50 h 30, 51 h 30, 52 h 30, 53 h 30, 54 h 30, 55 h 30, 56 h 30, 57 h 30, 58 h 30, 59 h 30, 60 h 30, 61 h 30, 62 h 30, 63 h 30, 64 h 30, 65 h 30, 66 h 30, 67 h 30, 68 h 30, 69 h 30, 70 h 30, 71 h 30, 72 h 30, 73 h 30, 74 h 30, 75 h 30, 76 h 30, 77 h 30, 78 h 30, 79 h 30, 80 h 30, 81 h 30, 82 h 30, 83 h 30, 84 h 30, 85 h 30, 86 h 30, 87 h 30, 88 h 30, 89 h 30, 90 h 30, 91 h 30, 92 h 30, 93 h 30, 94 h 30, 95 h 30, 96 h 30, 97 h 30, 98 h 30, 99 h 30, 100 h 30, 101 h 30, 102 h 30, 103 h 30, 104 h 30, 105 h 30, 106 h 30, 107 h 30, 108 h 30, 109 h 30, 110 h 30, 111 h 30, 112 h 30, 113 h 30, 114 h 30, 115 h 30, 116 h 30, 117 h 30, 118 h 30, 119 h 30, 120 h 30, 121 h 30, 122 h 30, 123 h 30, 124 h 30, 125 h 30, 126 h 30, 127 h 30, 128 h 30, 129 h 30, 130 h 30, 131 h 30, 132 h 30, 133 h 30, 134 h 30, 135 h 30, 136 h 30, 137 h 30, 138 h 30, 139 h 30, 140 h 30, 141 h 30, 142 h 30, 143 h 30, 144 h 30, 145 h 30, 146 h 30, 147 h 30, 148 h 30, 149 h 30, 150 h 30, 151 h 30, 152 h 30, 153 h 30, 154 h 30, 155 h 30, 156 h 30, 157 h 30, 158 h 30, 159 h 30, 160 h 30, 161 h 30, 162 h 30, 163 h 30, 164 h 30, 165 h 30, 166 h 30, 167 h 30, 168 h 30, 169 h 30, 170 h 30, 171 h 30, 172 h 30, 173 h 30, 174 h 30, 175 h 30, 176 h 30, 177 h 30, 178 h 30, 179 h 30, 180 h 30, 181 h 30, 182 h 30, 183 h 30, 184 h 30, 185 h 30, 186 h 30, 187 h 30, 188 h 30, 189 h 30, 190 h 30, 191 h 30, 192 h 30, 193 h 30, 194 h 30, 195 h 30, 196 h 30, 197 h 30, 198 h 30, 199 h 30, 200 h 30, 201 h 30, 202 h 30, 203 h 30, 204 h 30, 205 h 30, 206 h 30, 207 h 30, 208 h 30, 209 h 30, 210 h 30, 211 h 30, 212 h 30, 213 h 30, 214 h 30, 215 h 30, 216 h 30, 217 h 30, 218 h 30, 219 h 30, 220 h 30, 221 h 30, 222 h 30, 223 h 30, 224 h 30, 225 h 30, 226 h 30, 227 h 30, 228 h 30, 229 h 30, 230 h 30, 231 h 30, 232 h 30, 233 h 30, 234 h 30, 235 h 30, 236 h 30, 237 h 30, 238 h 30, 239 h 30, 240 h 30, 241 h 30, 242 h 30, 243 h 30, 244 h 30, 245 h 30, 246 h 30, 247 h 30, 248 h 30, 249 h 30, 250 h 30, 251 h 30, 252 h 30, 253 h 30, 254 h 30, 255 h 30, 256 h 30, 257 h 30, 258 h 30, 259 h 30, 260 h 30, 261 h 30, 262 h 30, 263 h 30, 264 h 30, 265 h 30, 266 h 30, 267 h 30, 268 h 30, 269 h 30, 270 h 30, 271 h 30, 272 h 30, 273 h 30, 274 h 30, 275 h 30, 276 h 30, 277 h 30, 278 h 30, 279 h 30, 280 h 30, 281 h 30, 282 h 30, 283 h 30, 284 h 30, 285 h 30, 286 h 30, 287 h 30, 288 h 30, 289 h 30, 290 h 30, 291 h 30, 292 h 30, 293 h 30, 294 h 30, 295 h 30, 296 h 30, 297 h 30, 298 h 30, 299 h 30, 300 h 30, 301 h 30, 302 h 30, 303 h 30, 304 h 30, 305 h 30, 306 h 30, 307 h 30, 308 h 30, 309 h 30, 310 h 30, 311 h 30, 312 h 30, 313 h 30, 314 h 30, 315 h 30, 316 h 30, 317 h 30, 318 h 30, 319 h 30, 320 h 30, 321 h 30, 322 h 30, 323 h 30, 324 h 30, 325 h 30, 326 h 30, 327 h 30, 328 h 30, 329 h 30, 330 h 30, 331 h 30, 332 h 30, 333 h 30, 334 h 30, 335 h 30, 336 h 30, 337 h 30, 338 h 30, 339 h 30, 340 h 30, 341 h 30, 342 h 30, 343 h 30, 344 h 30, 345 h 30, 346 h 30, 347 h 30, 348 h 30, 349 h 30, 350 h 30, 351 h 30, 352 h 30, 353 h 30, 354 h 30, 355 h 30, 356 h 30, 357 h 30, 358 h 30, 359 h 30, 360 h 30, 361 h 30, 362 h 30, 363 h 30, 364 h 30, 365 h 30, 366 h 30, 367 h 30, 368 h 30, 369 h 30, 370 h 30, 371 h 30, 372 h 30, 373 h 30, 374 h 30, 375 h 30, 376 h 30, 377 h 30, 378 h 30, 379 h 30, 380 h 30, 381 h 30, 382 h 30, 383 h 30, 384 h 30, 385 h 30, 386 h 30, 387 h 30, 388 h 30, 389 h 30, 390 h 30, 391 h 30, 392 h 30, 393 h 30, 394 h 30, 395 h 30, 396 h 30, 397 h 30, 398 h 30, 399 h 30, 400 h 30, 401 h 30, 402 h 30, 403 h 30, 404 h 30, 405 h 30, 406 h 30, 407 h 30, 408 h 30, 409 h 30, 410 h 30, 411 h 30, 412 h 30, 413 h 30, 414 h 30, 415 h 30, 416 h 30, 417 h 30, 418 h 30, 419 h 30, 420 h 30, 421 h 30, 422 h 30, 423 h 30, 424 h 30, 425 h 30, 426 h 30, 427 h 30, 428 h 30, 429 h 30, 430 h 30, 431 h 30, 432 h 30, 433 h 30, 434 h 30, 435 h 30, 436 h 30, 437 h 30, 438 h 30, 439 h 30, 440 h 30, 441 h 30, 442 h 30, 443 h 30, 444 h 30, 445 h 30, 446 h 30, 447 h 30, 448 h 30, 449 h 30, 450 h 30, 451 h 30, 452 h 30, 453 h 30, 454 h 30, 455 h 30, 456 h 30, 457 h 30, 458 h 30, 459 h 30, 460 h 30, 461 h 30, 462 h 30, 463 h 30, 464 h 30, 465 h 30, 466 h 30, 467 h 30, 468 h 30, 469 h 30, 470 h 30, 471 h 30, 472 h 30, 473 h 30, 474 h 30, 475 h 30, 476 h 30, 477 h 30, 478 h 30, 479 h 30, 480 h 30, 481 h 30, 482 h 30, 483 h 30, 484 h 30, 485 h 30, 486 h 30, 487 h 30, 488 h 30, 489 h 30, 490 h 30, 491 h 30, 492 h 30, 493 h 30, 494 h 30, 495 h 30, 496 h 30, 497 h 30, 498 h 30, 499 h 30, 500 h 30, 501 h 30, 502 h 30, 503 h 30, 504 h 30, 505 h 30, 506 h 30, 507 h 30, 508 h 30, 509 h 30, 510 h 30, 511 h 30, 512 h 30, 513 h 30, 514 h 30, 515 h 30, 516 h 30, 517 h 30, 518 h 30, 519 h 30, 520 h 30, 521 h 30, 522 h 30, 523 h 30, 524 h 30, 525 h 30, 526 h 30, 527 h 30, 528 h 30, 529 h 30, 530 h 30, 531 h 30, 532 h 30, 533 h 30, 534 h 30, 535 h 30, 536 h 30, 537 h 30, 538 h 30, 539 h 30, 540 h 30, 541 h 30, 542 h 30, 543 h 30, 544 h 30, 545 h 30, 546 h 30, 547 h 30, 548 h 30, 549 h 30, 550 h 30, 551 h 30, 552 h 30, 553 h 30, 554 h 30, 555 h 30, 556 h 30, 557 h 30, 558 h 30, 559 h 30, 560 h 30, 561 h 30, 562 h 30, 563 h 30, 564 h 30, 565 h 30, 566 h 30, 567 h 30, 568 h 30, 569 h 30, 570 h 30, 571 h 30, 572 h 30, 573 h 30, 574 h 30, 575 h 30, 576 h 30, 577 h 30, 578 h 30, 579 h 30, 580 h 30, 581 h 30, 582 h 30, 583 h 30, 584 h 30, 585 h 30, 586 h 30, 587 h 30, 588 h 30, 589 h 30, 590 h 30, 591 h 30, 592 h 30, 593 h 30, 594 h 30, 595 h 30, 596 h 30, 597 h 30, 598 h 30, 599 h 30, 600 h 30, 601 h 30, 602 h 30, 603 h 30, 604 h 30, 605 h 30, 606 h 30, 607 h 30, 608 h 30, 609 h 30, 610 h 30, 611 h 30, 612 h 30, 613 h 30, 614 h 30, 615 h 30, 616 h 30, 617 h 30, 618 h 30, 619 h 30, 620 h 30, 621 h 30, 622 h 30, 623 h 30, 624 h 30, 625 h 30, 626 h 30, 627 h 30, 628 h 30, 629 h 30, 630 h 30, 631 h 30, 632 h 30, 633 h 30, 634 h 30, 635 h 30, 636 h 30, 637 h 30, 638 h 30, 639 h 30, 640 h 30, 641 h 30, 642 h 30, 643 h 30, 644 h 30, 645 h 30, 646 h 30, 647 h 30, 648 h 30, 649 h 30, 650 h 30, 651 h 30, 652 h 30, 653 h 30, 654 h 30, 655 h 30, 656 h 30, 657 h 30, 658 h 30, 659 h 30, 660 h 30, 661 h 30, 662 h 30, 663 h 30, 664 h 30, 665 h 30, 666 h 30, 667 h 30, 668 h 30, 669 h 30, 670 h 30, 671 h 30, 672 h 30, 673 h 30, 674 h 30, 675 h 30, 676 h 30, 677 h 30, 678 h 30, 679 h 30, 680 h 30, 681 h 30, 682 h 30, 683 h 30, 684 h 30, 685 h 30, 686 h 30, 687 h 30, 688

Communication accentuent leur percée

Spectacles

théâtre

Les autres salles
ARCANES (43-38-19-70). Le Pasch de l'Impasse d'Amont; 20 h.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). La Pour des coups, la paix chez soi; 20 h 30.

Vendredi 22 juillet

piège George Benjamin, P.A. Valade (fl.), Gavres de Benjamin, Kunzert. Dans le cadre du Festival d'été de Paris. Quatuor Ludwig, 19 h, mar. Gavres de Schubert, Ravel, Beethoven. Dans le cadre du Festival d'été de Paris.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing; 20 h 30.
GEUVRE (48-74-42-52). Exercices de style; 20 h 45.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avant; 20 h 30.

cinéma

Tropes, droit de vacances (1952) de Paul Powell. Dreyfus Lajolle (1974) d'Yves Boisset, 14 h 30; Américain 2; Paris Flash (1958) d'Albert Camus et Pierre Watrin, Ardenne, l'insomnie de la Seine (1978) de Michel Lemer, 16 h 30; Provincial, Scène à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 19 h 30; Résonance à Paris, les Gens de lettres (1960) d'Henri Champois et Léonard Piel, 20 h 30; Entr'acte (1924) de René Clair, Paris qui dort (1923) de René Clair, 20 h 30.

Paris en visites

SAMEDI 23 JUILLET
« Tombes d'écritures et de cantarines au Père-Lachaise », 10 h 30; « Les héros du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).
« Versailles: le potager du Roy », 10 h, rue du Marché-Joffroy (Monuments historiques).
« La peinture moderne de Picasso à Matisse », 10 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Pierre-Yves Jastel).

Les exclusivités

LES SALES DU DÉSIR (Fr.-All., v.a.). Les Ailes d'André-Georges I, 6 (43-26-48-18); Géomètre Ambassade, 6 (43-39-19-05).
AMÈRE RÉCOULE (All., v.a.). Studio de la Harpe, 9 (46-34-23-52).
LES ANGES SANDWICHES (Fr.). UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 JUILLET
1. rue des Prouvaires, 11 heures: Les énergies divines et le problème de la guérison, par Claude Gion; « Les anges et leur action dans le monde », par Naty.

74-94-94) UGC Normandie, 8 (45-63-16-16); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistrat, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94); La Gambetta, 20 (46-36-10-96).
L'AS DE PIQUE (Tch., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); 14 juillet Parosse, 6 (43-26-58-00); 14 juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); 14 juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79).
AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.a.). Action Rive Gauche, 5 (43-29-44-00).
AVANTI (A., v.a.). Action Chrétien, 6 (43-29-11-30).
BARBEROUSSE (Jap., v.a.). 14 juillet Parosse, 6 (43-26-58-00).
CERTAINS L'AMÉNT CHAUD (A., v.a.). Action Rive Gauche, 5 (43-29-44-00); Les Trois Balzas, 6 (45-61-10-60).
LA CHARGE HÉROÏQUE (A., v.a.). Action Chrétien, 6 (43-29-11-30).
CITIZEN KANE (A., v.a.). Ranelagh, 16 (42-88-64-14).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.a.). Action Chrétien, 6 (43-29-11-30).
CRAZY HOUSE (A., v.a.). Action Enlès, 5 (43-25-72-07).
LES DAMNÉS (Fr.) (Ll., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
DE SABLE ET DE SANG (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40).
DESSOUZAL (Sov., v.a.). Le Triomphe, 6 (45-62-45-76).
DESPAIR (All., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
DEUX SUPER-FILLES (Ll., v.a.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).
DIRTY DANCING (A., v.a.). George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Les Montparnosse, 14 (43-27-52-37); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.a.). Bretagne, 6 (42-22-57-97); Parosse Opéra, 9 (45-74-95-40); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); v.f.: Res, 2 (42-36-10-96); 45-74-94-94); Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fayette, 13 (43-31-56-86); Sept Parosse, 14 (43-20-32-20); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
CÉRÉMONIE D'AMOUR. (Fr.) Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); UGC Montparnosse, 6 (45-74-94-94); George V, 8 (45-62-41-46); Saint-Lazare-Paquebot, 9 (43-27-52-37); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistrat, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); v.f.: Res, 2 (42-36-10-96); 45-74-94-94); Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fayette, 13 (43-31-56-86); Sept Parosse, 14 (43-20-32-20); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
MISTER DYNAMITE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.f.: Res, 2 (42-36-10-96); UGC Ermitage, 6 (45-62-41-46); Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistrat, 14 (45-39-52-43); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
DONNE-MOI TES YEUX (Fr.). Le Champ, 5 (43-54-51-60).
DRAME DE LA JALOUSIE (Ll., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
ENVERS-ET-MOI, IDOT (A., v.a.). Reflet Logis I, 2 (43-34-42-34).
L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.a.). Le Triomphe, 6 (45-62-45-76).
LES ENCHAÎNÉS (A., v.a.). Reflet Médias Logis, 5 (43-54-42-34); Elysées Lincoln, 6 (43-59-36-14); Sept Parosse, 14 (43-20-32-20).
HELL ZAPPOFFIN (A., v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36).
L'HÔPITAL (A., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (Fr.) (A., v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).
LE TAÏME, MOI NON PLUS (Fr.). Elysée de Bois, 5 (43-37-57-47).
LA LOI DE MURPHY (Fr.) (A., v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).
MACADAM COW-BOY (Fr.) (A., v.f.). Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); Res, 2 (42-36-10-96); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94); La Gambetta, 20 (46-36-10-96).
PLAISIRS PERVERS. (Fr.) Film italien de Lucio Fulci, v.a.: George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); Fayette, 13 (43-31-56-86); Sept Parosse, 14 (43-20-32-20); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
RETOUR DE FLAMME (Fr.). Film américain de Gilbert Cates, v.a.: Patbé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); v.f.: Patbé Française, 6 (45-74-94-94); Fayette, 13 (43-31-56-86); Mistrat, 14 (45-39-52-43); Patbé Montparnosse, 14 (43-20-32-20); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94).
VICÉS ET CACHUCHES. (Fr.) Film italien de Tino Barzani, v.a.: Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Res, 2 (42-36-10-96); 45-74-94-94); Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistrat, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94).
LE VIEUX GARDON. Film italien de Franco Castellani et Pipilo, v.a.: Reflet Médias Logis, 5 (43-54-42-34).
BEAUGRENELLE, 6 (42-22-57-97); Les Trois Balzas, 6 (45-61-10-60).
LA SOURIS QUI RUGESSAIT (Brit., v.a.). Le Champ, 5 (43-54-51-60).
LA SPLENDEUR D'UN AMBASSADEUR (A., v.a.). Ranelagh, 16 (42-88-64-14).
STROMBOLI (Ll., v.a.). Chmy Palcos, 5 (43-54-07-76).
SWEET MOVIE (Fr.-Can.) Studio Gobelins, 13 (43-36-23-44).
LA TAVERNE DE LA JAMAÏQUE (A., v.a.). Action Chrétien, 6 (43-29-11-30).
TAXI DRIVER (Fr.) (A., v.a.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Les Trois Balzas, 6 (45-61-10-60); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94).
VIOLENCE ET PASSION (Ll., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
VOYAGE EN ITALIE (Ll., v.a.). Chmy Palcos, 5 (43-54-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUJEAN COP. Film américain de James Clapham, v.a.: Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Patbé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); v.f.: Res, 2 (42-36-10-96); 45-74-94-94); Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Fayette, 13 (43-31-56-86); Sept Parosse, 14 (43-20-32-20); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
CÉRÉMONIE D'AMOUR. (Fr.) Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); UGC Montparnosse, 6 (45-74-94-94); George V, 8 (45-62-41-46); Saint-Lazare-Paquebot, 9 (43-27-52-37); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistrat, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94).
MISTER DYNAMITE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.f.: Res, 2 (42-36-10-96); UGC Ermitage, 6 (45-62-41-46); Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistrat, 14 (45-39-52-43); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
DONNE-MOI TES YEUX (Fr.). Le Champ, 5 (43-54-51-60).
DRAME DE LA JALOUSIE (Ll., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
ENVERS-ET-MOI, IDOT (A., v.a.). Reflet Logis I, 2 (43-34-42-34).
L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.a.). Le Triomphe, 6 (45-62-45-76).
LES ENCHAÎNÉS (A., v.a.). Reflet Médias Logis, 5 (43-54-42-34); Elysées Lincoln, 6 (43-59-36-14); Sept Parosse, 14 (43-20-32-20).
HELL ZAPPOFFIN (A., v.a.). Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36).
L'HÔPITAL (A., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (Fr.) (A., v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).
LE TAÏME, MOI NON PLUS (Fr.). Elysée de Bois, 5 (43-37-57-47).
LA LOI DE MURPHY (Fr.) (A., v.f.). Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41).
MACADAM COW-BOY (Fr.) (A., v.f.). Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); Res, 2 (42-36-10-96); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94); La Gambetta, 20 (46-36-10-96).
PLAISIRS PERVERS. (Fr.) Film italien de Lucio Fulci, v.a.: George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); Fayette, 13 (43-31-56-86); Sept Parosse, 14 (43-20-32-20); Patbé Cléty, 19 (45-22-46-01).
RETOUR DE FLAMME (Fr.). Film américain de Gilbert Cates, v.a.: Patbé Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); v.f.: Patbé Française, 6 (45-74-94-94); Fayette, 13 (43-31-56-86); Mistrat, 14 (45-39-52-43); Patbé Montparnosse, 14 (43-20-32-20); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94).
VICÉS ET CACHUCHES. (Fr.) Film italien de Tino Barzani, v.a.: Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); George V, 8 (45-62-41-46); v.f.: Res, 2 (42-36-10-96); 45-74-94-94); Parosse Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44); Mistrat, 14 (45-39-52-43); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94).
LE VIEUX GARDON. Film italien de Franco Castellani et Pipilo, v.a.: Reflet Médias Logis, 5 (43-54-42-34).
BEAUGRENELLE, 6 (42-22-57-97); Les Trois Balzas, 6 (45-61-10-60).
LA SOURIS QUI RUGESSAIT (Brit., v.a.). Le Champ, 5 (43-54-51-60).
LA SPLENDEUR D'UN AMBASSADEUR (A., v.a.). Ranelagh, 16 (42-88-64-14).
STROMBOLI (Ll., v.a.). Chmy Palcos, 5 (43-54-07-76).
SWEET MOVIE (Fr.-Can.) Studio Gobelins, 13 (43-36-23-44).
LA TAVERNE DE LA JAMAÏQUE (A., v.a.). Action Chrétien, 6 (43-29-11-30).
TAXI DRIVER (Fr.) (A., v.a.). Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Les Trois Balzas, 6 (45-61-10-60); Gaumont Convention, 15 (45-74-93-40); UGC Maitlot, 17 (47-48-06-06); Images, 18 (45-22-47-94).
VIOLENCE ET PASSION (Ll., v.a.). Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-86-86).
VOYAGE EN ITALIE (Ll., v.a.). Chmy Palcos, 5 (43-54-07-76).

LES CAVES DU MONDE
PASSEZ VOTRE COMMANDE DIRECTEMENT SUR MINUTEL
ou demandez le catalogue à:
TERRIERS ET VIGNOBLES
42, rue de Mulhouse - 21000 Dijon
TEL: 16-30-68-38-83
36-16 LEMONDE code CAVES
36.1 1116

GALERIE DE FRANCOY
19 MAI - 25 JUILLET
CARZOU
LES ANNÉES 30-40
59 rue de Seine, 75006 Paris, tel. 1 46 34 50 70

MÉTÉOROLOGIE
Prévisions de la météo pour les 24 heures...



SOMMAIRE

Alors que le dollar recule sur toutes les places, le premier ministre britannique semble vouloir mettre fin à la controverse qui l'opposait au chancelier de l'Echiquier sur les objectifs de la politique monétaire britannique (lire ci-dessous).
Les flux financiers en direction des pays en voie de développement continuent de se contracter. Depuis deux ans, l'effet taux de change a lourdement pesé sur la dette (lire page 22).
Premières manœuvres avant l'arrivée des grandes surfaces en Italie. L'homme d'affaires italien, M. Berlusconi, a racheté les magasins Standa au groupe Ferruzzi (lire page 22).
Un bilan d'une expérience en Ile-et-Vilaine montre que la notion de contrepartie du revenu minimum garanti doit être élargie pour accueillir toutes les personnes privées de ressources (lire page 22).

BILLET

Réapprendre le Plan

Plan va-t-il retrouver la place importante qu'il occupait il y a une vingtaine d'années dans les instances gouvernementales ?
On est bien forcé de se poser la question tant les déclarations officielles ont été tonitruantes ces derniers jours. C'est M. Mitterrand qui déclare au Conseil des ministres du 20 juillet que « la planification fera partie des instruments principaux de réussite de la France ». C'est M. Rocard qui assure quelques heures plus tard qu'« il entend mener combat pour que le Plan retrouve toute sa place ». Déclaration faite - le détail est important - dans le petit hôtel de la rue de Maignon qui, depuis la fin de la guerre et alors que la France se relevait de ses ruines, a abrité les grands commissaires au Plan qui furent notamment Jean Monnet, Edmond Hirsch, Pierre Massé.
Ces hommes-là parlaient d'égal à égal avec les ministres des finances et étaient régulièrement reçus par le chef du gouvernement. C'est dire l'importance qu'ils avaient dans la prise des décisions. Pas un choix important - ou guère - qui n'ait été arrêté sans qu'ils soient été consultés. Dans le monde entier, on parlait de la planification à la française, on voyait dans cette institution originale l'application au moins partielle des taux de croissance économique que la France s'engageait de réaliser. Les Etats-Unis eux-mêmes avaient envoyé des missions d'études pour voir et comprendre.

Vif repli du dollar sur les marchés des changes
Mme Thatcher tente de limiter les conséquences de ses différends avec M. Lawson

Le dollar a de nouveau ravi la vedette à la Bourse sterling, après un temps par la polémique fomentée entre M^{me} Margaret Thatcher et son chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson. Sur le marché des changes, les opérateurs estimaient, le vendredi 22 juillet, qu'une correction - après la hausse trop rapide de la devise américaine - était inévitable. L'ampleur du mouvement actuel de baisse leur semble tout aussi excessif. Dans la matinée de vendredi, le billet vert s'échouait, en Europe, à 1,8250 DM contre 1,8350 DM en clôture à New-York, le veille, et revenait à 6,15 FF et 131 yen, au-dessous de son niveau de clôture à Tokyo. Certains envisagent déjà un retour à 1,80 DM avant longtemps. Un tel repli devrait rassurer les autorités allemandes et les enga-

ger à ne plus relever leurs taux d'intérêt. La France profitera-t-elle d'une période d'accalmie sur le foyer de l'argent et celle-ci se poursuivra-t-elle ? Il est trop tôt pour l'affirmer. Mais les banques françaises ont commencé à répercuter la réduction des taux directeurs en France. La BNP annonçait qu'elle ramenait son taux de base de 9,60 % à 9,25 % initiée en cela par la CCF (- 0,35 point) et le Crédit lyonnais (9,45 % à 9,25 %).
On apprendrait d'autre part, que pour alléger inutilement le coût du crédit, M. Bérégovoy envisageait de supprimer une partie de la taxe sur les encours de crédit créée en 1979 et qui rapporte 1,4 milliard à l'Etat par an.
Cette divergence théorique de taille réapparaît un grand jour chaque fois que le livre s'envole. Le chancelier de l'Echiquier, M. Lawson, intervient-il ? Le réflexe spontané de M^{me} Thatcher est de ne rien faire. M. Lawson s'efforce de la convaincre d'agir, et y réussit généralement...
La livre s'est à nouveau dangereusement appréciée ces jours derniers par rapport aux monnaies européennes, en particulier au mark. Cette situation défavorise les exportateurs britanniques, et la City guette le moindre signe permettant de prévoir quelle ligne, du premier ministre ou du chancelier de l'Echiquier, va l'emporter. Le message était clair jeudi, au moins provisoirement. Tandis que M^{me} Thatcher insistait à trois reprises l'adjectif « brillant » à propos de M. Lawson, la Banque d'Angleterre vendait du sterling, qui se stabilisait, le vendredi 22 juillet, à un haut niveau de 1,7350 dollar dans les premiers échanges en Bourse.
M. Lawson a enfoncé le clou, jeudi soir, lors d'un discours devant l'Institut des affaires économiques. Les gouvernements ont, selon lui, une « claire responsabilité » en matière de taux de change. « Laissez entièrement à eux-mêmes, les marchés extérieurs des changes peuvent avoir des effets perturbateurs et déstabilisants », a-t-il déclaré. Les « tourbillons sauvages » sont susceptibles de « couper du tout aux affaires et à l'industrie ». Les Etats ont leur rôle à jouer sur ces marchés, « que cela leur plaise ou non ». Cela ne plaît évidemment, mais celle-ci connaît, contrairement à sa légende, l'art de reculer quand il le faut.
Le débat entre le premier ministre et son chancelier de l'Echiquier avait été alimenté ces derniers jours par des déclarations de Sir Alan Walters, qui fut son conseiller économique de 1981 à 1983. Sir Alan a vivement critiqué l'« interventionnisme » de M. Lawson, ce qui a immédiatement fait resnaître les rumeurs d'un départ prochain du chancelier de l'Echiquier.
Sir Alan, qui enseigne actuellement aux Etats-Unis, va en effet reprendre ses services au 10 Downing Street. Cela coïnciderait-il avec le « retour au privé » de M. Lawson ? Sir Alan va en tout cas redevenir le « gourou » économique de M^{me} Thatcher. Il partage avec elle une méfiance imée à l'égard du système monétaire européen, alors que M. Lawson souhaite que la Grande-Bretagne y adhère le plus rapidement possible.
DOMINIQUE DHOMBRES.

Les normes européennes antipollution

Un débat plus industriel qu'écologique

Le gouvernement français est-il anti-européen et anti-écologique ? La question se pose après sa décision de refuser l'accord majoritaire issu de la réunion des ministres de l'environnement de la Communauté européenne les 28 et 29 juin, rendant plus sévères les normes antipollution pour les voitures de moins de 1 400 cm3 (le Monde du 22 juillet). Cet accord prévoyait d'appliquer aux petites voitures les normes adoptées pour les moyennes (de 1 400 cm3 à 2 litres), et avait provoqué du même coup la faveur du patron de Peugeot SA.
M. Jacques Calvet affirme, d'une part, que l'accord du 28 juin est en contradiction avec les décisions antérieures de la Commission, qui avaient classé les voitures en trois catégories (petites, moyennes et grosses cylindrées) auxquelles devaient s'appliquer des normes spécifiques antipollution, d'autre part, que l'application des normes des moyennes cylindrées aux petites sont anti-économiques car elles entraîneraient une hausse de 6 à 7 % des prix de ces dernières. Avec pour conséquences, des pertes de parts de marché et des suppressions d'emplois.

Il est vrai que Peugeot SA, tout comme Renault et Fiat, est un constructeur de petites voitures, dont les ventes se font essentiellement sur des marchés consommateurs de petites cylindrées. Ainsi on évalue de source industrielle, la part des véhicules de moins de 1 400 cm3 à 75 % des ventes en Europe du Sud contre un tiers en RFA. Pour des modèles type Peugeot 205, Renault Supercinç ou encore plus « économiques », la part de marché s'établit à 57 % en Italie, 43 % en France, contre seulement 25 % aux Pays-Bas, 17 % au Danemark et 16 % en RFA.

Il convient toutefois de souligner que la prise de position issue des réunions des 28 et 29 juin était une « orientation préliminaire majoritaire ». Ce n'est donc ni un accord définitif - le Parlement européen a encore son mot à dire - ni une décision prise à l'unanimité. Ce qu'il faudrait peut-être tenter de faire croire les attaques virulentes de M. Calvet. Le gouvernement français a notamment rappelé que sa délégation, les 18 et 29 juin, s'était réservée la possibilité d'apprécier les termes de l'orientation prise par les ministres de l'environnement des Douze.

Facilités fiscales

C'est bien au nom de l'unité du marché européen que la France justifie aujourd'hui sa position. D'une part, en soulignant que les directives actuelles ne sont même pas appliquées. Il ne sert donc à rien d'en formuler d'autres plus sévères. En raison du véritable kaléidoscope de normes, Renault, pour ne prendre qu'un exemple, doit ainsi sortir sousoixante-dix versions de son nouveau modèle, la R19. D'autre part, en précisant que les dispositions que certains pays européens sont prêts à prendre sont discriminatoires et qu'elles constituent « une grave menace de fragmentation du marché européen ». En effet, les Pays-Bas, le Danemark et la Grèce seraient disposés à adopter des mesures fiscales pour encourager l'application de normes plus contraignantes. Quant à la RFA, elle pratique déjà des incitations fiscales pour les grosses cylindrées, et certains Länder appliquent, en outre, en cas de licenciement, une réglementation plus sévère que les normes européennes, dite « antismog ».

Si l'unité du marché intérieur européen est respectée, le gouvernement français se déclare prêt, « le moment venu », à donner son accord aux orientations des 28 et 29 juin. En tout état de cause, ce délai permettrait aux industriels de s'adapter. Le gouvernement s'engage, d'ailleurs, dans « des consultations » auprès des constructeurs nationaux afin qu'ils se préparent d'ores et déjà à l'effort industriel requis par ces futures normes communautaires.
C.B.

Loin des réalités

La pays a souffert de ce manque. Il a mobilisé une partie beaucoup trop importante de ses forces pour des luttes politiques et idéologiques qui l'ont éloigné des réalités, lui ont fait perdre beaucoup de temps : les entreprises se sont appauvries, l'investissement a stagné, l'emploi s'est réduit, le système d'éducation s'est détérioré... Personne n'a vu venir ce que certains appellent recul, d'autres déclin. Le Plan aurait pu éviter cela ou tout au moins tirer la sonnette d'alarme.

En 1988, nombre de faux problèmes, de fausses querelles, ont été évacués. M. Mitterrand - et la plupart des partis politiques - s'inscrivent contre l'objectif principal au pays la réalisation d'un grand marché unique avec les autres.

Améliorer était si facile.

ALAIN VERNHOLLES.

M. Bérégovoy veut accroître la concurrence pour freiner les hausses de prix des services

« Je demeure favorable à la liberté des prix, mais son corollaire, c'est la concurrence », a déclaré, jeudi 11 juillet, M. Bérégovoy, qui n'a pas voulu préciser quel type de distribution il entendait favoriser. Le ministre, qui s'inquiète des hausses excessives des prix sur les services, s'est notamment interrogé sur la possibilité pour « certains distributeurs d'essence de s'installer sur les autoroutes ou à proximité ».
M. Bérégovoy a appelé les consommateurs à « choisir les meilleurs prix ». « Chacun doit mesurer le risque qu'il fait courir à l'économie française ».

REPÈRES

Dettes Rééchelonnement de 9,4 milliards de dollars pour la Pologne...

La Pologne a mis au point avec le comité de coordination représentant 500 banques créancières un accord lui permettant de rééchelonner 9,4 milliards de dollars de dette : 8 milliards avaient déjà fait l'objet d'un accord préliminaire de rééchelonnement, il y a un an. 400 millions de dollars d'échéances non consolidées entrent dans le nouveau protocole ainsi qu'un milliard de dollars de crédits commerciaux. Les échéances 1988-1993 seront étalées sur quinze ans à un taux de 13/16 au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres), une très sensible amélioration sur les conditions fixées lors de précédents rééchelonnements. La dette polonaise envers les pays occidentaux est estimée à quelque 35 milliards de dollars.
... et de 7 milliards pour la Yougoslavie
La Yougoslavie, dont la dette atteint 21 milliards de dollars, est parvenue à un accord avec les banques créancières sur le réaménagement de 7 milliards de dollars de dette. Ce rééchelonnement sur dix-huit ans, dont six années de grâce, vient compléter le récent accord avec les créanciers publics de Belgrade du sein du Club de Paris (le Monde du 15 juin). Accompagné de nouveaux crédits à hauteur de 300 millions de dollars, cet accord permet aux Yougoslaves de bénéficier de conditions plus douces, les taux étant ramenés à 13/16 au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres).

Le Monde CADRES
REPRODUCTION INTERDITE
Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde le poste qu'il leur a proposé cette semaine :
Province JEUNES INGENIEURS RESEAUX et "TELECOMS" chez un leader de l'informatique
Si vous êtes intéressé par ce poste, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence à :
GROUPE EGOR
8, rue de Berni - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPAGNE ITALIE PORTUGAL UNITED KINGDOM BRÉSIL CHINA
Le Monde propose un emploi de DEMOSCOPE recherche HOMMES-FEMMES de LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE pour région de KAZANOV en 42-45-90-00.
DEMANDES D'EMPLOIS
Je recherche un emploi comme COMMISS DE BAR Compétences : pâtisseries, confiserie, glaces, grillades, plats d'œuvres, sandwichs, préparation plats de fruits de mer.
Tél. : le 39-63-21-46, dans France 02-21 500.

L'IMMOBILIER
appartements ventes
2^e arrdt
OPERA
18, PLACE GABRIEL
irremuable caractère, 3 appart et ct. STUDIO, 2 p., 3 p., 5 pièces en tout et sem.
de 12 h à 17 h.
5^e arrdt
M. MOURIETAND, rénové et ct. avec charnières en bois, 2 chambres 50 m², soleil et calme, 12, R. BROCA, sem. à 17 h.
46-48-58-0742-90-04-28.
94 Val-de-Marne
ST-MANDÉ 18 PTE-DONNE
directionnel a/bois, gd 3 p., cul., 108 m², ct. ct. serv., gd terrain, jardin privé, gd garage, 2 995 000 F. MAIS.
IMMOBILIER 43-45-85-54.
locations meublées offres
Paris
16^e TROCADERO
PYPAIN LOUE DIRECT.
dans immeuble moderne superbe STUDIO 46 m² entièrement rénové.
PROX. BOULEVARD.
Tél. : dans 47-82-03-34.
sem. 46-86-13-83.
propriétés
Goussain, Calv. 10 km St-Denis-Port. terrain de 1200 m², en L. rest. sur 900 m², bord r. planté, pannes ajourées sous ses 120 m² d'arb. à p. bois, ramp. chauff. élec. dds bois, gaz, terr. ciment, 100 m² jrd. en bois, chemin pds, terr. rev. ct. dds bois, 29-18-88-02-20 h. (18) 96-70-23-50
Propriété 431.000 F.
maisons de campagne
VILLERS-SUR-MER
Part. vend petite maison indiv. meublée, avec grande terrasse arborisée.
3 pièces, cuisine, brr, wc, terrasse, ct. 250 000 F.
46-99-82-63 le soir.
villegiateure
SAINT-MANDÉ
PORTE PAINS METRO
jardins, piscine, garage, vélos, mobilier, cuisine équipée, confort de classe, calme, jardin à l'Anglais.
43-25-18-20.
bureaux
Locations
VOTRE SIEGE SOCIAL
BONNICILLATIONS
Constitutions de sociétés et autres services 43-69-17-43.

Économie

D'après un rapport de l'OCDE

Les flux financiers vers le tiers-monde ont chuté de 10 % en 1987

La raréfaction des flux financiers vers les pays en développement, dont la dette ne cesse de s'alourdir, devient chronique. Un rapport de l'OCDE, publié le mercredi 20 juillet, en apporte la confirmation avec des chiffres préoccupants. Passant de 85 milliards de dollars en 1987 contre 82 milliards en 1986, l'apport financier global a tiers-monde peut, en termes nominaux, être en confusion. Mesuré à prix et taux de change constants, il a chuté de 10 % après un recul de 20 % en 1986. Un phénomène sensible pour toutes les formes de crédit. Les financements publics nets ont ainsi fléchi de 7 %, en termes réels, les apports privés de 14 %.

On savait que les crédits à l'exportation, après avoir constitué une source de financement appréciable, étaient en baisse depuis des années. Leurs remboursements avaient été, en 1987, supérieurs de près de 4 milliards de dollars aux nouveaux versements. Il y a plus frappant : le total des prêts multilatéraux, à des conditions préférentielles ou non, a pour la première fois baissé de 5 % en dollars courants alors qu'il avait connu une progression annuelle moyenne de 2 % durant les six années précédentes.

Les raisons de ce renversement de tendance sont multiples. Les pays en développement, souvent engagés dans des politiques de redressement économique, ont été amenés à réduire de façon drastique leurs nouveaux projets alors même que leurs remboursements continuent de courir sur de précédents crédits. Cela est particulièrement vrai pour leurs relations avec les organismes

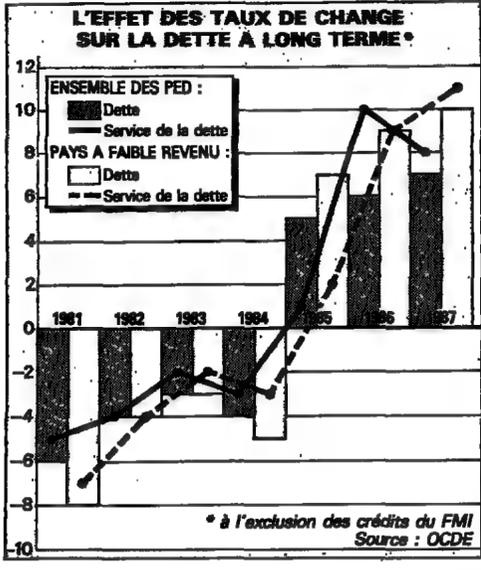
multilatéraux. La contraction des versements nets de ces institutions a atteint 10 % par rapport à 1986 pour la Banque mondiale, 25 % pour la Banque interaméricaine de développement, paralysée, il est vrai, par une réforme toujours en suspens de ses statuts.

Ce tableau général masque des disparités croissantes. A elles seules, la Corée du Sud et Taiwan ont enregistré un excédent de leur balance des paiements courants de quelque 30 milliards de dollars, plus que le déficit de l'ensemble des autres pays en développement non producteurs

de pétrole. Cette évolution a permis à Séoul de rembourser une part de sa dette auprès des banques commerciales.

Rien à voir avec la situation des pays de l'Afrique sub-saharienne, toujours largement dépendants de l'aide publique à taux privilégié et dont le remboursement des dettes absorbe en moyenne 25 % des recettes en biens et services. Rien à voir non plus avec les pays latino-américains, qui comptent parmi les plus endettés, essentiellement auprès des banques créancières, et dont le service de la dette représente, en moyenne, 40 % des revenus extérieurs.

Le rapport souligne un autre phénomène : l'effet taux de change - autrement dit la retombée du dollar de ses sommets de 1982-1984 - sur les apports de capitaux comme sur l'endettement du tiers-monde (voir graphique). Ce phénomène, sans grande conséquence en 1985, a alourdi de 10 % le service de la dette en 1986 et de 8 % en 1987. Entre 1981 et 1983, par contre, durant la période d'appréciation du « billet vert », l'endettement en dollars représentait des emprunts libellés en d'autres monnaies était sous-évalué. A taux de change constant, le service de la dette aura été l'an dernier inférieur de 25 % à son niveau record de 1985 en raison de multiples réajustements des paiements, de la baisse des taux d'intérêt mais aussi de l'apparition d'importants arriérés sur les remboursements d'intérêts aux banques.



AFFAIRES

Le commerce italien à la veille d'une vaste restructuration

M. Berlusconi s'offre une chaîne... de grands magasins

ROME de notre correspondant

« Son Eminence des émetteurs », M. Silvio Berlusconi, a fait, le jeudi 21 juillet, un spectacle d'entrée dans le monde, pour lui totalement nouveau, de la grande distribution : le président de la Fininvest s, en effet, obtenu confirmation de la cession par le groupe Ferruzzi-Montedison (1) de sa participation majoritaire (70 %) dans la Standa, la plus importante chaîne italienne de supermarchés représentant environ 40 % des points de vente de la péninsule. Le roi des télévisions pri-

viées palera, pour cette occasion, 769 milliards de lire, soit 3,5 milliards de francs - les immeubles devant être acquis en sus.

Pour régler cet achat, M. Berlusconi se « contentera » de signer dans les dix-huit mois à venir deux chèques comparables à celui qu'il a déjà remis le jeudi 21, d'un montant un peu supérieur donc à 1 milliard de francs chacun - sans recourir à aucun emprunt bancaire. Cette opération donne la mesure de la consolidation financière d'un homme dont la solvabilité était fréquemment mise en doute il y a peu d'années encore.

ouvrir dans les centres des villes, principalement au Nord, quelques succursales aux enseignes de Rinascente ou de Standa. L'engouement d'un large public aidant, et l'approche de 1992 suggérant un alignement rapide sur les modèles européens, beaucoup estiment ici que les barrières sont proches de céder et que le supermarché est la « nouvelle frontière commerciale » de l'Italie.

Toujours à l'affût de l'avenir lorsqu'il peut être source de profits, M. Berlusconi a donc saisi l'occasion qui lui offrait le groupe Ferruzzi-Montedison. La Standa faisait partie des intérêts que le géant italien de la chimie avait naguère estimés devoir acquiescer dans le secteur tertiaire dans un souci de diversification. M. Raoul Gardini, devenu l'an dernier président de la Montedison, après que le groupe agro-alimentaire Ferruzzi qu'il dirige en out pris le contrôle, avait quant à lui fait connaître son manque de goût pour les activités impliquant un contact direct avec le public. Cette insipescence désignait la Standa un nombre des éléments de son propre puzzle dont il se déferait en priorité pour réduire un endettement global insupportable jugé insupportable pour le groupe de Ravenna-Milan.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) La cession a en réalité été décidée par l'initiative-Me-Ita qui regroupe les activités tertiaires de Montedison et dont la fusion avec la holding Ferruzzi-Finanziaria a également été confirmée le jeudi 21 juillet (Le Monde du 5 février).

TRANSPORTS

● M. Carlo Verri nouveau président d'Alitalia. - Le comité de présidence de l'IRI, réuni le 21 juillet à Rome sous la présidence de M. Romano Prodi, a désigné comme nouveau président d'Alitalia l'industriel Carlo Verri, dirigeant du groupe Zanussi. La nomination de M. Verri doit être officialisée par le conseil d'administration, convoqué pour le 22 juillet, d'Alitalia, société dont le capital est détenu majoritairement par l'IRI.

● 110 millions de francs pour le tramway de Seine-Saint-Denis. - Le Fonds de développement économique et social (FDES) a autorisé le 21 juillet « la mise en place de cette année des financements publics nécessaires à l'installation » du tramway Seine-Saint-Denis/Bobigny et de l'itinéraire de bus en site propre « Trans-Val-de-Marne » (Créteil/Saint-Maur/Chevilly-Larue), a annoncé le ministre des transports et de la mer. La participation du FDES au tramway est de 110 millions de francs pour cette année.

● Une nouvelle association des usagers aériens. - M. Pascal Clément, député UDF de la Loire, a annoncé, le 20 juillet, la création d'une Association des usagers des transports aériens (AUTA) qu'il présidera. La vice-présidente est M. Guy Thomas, chroniqueur à Europe 1. Cette association a pour but, au moment où le trafic aérien connaît des perturbations (grève nationale des pilotes et mécaniciens d'Air Inter, risques de conflit des signaux de ciel) de faire connaître le point de vue des usagers. M. Clément a demandé, à ce titre, à être associé aux discussions qui vont s'ouvrir entre le cabinet de M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, et les syndicats de contrôleurs.

SOCIAL

Les expériences régionales de revenu minimum

Réinsertion en Ile-et-Vilaine

Que peut-on demander et proposer aux bénéficiaires du futur « revenu minimum d'insertion » ? On sait que M. Pierre Méhaignerie, président de l'Union du centre, a dit récemment faire de l'existence d'une « contrepartie » d'activité un versement de ce revenu minimum un « test » de son attitude sur le projet gouvernemental. Plus nuancé est le bilan dressé récemment par le conseil général d'Ile-et-Vilaine, dont le président est M. Méhaignerie, après plusieurs années d'expérience (1). Dans ce département, un « revenu minimum familial garanti » a été mis en place à Rennes en février 1985, pour 176 familles sélectionnées par l'association ATD-quart monde, des « travaux d'intérêt collectif (TIC) ont été créés à partir de juin 1985 avec l'aide de l'Etat enfin, des « compléments locaux de ressources (CLR) ont été lancés par M. Adrien Zeller, alors secrétaire d'Etat à l'action sociale, à partir de septembre 1986.

Depuis cette dernière date, 750 personnes au total ont bénéficié d'un complément local de ressources (ce qui, avec les familles correspond à 1 500 personnes aidées) ; 419 continuent à en percevoir un actuellement, les autres ayant quitté le système. Celui-ci accueille-t-il tous les destinataires potentiels ? Le nombre de bénéficiaires est comparable à celui du Territoire de Belfort, en 1987 (2), mais pour environ 750 000 habitants au lieu de 135 000. Cela peut être dû au dynamisme économique du département (un taux de chômage de 9,6 % à la fin de l'année 1987, pour 10,4 % pour l'ensemble de la France). Mais certains ne passent-ils pas à travers les mailles du filet ?

Pour les zones rurales, cela paraît assez clair : celles-ci ne fournissent que 15 % des bénéficiaires de CLR, et l'étude note que le système « s'est développé autour des grandes villes », en raison de l'importance de la demande sociale, de la présence de centres communautaires d'aide sociale et de la volatilité des fins. « Le monde agricole, où existent pourtant des situations de précarité, est quasiment absent », observe-t-elle, suggérant d'aménager le système en conséquence ainsi que de l'adapter pour pouvoir accueillir les artisans en faillite.

Se sentir utile

La plupart des personnes aidées (55 % d'hommes, 45 % de femmes, avec beaucoup de familles monoparentales ou d'isolés, puisqu'on y trouvait 46 % de célibataires et que 80 % des ménages ne comptaient qu'un seul adulte) n'avaient, comme à Belfort, que des ressources très faibles : 54 % n'avaient aucun revenu ; 14 % seulement recevaient plus de 1 900 F par mois. Le chômage en était largement responsable, directement ou indirectement, puisque en moyenne les bénéficiaires de CLR avaient connu trente-six mois de chômage au cours des cinq dernières années, en fait interrompus seulement par quelques missions d'intérêt ou par quelques heures d'activité par semaine.

Le département a pu offrir un stage de travail à tous les bénéficiaires, conformément au principe de base : « L'objectif premier est la réinsertion sociale ; l'objectif final est la réinsertion professionnelle. » Le département avait l'avantage d'avoir commencé par des travaux d'intérêt collectif, 32 % des travaux sont offerts par les services municipaux et départementaux, 33 % par les associations (gestionnaires de service ou d'établissement). Ils représentaient une certaine diversité : si 25 % étaient consacrés à l'entretien

d'équipements et 22 % à des travaux de collectivité (cuisine, ménage, etc.), 16 % étaient des travaux administratifs.

Ces travaux ont été, dit-on, appréciés par la majorité des stagiaires, qui « ont retrouvé l'occasion de renouer avec un milieu professionnel » et sont revenus à « des obligations de vie normale (respect des horaires, obligation de mieux se vêtir) ». La sortie est relativement satisfaisante, puisque, sur les 329 personnes ayant quitté le système, 26 % ont retrouvé un emploi, tandis que 21 % bénéficiaire d'autres droits (allocation de chômage, d'adulte handicapé, etc.) ; 11 % toutefois ont abandonné et 18 % n'ont pas respecté le contrat (tandis que les « restants » ont vu leur contrat renouvelé).

Malgré cela, l'étude s'interroge sur le sort de quelques-uns : « Dans quelques mois, des bénéficiaires en poste depuis deux ans devront quitter le dispositif. Certains n'auront pas acquis les moyens de leur autonomie. Faut-il les prolonger dans le dispositif ? Convient-il d'imaginer une sorte de relais par l'organisme d'accueil ? » Du moins pour le financement. Plus généralement, le document souligne la diversité du public des CLR, que l'on peut classer en « trois catégories » :

« des personnes durablement exclues de la société, souffrant de nouveaux handicaps », incapables de se dégarer de la dépendance des services sociaux ;

« des personnes inadaptées aux nouvelles conditions du marché du travail », reconstruit de grandes difficultés d'insertion professionnelle en raison notamment de leur faible qualification (mais capables d'occuper un TIC) ;

« des personnes provisoirement exclues du marché du travail ou en attente de droits », pour qui le CLR « produit un effet de levier ».

Pour accueillir les trois, « il serait préférable d'élargir la notion de contrepartie ; contrepartie travail pour ceux et celles aptes à la réaliser ; contrepartie activité d'intérêt général, engagement à suivre telle ou telle formation (...) pour les personnes qui ne sont pas à même d'effectuer la contrepartie travail ». Pour accueillir toutes les personnes privées de ressources, « il conviendrait de suivre la bonne intégration du bénéficiaire au sein de l'organisme d'accueil, et, le cas échéant, de transformer cette contrepartie en cas d'inadaptation ». Des observations assez en retrait des déclarations du président de l'UDC au maître de « contrepartie ». Ne devrait-il pas consulter... le président du conseil général d'Ile-et-Vilaine ?

GUY HERZLICH.

(1) L'Ile-et-Vilaine est, avec le Territoire de Belfort, le département ayant l'expérience la plus ancienne d'un minimum garanti. Auparavant, seules les villes avaient mis en place de telles allocations.

(2) Le Monde du 14 juillet.

La pastille Vichy bientôt américaine

La célèbre pastille Vichy, vieille de quelque cent cinquante ans, passe à l'Ouest. Le groupe français Perrier vient, en effet, de céder la société nouvelle des pastilles Vichy (60 millions de francs de chiffre d'affaires en 1987) au groupe américain Warner-Lambert, spécialisé dans l'activité pharmaceutique. Le montant de la transaction est resté secret. Cette cession s'inscrit dans la stratégie de désengagement du groupe Perrier de la confiserie, au profit de l'eau minérale et du fromage (Roquefort Société). Les pastilles Vichy régionales de l'intérieur, arômes fouet, décoration latérale NRJ : la Supercinq NRJ vous fait un show. Disponibles en 3 ou 5 portes, blanc, gris argent, rouge, menthe ou bleu nuit, chez votre concessionnaire Renault. Supercinq NRJ TL 3 portes 53800F, prix clés en mains au 1/07/88. Millésime 89. Garantie anti-corrosion 6 ans. Dico votre financement. RENAULT présente ELF

La nouvelle frontière du commerce

On cherche vainement quelles synergies pourraient bien exister entre les activités de M. Berlusconi et les magasins. En réalité, le président de la Fininvest entend être présent dans un secteur, le commerce, dont tout indique qu'il sera parmi les plus rentables dans les années à venir. La distribution italienne est, en effet, dans une très large mesure, encore tenue par l'« épicerie du coin », des centaines de milliers de personnes d'un bout à l'autre du pays, qui composent avec leur famille proche un électeurat assez puissant pour avoir bloqué la création d'un réseau de « grandes surfaces ».

Cependant quelques groupes ne manquent pas eux non plus d'appuis politiques, Fiat et Montedison par exemple, sont parvenus peu à peu à

SÉRIE LIMITÉE 53 800 F

Avec la Supercinq NRJ, faites le plein d'énergie et vivez la musique à fond. Choisissez votre musique ; Autoradio PO GO FM K7 stéréo, 2 x 7 watts. Choisissez votre version : TL, TR ou TD. Boîte 5 vitesses, sellerie spécifique, appuie-tête avant, vitres teintées, toit ouvrant en option, 2 rétroviseurs extérieurs

SUPERCIQ NRJ LA PLUS ALLUMÉE

RENAULT DES VOITURES A VIVRE

Écor

Après la décision du Conseil

Réactions mesurées d

« Réactions mesurées d'après la décision du Conseil... »

Le cas des licenciés d

« Le cas des licenciés d'après la décision du Conseil... »

Compte rendu

| Titre | Contenu |
|----------|------------|
| Titre 1 | Contenu 1 |
| Titre 2 | Contenu 2 |
| Titre 3 | Contenu 3 |
| Titre 4 | Contenu 4 |
| Titre 5 | Contenu 5 |
| Titre 6 | Contenu 6 |
| Titre 7 | Contenu 7 |
| Titre 8 | Contenu 8 |
| Titre 9 | Contenu 9 |
| Titre 10 | Contenu 10 |
| Titre 11 | Contenu 11 |
| Titre 12 | Contenu 12 |
| Titre 13 | Contenu 13 |
| Titre 14 | Contenu 14 |
| Titre 15 | Contenu 15 |
| Titre 16 | Contenu 16 |
| Titre 17 | Contenu 17 |
| Titre 18 | Contenu 18 |
| Titre 19 | Contenu 19 |
| Titre 20 | Contenu 20 |
| Titre 21 | Contenu 21 |
| Titre 22 | Contenu 22 |
| Titre 23 | Contenu 23 |
| Titre 24 | Contenu 24 |
| Titre 25 | Contenu 25 |
| Titre 26 | Contenu 26 |
| Titre 27 | Contenu 27 |
| Titre 28 | Contenu 28 |
| Titre 29 | Contenu 29 |
| Titre 30 | Contenu 30 |
| Titre 31 | Contenu 31 |
| Titre 32 | Contenu 32 |
| Titre 33 | Contenu 33 |
| Titre 34 | Contenu 34 |
| Titre 35 | Contenu 35 |
| Titre 36 | Contenu 36 |
| Titre 37 | Contenu 37 |
| Titre 38 | Contenu 38 |
| Titre 39 | Contenu 39 |
| Titre 40 | Contenu 40 |
| Titre 41 | Contenu 41 |
| Titre 42 | Contenu 42 |
| Titre 43 | Contenu 43 |
| Titre 44 | Contenu 44 |
| Titre 45 | Contenu 45 |
| Titre 46 | Contenu 46 |
| Titre 47 | Contenu 47 |
| Titre 48 | Contenu 48 |
| Titre 49 | Contenu 49 |
| Titre 50 | Contenu 50 |

Économie

Après la décision du Conseil constitutionnel sur la loi d'amnistie

Réactions mesurées des partenaires sociaux

L'éditorial de l'Humanité du vendredi 22 juillet a un caractère beaucoup moins vif que celui de la veille après la modification de la loi d'amnistie par le Conseil constitutionnel (le Monde du 22 juillet). Il semble s'aligner sur la réaction plus modérée exprimée, jeudi, par la CGT. Cette modération se retrouve au CNPF qui « prend acte de la décision du Conseil

constitutionnel » rendant « satisfaction au droit ». Même si le patronat note que certaines réintégrations de salariés risquent de provoquer « des remous préjudiciables au climat social », il se félicite de l'impossibilité, selon lui, pour « les auteurs de violences graves légitimement sanctionnés de regagner leur lieu de travail ».

La CFDT « prend acte » que la Cour suprême « reconnaît expressément, après les tribunaux et le Parlement, le droit des délégués à la réintégration dans leur emploi », en estimant que « cette décision a une signification symbolique de la plus haute importance ». Cependant, cette centrale reproche aux neuf sages de limiter « la modalité de réintégration des

délégués » alors que « le Parlement avait mis au point une formule équilibrée ». La CFDT « s'étonne d'autant plus que la modification apportée n'aura que peu d'influences réelles ». M. André Bergeron, secrétaire général de FO, estime qu'il n'a pas « à commenter » la décision, mais précise ce qu'il dit « toujours aux militants » de son organisation : « Quand il faut faire grève, il faut la faire, mais sans entrainer de violences car alors se produit un enchaînement diabolique ».

Pour sa part, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, souligne qu'il lui « appartient seulement (...) de veiller à l'application de la loi d'amnistie telle qu'elle a été promulguée par le président de la République après la décision du Conseil constitutionnel ».

Renault-Cléon : les deux ouvriers « homologués » cessent leur grève de la fait. — Depuis le 27 juin, deux ouvriers de l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) observaient une grève de la fait pour protester contre leur licenciement économique. Ils étaient soutenus par la CGT, qui n'approuvait, cependant, pas leur mode d'action. A la suite d'un accord intervenu le 18 juillet, les deux hommes ont cessé leur grève, après avoir obtenu des promesses de reclassement. Au total, cent dix salariés ont accepté un départ volontaire assorti d'une prime de 50 000 francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CANAL + : PRÉVISIONS TENUES

Depuis le début de l'année 1988, 290 000 nouveaux abonnés ont été enregistrés, ce qui porte le nombre d'abonnés individuels à fin juin à 2 360 000, chiffre auquel il convient d'ajouter 60 000 prises collectives. Dans ces conditions, le chiffre d'affaires consolidé du deuxième trimestre s'est élevé à 1,07 milliard, contre 0,84 milliard pour la période correspondante de 1987, soit une augmentation de 27 %. Au niveau semestriel, les chiffres d'affaires consolidés 1987 et 1988 ont été respectivement de 1,61 et 2,11 milliards. En termes de résultat net consolidé, la progression pour le semestre sera d'un mois 50 %. Ainsi se trouvent confirmées les perspectives tracées lors de l'introduction en Bourse pour l'année 1988. En ce qui concerne les exercices suivants, la société avait indiqué dès novembre dernier son intention de procéder en quelques années et à partir de 1989 au renouvellement du parc de décodage avec une dernière génération d'appareils, projet dans le plan tripartite financier, de l'ordre de 2 milliards de francs, avoir été pris en compte dans les prévisions établies à cette époque et qui s'inscrit dans le déroulement normal de l'activité de la société. Les développements les plus récents dans ce domaine comme dans d'autres domaines de continuer pleinement les hypothèses retenues alors tant en termes d'investissement et de trésorerie que de résultats.



COMPAGNIE OPTORG

GILBERT SALOMON COMPAGNIE OPTORG Dans le cadre d'une levée d'option, 42 % du capital de la Compagnie ont été cédés, au cours de 292,50 F d'entente coupon détaché, par Suez International, Union d'Études et d'Investissements et le groupe de l'UJAP, à M. Gilbert Salomon. Dans le cadre de la réglementation applicable aux cessions des blocs de contrôle, M. Gilbert Salomon se portera acquéreur au cours ci-dessus durant les quinze prochaines séances de Bourse à compter du 21-07-1988 de toutes les quantités de titres qui seront présentés. L'opération a pour objectif : — de développer et de rentabiliser le dispositif opérationnel de la Compagnie Optorg, tant en Afrique qu'en France ; — et de constituer, au sein de la Compagnie Optorg, un troisième pôle destiné à élargir et à rééquilibrer les activités actuelles par une intégration des sociétés agro-alimentaires animées par M. Gilbert Salomon ; — de façon à déboucher sur un ensemble diversifié représentant un chiffre d'affaires global supérieur à 8 milliards de francs français. L'opération a été initiée par Pallas-Finance.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GENERALI Assicurazioni Generali

Compte rendu 1987

| (000 \$US) | 1987 | 1986 |
|--|-----------|-----------|
| Primes brutes | 3.787.401 | 3.052.498 |
| Primes cédées | - 508.722 | - 480.000 |
| Primes nettes | 3.278.679 | 2.572.498 |
| Revenus nets des placements | 707.830 | 630.035 |
| Intérêts techniques servis à la Branche Vie | - 368.926 | - 315.242 |
| Résultat de la gestion technique | - 9.726 | - 81.587 |
| Profits et charges diverses | - 8.359 | - 21.222 |
| Résultat des activités ordinaires | 320.819 | 211.984 |
| Profits sur cessions de titres et d'immeubles | 71.653 | 77.489 |
| Moins-values sur dépréciation de titres | - 94.762 | - 12.465 |
| Affectation à la réserve pour plus-values réalisées à réinvestir | - 6.274 | - 18.920 |
| Impôts | - 73.996 | - 71.608 |
| Résultat des autres produits et charges | - 103.379 | - 25.504 |
| Bénéfice de l'exercice | 217.440 | 186.480 |

On a converti tous les chiffres au change Lire/Dollar 1.169,25.

- Le total des primes brutes en 1987 s'élève à 3.787,4 millions de \$US, dont 1.375,9 millions pour la Branche Vie et 2.411,5 millions pour les Branches Domages.
- Le total des placements est de 8.546,9 millions de \$US soit une augmentation de 21,8%.
- Les revenus nets des placements ont atteint 707,8 millions de \$US soit une augmentation de 12,3% dans des conditions homogènes : le taux moyen de rendement ressort à 9%. Les profits réalisés ont atteint 65,4 millions sur les ventes de titres, 6,3 millions sur les ventes d'immeubles, entièrement affectés à la réserve pour plus-values réalisées à réinvestir.
- Le bénéfice de l'exercice, marquant une augmentation de 16,6% par rapport à l'exercice précédent, s'est élevé à 217,4 millions de \$US, dont 93,3 millions pour la Branche Vie et 124,1 millions pour les Branches Domages.
- Bénéfice par action (\$US)

| | | |
|-----------------|-------|-------|
| | 1987 | 1986 |
| Bénéfice (A) | 1,035 | 1,066 |
| Dividende (B) | 0,513 | 0,513 |
| B/A (pour cent) | 50 | 48 |
- 87,9 millions de \$US, prélevés du bénéfice, ont été affectés à la réserve extraordinaire.

- Le patrimoine net, y compris le bénéfice de l'exercice, a atteint 1.375,4 millions de \$US soit une augmentation de 187,6 millions par rapport à l'exercice précédent.
- Le dividende par action est de 0,513 \$US avec une hausse de 20% sur 1986 compte tenu de l'augmentation du capital de 350 à 420 milliards de Lires.
- En séance extraordinaire, l'Assemblée a approuvé une augmentation du capital, qui passe de 420 à 1.060 milliards de Lires, à effectuer en deux phases. Le capital passera, à titre gratuit, de 420 à 840 milliards de Lires, par l'attribution d'une action nouvelle pour chaque action déjà possédée, et à titre payant, de 840 à 1.060 milliards, par émission de 110 millions d'actions nouvelles à proposer en option aux actionnaires, à raison d'une nouvelle action pour 2 actions détenues avant l'augmentation gratuite, au prix de Lires 10.000 (valeur nominale de 2.000 Lires, plus 8.000 Lires de supplément de prix). Cinq millions d'actions seront attribuées aux employés, toujours au prix de Lires 10.000. Toutes les actions nouvellement émises auront pour date de jouissance le 1er Janvier 1988.



GENERALI

Bilan Consolidé 1987

| ACTIF (000 \$US) | 1987 | 1986 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Immeubles et entreprises agricoles | 3.853.880 | 3.472.898 |
| Titres à revenu fixe | 11.343.805 | 9.801.772 |
| Actions et participations | 2.564.747 | 1.609.489 |
| Prêts | 1.191.738 | 1.082.891 |
| Dépôts de réassurance | 532.891 | 454.277 |
| Dépôts bancaires | 970.388 | 737.872 |
| Débiteurs et autres actifs | 2.577.007 | 2.224.149 |
| | 23.034.456 | 19.383.348 |
| PASSIF (000 \$US) | | |
| Provisions techniques | 18.086.479 | 15.012.644 |
| Dépôts de réassurance | 248.125 | 218.673 |
| Autres passifs | 1.920.285 | 1.738.797 |
| Quote-part des tiers | 349.940 | 302.793 |
| Patrimoine net | 2.069.994 | 1.767.938 |
| Bénéfice de l'exercice | 359.633 | 342.503 |
| | 23.034.456 | 19.383.348 |

- On a consolidé 54 Compagnies d'Assurances opérant sur une quarantaine de marchés (y compris 6 Sociétés Europ Assistance), 17 Sociétés financières, 24 immobilières et 4 agricoles, dans lesquelles la Société mère détient directement ou indirectement une participation supérieure à 50%.
- Les primes brutes ont atteint 8.310,5 millions de \$US (+23,9%), dont 2.643,8 millions pour la Branche Vie et 5.666,7 pour les Branches Domages. La répartition géographique est la suivante : Italie 34,3%; autres pays de la CEE 42,3%; Europe hors CEE 19,8%; pays extra-européens 3,6%.
- Le total des placements est de 20.457,4 millions (+19,2%).
- Le revenu des placements est de 1.686,2 millions de \$US (+12,5%) dont 63,4% provenant des titres à revenu fixe, 17,5% des titres immobiliers, 6,5% des actions et participations, 4,2% des dépôts bancaires et 8,4% d'autres formes d'investissements.

- Les provisions techniques nettes s'élèvent à 18.086,5 millions de \$US (+20,5%).
- Le patrimoine net est de 2.378,8 millions de \$US, dont 87% reviennent à la Compagnie mère et 13% représentent la quote-part des tiers.
- L'exercice présente un bénéfice de 359,6 millions de \$US (+59%) qui est obtenu comme suit :

| (000 \$US) | 1987 | 1986 |
|---------------------------------|---------|---------|
| Bénéfice de la Compagnie mère | 217.440 | 186.480 |
| Bénéfices des autres Compagnies | 209.610 | 221.338 |
| Ajustements des consolidations | -26.276 | -21.987 |
| Bénéfice total | 400.774 | 385.831 |
| Intérêts minoritaires | -41.141 | -43.328 |
| Bénéfice de l'exercice | 359.633 | 342.503 |

Generali: assurances depuis 1831

Direction Centrale à Trieste (Italie)

Le Groupe Generali opère en France à travers La Concorde, la Compagnie Continentale d'Assurances, Generali France, La Fédération Continentale, L'Equité, Euralliance, l'Européenne de Protection Juridique, Europ Assistance et La Lutèce.

Reinsertion en Ile-et-Vilaine

Les expériences récentes de réinsertion en Ile-et-Vilaine... (Text partially obscured and illegible)

RCINQ L'AUTORADIO ALLUMÉ

Marchés financiers

La BNP condamnée à propos de Creusot-Loire

Les banques sont tenues d'informer les petits porteurs

La Banque nationale de Paris (BNP) a été condamnée, le 13 juillet, à verser 30 875 F de dommages et intérêts à un de ses clients, M. Jean-Jacques Simonneau, pour ne pas lui avoir signalé la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire.

Porteur de titres obligataires de cette firme, M. Simonneau avait en effet assigné la BNP en justice, arguant que la banque assurant la garde de ses obligations était tenue de l'avertir du dépôt de bilan du groupe électromécanique intervenant le 28 juin 1984. En effet, à la fin de cette année-là, lorsque M. Simonneau avait voulu céder ses titres, il découvrait avec stupeur qu'ils n'existaient plus, ayant été radiés de la cote officielle le 21 décembre. Personne ne l'avait officiellement prévenu et il ne pouvait plus être remboursé.

Le 26 mai dernier, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, les débats ont porté sur la possibilité d'opposition d'intérêt pour la BNP entre les porteurs de titres Creusot-Loire d'une part et les principales banques d'autre part. L'arrêt rendu le 13 juillet, selon l'avocat du client M^e Daniel Richard, a tranché, précisant qu'il était facile à une agence de la banque d'informer utilement M. Simonneau d'un événement pouvant avoir des répercussions sur le cours de ses obligations, tel que la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire.

L'arrêt précise aussi que, si les renseignements étaient à la disposition du public, ils pouvaient néanmoins échapper à l'attention d'un épargnant non averti. En conséquence, il est stipulé que l'établissement qui assure la garde des valeurs doit « informer le déposant, voire le mettre en garde » d'éventuels changements qui auraient une quelconque incidence sur « la conservation de la valeur de ces titres ».

Ce verdict pourrait faire jurisprudence et pousser de nombreux porteurs de titres lésés dans l'affaire Creusot-Loire — mais également dans d'autres comme celle d'Usinor et de Sacilor, et de Motobécane, — à venir devant les tribunaux attaquer leurs banques. Toutefois, il est vraisemblable que devant ces conséquences la BNP se pourvoie en cassation.

D. G.

Après son dépôt de bilan

Sciaky est repris par la société financière Akel et Cie

La société financière Akel et Cie vient de reprendre la société Sciaky de Virey, dont le bilan d'appel déposé le 12 avril dernier, le procédure de redressement judiciaire ayant été ouverte le 14 avril.

Spécialisée dans la fabrication et la mise au point de lignes d'assemblage pour l'industrie, la société Sciaky est, avec l'italienne Comau et l'allemande Kuka, l'une des trois plus importantes entreprises européennes dans cette spécialité. Elle est aussi la première en France — sinon la seule — pour le soudage au laser. Près de 85 % de son chiffre d'affaires s'effectue avec des constructeurs automobiles, français et étrangers.

La chute de cette entreprise est due à plusieurs causes. Le fondateur, M. Mario Sciaky, aujourd'hui âgé de soixante-dix-neuf ans, a préparé trop tardivement sa succession. Mais, surtout, la société a mal encaissé le choc de la réduction du marché intérieur, les constructeurs français intégrant de plus en plus la fabrication de l'outillage. Avec 480 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985 et 1986, elle a enregistré une perte cumulée de 65 millions pour ces deux années. Cette situation nouvelle a obligé la société Sciaky à se tourner résolument vers l'exportation, plus coûteuse et plus aléatoire. C'est ainsi qu'en 1987, 87,5 % de son chiffre d'affaires, qui s'est nettement redressé (600 millions de francs), ont été réalisés sur des marchés extérieurs, surtout européens (RFA, Suède, URSS, Grande-Bretagne). Mais son manque de fonds propres ne lui a pas permis d'effectuer sans dommages ce changement de cap.

FRANCIS GOUGE.

NEW-YORK, 21 juillet ↓

La baisse reprend

Après vingt-quatre heures d'éclaircie, le ciel s'est à nouveau couvert, jeudi, à New-York. Malgré un nouveau sursaut en séance, la baisse a dicé sa loi. Après être monté jusqu'à la cote 2 113,62, l'indice des industriels a dévalé la cote, repassant le seuil des 2 100 points pour finalement s'établir à 2 086,59, soit à 24 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été plus mauvais encore que ce résultat. Sur 1 958 valeurs traitées, 1 064 ont baissé, 402 seulement ont monté et 492 n'ont pas varié.

Les professionnels attribuent ce repli, jeudi, à la faiblesse du dollar et du marché des obligations, inquiet de la perspective d'une hausse des taux d'intérêt, et à l'effondrement des valeurs technologiques frappées par des pessimistes résultats trimestriels décevants.

Mais certains spécialistes jugent ces arguments pour le moins spéculatifs. Selon eux, la Bourse souffre surtout du marasme des affaires. De fait, déjà faible ces derniers temps, l'activité s'est encore ralentie et 149,46 millions de titres seulement ont changé de mains contre 151,99 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 20 juillet | Cours du 21 juillet |
|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Alcoa | 53 1/2 | 52 |
| A.T.T. | 29 7/8 | 29 3/8 |
| Boeing | 30 1/2 | 29 7/8 |
| Chemical Bank | 30 | 29 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 29 1/2 | 28 |
| Eastman | 48 1/8 | 48 3/8 |
| Exxon | 42 1/8 | 42 1/8 |
| General | 22 5/8 | 22 |
| IBM | 100 | 98 1/2 |
| International Harvester | 78 1/4 | 77 3/4 |
| Johnson & Johnson | 81 3/8 | 81 |
| U.T.I. | 50 5/8 | 49 3/4 |
| Medco | 44 5/8 | 44 |
| Schlumberger | 51 1/4 | 51 1/2 |
| Telcel | 46 1/4 | 46 3/8 |
| U.S. Steel | 38 3/4 | 38 1/4 |
| Westinghouse | 34 1/2 | 33 3/4 |
| News Corp. | 53 1/2 | 53 |

LONDRES, 21 juillet

Morose

Journée morose, jeudi, sur Stock Exchange. L'indice FT est demeuré stable en perdant un point pour s'établir à 1 496,9. Dans une ambiance calme où 400 millions de titres ont été échangés, le marché était tout de même orienté à la baisse.

Après une hausse initiale sous l'effet d'une demande spéculative sur des valeurs « opérationnelles », le mouvement s'est ralenti par la suite en raison de rumeurs évoquant une nouvelle hausse des intérêts en Grande-Bretagne. L'ouverture se net repli de Wall Street a confirmé la tendance. Parmi les titres qui se sont distingués en nette progression figurait dans le secteur du bâtiment Costain, après des spéculations sur des prises de participation de Trafalgar House.

Dans le domaine agro-alimentaire, les valeurs étaient stimulées par les mouvements amorcés de Rank Hovis McDougall. Les fonds d'Etat ont clôturé en hausse alors que les mines d'or se sont effondrées. Enfin, Plessey était le titre le plus échangé de la journée, suivi par la chaîne de grands magasins Sears.

PARIS, 21 juillet ↑

Consolidation

L'arrêt de la forte baisse observée mercredi s'est poursuivi jeudi au palais Brounquier. L'indicateur instantané qui avait ouvert la séance sur une avance de + 0,18 % maintenait sa progression à + 0,58 %. Une performance honorable pour un jour de liquidation et qui, à 14 h 30, permettait au mois boursier de juillet d'enregistrer un score très légitime positif de 0,53 %. Sur les sept premiers mois de l'année, dans ces conditions, cinq ont enregistré des progressions satisfaisantes, le record ayant été atteint en février avec + 18,43 %, et deux se seront soldés sur une note négative. Les reculs en janvier et en mars étaient alors respectivement de 9,41 % et 3,81 %.

Le furtif de la dernière séance de juillet a impressionné favorablement les investisseurs, et certains se permettent de rêver d'une future hausse d'été. Toutefois, le sentiment général restait à la prudence, les opérateurs se demandant combien de temps encore pourra être maintenue la hausse du dollar.

L'ambiance estivale n'inclut pas non plus à procéder à des opérations. Tout comme la veille, le volume des échanges restait dans la zone de 1,5 milliard de francs. Les hausses se faisaient le plus souvent avec de faibles quantités de titres, à l'exception d'Eurotunnel, qui profitait toujours du marasme ambiant, apparaît comme une valeur refuge, de Casino et de Moutin. Les baisses étaient enregistrées par l'UFB Localbal avec 170 titres, et Lesieur avec uniquement 400 actions. Les Galeries Lafayette étaient également en repli, alors que la société Durand Laté annonçait posséder 6,53 % de son capital. Fédral Marriot a pour sa part acquis 11,7 % de Sofinova, et le Crédit mutuel Artois-Picardie a porté sa participation dans la société financière Finacor à 6,50 %.

Sur le MATIF, les opérateurs ont peu réagi aux propos de M. Pierre Bérégovoy. Le ministre des finances a une nouvelle fois affirmé qu'il s'agit d'une marge de manœuvre pour une baisse des taux en France. Le contrat de septembre perdait 0,2 %.

TOKYO, 22 juillet ↓

Recrute

Après deux journées de hausse, la Bourse japonaise a reculé vendredi, sans toutefois perdre le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance, et à la clôture, l'indice Nikkei clôturait une baisse de 1,41 % à 27 281,11 (- 391,13 points). Il a ainsi reperdu plus de la moitié des gains acquis mercredi et jeudi. Tous les compartiments, sans la moindre exception, ont été ébranlés. Les valeurs électriques ont particulièrement souffert. Les investisseurs ont, d'autre part, spéculé sur les rendus laugiers par la remontée des prix du pétrole. Beaucoup ont décidé de prendre leurs bénéfices pour se consacrer dans une attitude de « wait and see ».

L'activité s'est sensiblement accrue. Elle a porté à 1,7 milliard de titres contre 1,5 milliard la veille.

| VALEURS | Cours du 21 juillet | Cours du 22 juillet |
|------------------|---------------------|---------------------|
| Axel | 686 | 681 |
| Progrès | 1 350 | 1 330 |
| Chiyoda | 1 430 | 1 420 |
| Fuji Bank | 3 050 | 3 080 |
| Fujitsu | 2 230 | 2 240 |
| Hitachi | 2 890 | 2 900 |
| Mitsubishi Heavy | 946 | 936 |
| Sony Corp. | 8 500 | 8 530 |
| Toyota | 2 670 | 2 650 |

FAITS ET RÉSULTATS

● **Augmentation de capital de groupe Finatit.** — Le groupe Finatit (Doh), reprenant du groupe Plessey, a annoncé un projet de procéder à une augmentation de capital de 360 millions de francs, souscrits notamment par le Crédit Lyonnais ACF, le Financier Barclay et l'Institut de participation du bois et du meuble. Cette opération, annoncée début juillet, porte sur 10 % des fonds propres de Finatit SA qui sera introduit en Bourse avant la fin de l'année.

● **Amescom Express** : forte hausse des profits. L'amélioration des résultats se poursuit et, pour le deuxième trimestre, le bénéfice net consolidé atteint 280,6 millions de francs. L'an dernier, pour la même époque, le groupe avait enregistré un déficit de 0,6 million de dollars suite au provisionnement de charges exceptionnelles encourues par la banque du groupe. Pour l'exercice du premier semestre, le bénéfice net d'Amescom Express augmente de 74,4 % à 546,5 millions (1,28 dollar par action) contre 313,3 millions l'an dernier. Ses revenus consolidés ont enregistré une avance sensible à 10,95 milliards de dollars contre 8,74 milliards. La filiale « voyages et tourisme » (Travel Related Services) a dégagé 18 % de profits en plus (169 millions de dollars) contre 167 millions grâce à une augmentation de 20 % de ses recettes. Les services financiers (IDS Financial Services) enregistrent un bénéfice net de 36 millions de dollars (+ 21 %). Seule la firme

de courtage Shearson Lehman accuse une fonte de son résultat : - 20 % à 51 millions de dollars.

● **Polaroid** : chute des bénéfices. — Actuellement la cote d'une OPA lancée par Shamrock Holdings (Le Monde du 22 juillet), le groupe photographique annonce une baisse de 21 % de son bénéfice net pour le deuxième trimestre 1987. Les ventes tombent à 22,5 millions de dollars (36 cents par action) contre 27,3 millions (44 cents) pour la même période de 1987. Cette contraction du résultat net s'explique « principalement par une forte augmentation de la fiscalité », précise-on chez Polaroid, en soulignant que le bénéfice d'exploitation a progressé de 9 % à 45,7 millions de dollars (contre 42,1 millions). Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 9 % pour atteindre 483,3 millions de dollars (contre 448,2 millions). Pour l'ensemble du premier semestre, le bénéfice net de Polaroid a baissé de 32 % à 35,3 millions (57 cents par action) contre 51,9 millions (84 cents), malgré une progression de 6,9 % à 893,4 millions du chiffre d'affaires.

● **Citigroup** : forte satisfaction des résultats. — Le premier groupe bancaire américain annonce un bénéfice net de 359 millions de dollars pour le deuxième trimestre (contre une perte nette de 2,6 milliards pour la même période de 1987). La perte du deuxième trimestre 1987 s'expliquait par une augmentation de 3 milliards de dollars des provisions sur les pays endettés. Sans tenir compte de cet élément exceptionnel, le résultat net aurait atteint 285 millions de dollars d'avril à juin 1987. Par rapport à ce chiffre, le bénéfice net du deuxième trimestre 1988 est en hausse de 26 %.

PARIS:

Second marché (cotation)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|------------------------|-------------|---------------|----------------------|-------------|---------------|
| A.E.P.S.A. | 281 | 281 | INL | 181 80 | 182 |
| Assicur. & Assurances | 517 | 521 | Ind. Métal Service | 308 | 308 |
| Ayrol | 228 | 234 | La Comédie Econom. | 413 | 414 |
| B.A.C. | 445 | 444 | Le groupe du midi | 273 | 282 |
| E. Danbury & Assoc. | 370 | 370 | Lois Investissement | 242 | 242 |
| B.I.C.H. | 545 | 546 | Locatit | 188 | 188 |
| B.L.P. | 485 | 485 | Media Immobilier | ... | ... |
| Bolton | 373 | 378 | Montparnasse | 134 | 134 |
| Bois de France | 851 | 878 | Météo-Info | 425 | 415 |
| Boussac | 1050 | 1050 | Météo-Info | 118 | 118 |
| Chambre de Commerce | 1375 | 1375 | M.M.M.M. | 540 | 540 |
| Châlon | 740 | 741 | Motex | 220 | 221 |
| Compt. Ind. | 535 | 556 | Nouveaux Départs | 696 | 641 |
| Compt. Ind. | 912 | 886 | Orléans-Lyonnais | 185 80 | 185 80 |
| C.P.L.-de-Fr. (E.C.I.) | 228 | 270 10 | Orléans-Lyonnais | 300 | 304 |
| C.A.T.E. | 128 | 123 | Orléans-Lyonnais | 99 80 | 99 80 |
| C.D.M.E. | 908 | 905 | Profession Assurance | 480 | 481 |
| C.E.P. Com. Ind. | 282 | 288 | Publicis | 430 | 430 |
| C.E.G.I.D. | 877 | 890 | Rand | 846 | 877 |
| C.E.P. Com. Ind. | 1388 | 1405 | St-Gobain Industrie | 1285 | 1285 |
| C.E.I. Industrie | 710 | 728 | St-Gobain Industrie | 182 | 180 |
| Chambre d'Orléans | 475 | 500 | S.G.S.P.M. | 518 | 518 |
| C.R.I.M. | 288 | 288 | Sigis | 355 | 350 |
| Concept | 280 | 270 | Sopha | 505 | 500 |
| Coval | 410 | 428 40 | S.P.E. | 1480 | 1480 |
| Dalmeida | 181 40 | 181 40 | S.P.E. | 1260 | 1260 |
| Dapnia | 4675 | 4630 | S.M.T. Group | 275 | 280 |
| Dassault | 1000 | 1000 | Société | 800 | 822 |
| Dauvin | 625 | 625 | Supra | 285 | 285 |
| Dauvin | 1085 | 1130 | T.F.I. | 230 80 | 240 |
| Edison | 132 | 132 | Urbis | 130 | 130 |
| Edison | 22 80 | 22 80 | Usinor | 381 | 381 |
| Edison | 480 | 480 | Valeurs de France | 335 | 335 80 |
| Edison | 480 | 487 | | | |
| Edison | 880 | 880 | | | |
| E.C.C. | 218 20 | 211 80 | | | |
| E.M.A. | 220 | 218 | | | |
| E.L.F. | 140 | 138 80 | | | |

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPÉZ

Marché des options négociables le 21 juillet 1988

Nombre de contrats : 10 976.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|------------------|---------------|-----------------|----------|------------------|----------|
| | | Septembre | Décembre | Septembre | Décembre |
| ACE | 440 | 31 | - | - | - |
| AGOR | 280 | 45 | 4,8 | 11 | - |
| DE-Asphaltes | 480 | 20 | - | 12 | - |
| Lafarge-Coppis | 1 300 | 103 | - | 37 | - |
| Micklin | 180 | 35 | 42,58 | 4,38 | 10 |
| Mill | 1 500 | 58 | 50 | 185 | 228 |
| Palatin | 400 | 28,80 | - | 17 | - |
| Pragati | 1 300 | 64 | 116 | 100 | 135 |
| Saint-Gobain | 480 | 41 | - | 9 | - |
| Société générale | 360 | 15 | 30 | - | - |
| Thomson-CSF | 280 | 15 | 23,28 | 16,58 | 21 |

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 21 juillet 1988

Nombre de contrats : 60 495

| COURS | ÉCHÉANCES | | |
|-----------|-----------|---------|---------|
| | Sept. 88 | Déc. 88 | Mars 89 |
| Dernier | 103 | 101,75 | 100,70 |
| Précédent | 103,15 | 101,85 | 100,75 |

Options sur notional

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|-----------------|-----------------|---------|------------------|---------|
| | Sept. 88 | Déc. 88 | Sept. 88 | Déc. 88 |
| 102 | 1,34 | - | 0,37 | - |

INDICES

| CHANGES | | BOURSES | |
|--|--|--|--|
| Dollar : 8,16 F ↓ | | PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87) | |
| Sur des marchés internationaux qualifiés de très nerveux par les professionnels, le dollar a combiné de hautes négociations en retraite. Il s'est nettement échangé à 6,16 F (contre 6,2325 F). Après la clôture de Tokyo, il ne valait plus que 6,21, 10 jours. Seule, la France s'est encore rattrapée vis-à-vis du DM : 3,3750 F pour 1 DM contre 3,3790 F. | | Valeurs françaises : 121,3 Valeurs étrangères : 138,5 (SM, base 100: 31-12-81) Indice général CAC : 345,2 348,5 (SM, base 1000: 31-12-87) Indice CAC 40 : 1 299,69 1 299,84 | |
| FRANCFORT 21 juillet 22 juillet Dollar (en DM) .. 1,438 1,439 | | NEW-YORK (indice Dow Jones) 20 juillet 21 juillet Industrielles .. 2 118,68 | |
| TOKYO 21 juillet 22 juillet Dollar (en yen) .. 133,58 132,88 | | LONDRES (indice Financial Times) 20 juillet 21 juillet Industrielles .. 1 471,9 1 464,9 Mines d'or .. 228,8 216,2 Fonds d'Etat .. 87,78 87,93 | |
| MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés) Paris (22 juillet) ... 618/64 5 New-York (21 juillet) ... 113/67/7/85 | | TOKYO 21 juillet 22 juillet Nikkei Dow Jones ... 27 676,14 27 285,81 Indice général ... 2 176,88 2 147,46 | |

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

| COURS DU JOUR | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| | + base + base | Rep. + ou dép. | + base + base | Rep. + ou dép. | + base + base | Rep. + ou dép. |
| SE-IL | 6,1659 | 6,1680 | 65 | - 49 | - 185 | - 80 |
| DM | 5,1594 | 5,1572 | - 110 | - 81 | - 283 | - 166 |
| Yen (100) | 4,6829 | 4,6887 | + 99 | + 120 | + 282 | + 744 |
| DM | 3,3781 | 3,3816 | + 61 | + 78 | + 138 | + 154 |
| Fluor | 2,9905 | 2,9934 | + 52 | + 62 | + 189 | + 125 |
| FB (100) | 16,1261 | 16,1251 | - 17 | + 187 | - 22 | + 158 |
| FS | 4,8666 | 4,8713 | + 125 | + 143 | + 246 | + 275 |
| L (1 000) | 4,5024 | 4,5072 | - 162 | - 131 | - 329 | - 291 |
| E. temp. | 16,6994 | 16,7187 | - 317 | - 273 | - 613 | - 545 |

TAUX DES EUROMONNAIES

| SE-IL | 7/8 | 7/8 | 7/15/16 | 8/1/6 | 8/1/6 | 8/3/16 | 8/7/16 | 8/9/16 |
|-----------|--------|--------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|
| DM | 4 1/8 | 4 3/8 | 4 9/16 | 4 11/16 | 4 3/4 | 4 7/8 | 5 1/16 | 5 3/16 |
| Fluor | 4 5/8 | 4 7/8 | 4 13/16 | 4 15/16 | 4 15/16 | 5 1/16 | 5 1/4 | 5 3/8 |
| FB (100) | 6 3/8 | 6 3/4 | 6 7/8 | 7 1/4 | 6 15/16 | 7 5/16 | 7 3/16 | 7 9/16 |
| FS | 10 1/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | 10 3/4 |
| L (1 000) | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 |
| E. temp. | 5 7/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 | 10 1/8 |

Ces taux pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligation 14,50 % - 1984

Les intérêts courus du 17 août 1987 au 16 août 1988 seront payables à partir du 16 août 1988 à raison de 652,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon n° 5 après retenue à la source d'un montant de 72,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 123,20 F, soit un net de 529,30 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 343 077 à 389 076 seront au tirage au sort du 15 juin 1988 cessent de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon n° 6 au 16 août 1988 attaché.

| ÉTRANGER | POLITIQUE | SOCIÉTÉ | CULTURE | ÉCONOMIE | SERVICES | TÉLÉMATIQUE |
|---|--|---|--|---|---|---|
| 3 États-Unis : M. Dukakis acclamé par la convention démocrate. | 6-7 Les suites de l'assaut contre la grotte d'Ouvéa et les débats sur les accords de Matignon. | 10 « Accueil des libérés », une nouvelle organisation d'aide aux détenus amnésés ou graciés. | 17 Le 42 ^e Festival d'Avignon. | 21 Vif repli du dollar sur les marchés des changes. | Abonnements 12 Admiss. grandes écoles 20 Annonces classées 21 Carnet 20 Jeux 16 Loto 20 Météorologie 20 Radio-télévision 12 Spectacles 19 | ● Jouez avec le Monde JEU ● La messagerie internationale DIA 38-15 tapez LM ● La mini-journal de la rédaction JOUR ● Admission aux grandes écoles ECOLES 38-15 tapez LEMONDE |
| 4 Tunisie : l'émir des islamistes exprime sa confiance en M. Ben Ali. | 8 « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher. | — Les résultats du bac. — La lutte contre l'incendie de la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha ». | 18 Musique : <i>Così fan tutte</i> à Aix-en-Provence. — Lettres : mort de l'écrivain hongrois Miklos Szentkuthy. — Communication : La 5 et M 6 accentuent leur percée. | 22 Revenu minimum : réintroduction en Ile-et-Vilaine. 23 Après la décision du Conseil constitutionnel sur l'amnistie. 24-25 Marchés financiers. | | |

Tir réussi à Kourou Les derniers feux d'Ariane-3

Une nouvelle fois, la fusée européenne Ariane a réussi sa mission en plaçant sur orbite, le vendredi 22 juillet, sur après 1 heure du matin (heure française), deux satellites de télécommunications d'environ 1,2 tonne chacun. Le premier, le satellite indien Insat-1-C, a été fabriqué par l'américain Ford Aerospace pour le compte de l'Agence spatiale indienne (ISRO), tandis que le second, le satellite européen Ecs-5, a été construit par un consortium britannique Aerospace et le français Matra, pour le compte de l'Organisation européenne de télécommunications spatiales Eutelsat.

De fait, le tir de cette Ariane de dernière génération, une Ariane-3 dont il ne reste plus que quelques exemplaires, a donné lieu à un compte à rebours pratiquement sans histoires. Seules des conditions météorologiques mauvaises avec risque de foudre ont un temps raisonnablement empêché le lancement. Une fois les nuages passés, tout est rentré dans l'ordre, et à 1 h 12, soit avec une quinzaine de minutes de retard, la fusée s'est élevée dans le ciel de Kourou, porteur de son précieux chargement. Ce tir parfait a permis au ministre des PTT, M. Paul Quilès, de dire qu'il ne doutait pas que « sur sa lancée » ArianeSpace, qui dispose d'un carnet de commandes de 14,4 milliards de francs, allait voler « vers d'autres succès ».

Placé sur orbite à la grande satisfaction des responsables indiens qui ont recourus en avril 1982 aux services du lanceur américain Delta et en août 1986 à la navette spatiale pour le lancement de leurs deux premiers satellites Insat (1). Normalement, Insat 1-C aurait dû prendre place dans la soute de la navette ou à défaut sous la coiffe d'une fusée Delta. Mais les malheurs spatiaux des Etats-Unis ont contraint les Indiens à se tourner vers l'Europe pour assurer le lancement de ce satellite que l'ISRO considère comme essentiel dans son programme spatial.

Ces satellites sont en effet des engins originaux. Ils sont les seuls satellites au monde conçus pour fonctionner à la fois des services de télécommunications, de météorologie, de transmissions de données et de télévision directe. A ce titre, ils sont largement utilisés pour favoriser l'enseignement et pour assurer l'accès à l'éducation dans les zones reculées d'autres pays en voie de développement. Cette première génération de satellites devrait être suivie au début des années 90 d'une seconde, faite de satellites plus lourds et plus performants — les Insat 2 — de conception entièrement indienne qui devaient être lancés par une fusée purement indienne elle aussi, le GSLV (Geostationary Satellite Launch Vehicle). Mais le développement insuffisamment avancé du lanceur national a obligé les Indiens à se tourner à nouveau vers Ariane pour la mise en orbite d'Insat 2-A et 2-B.

Eutelsat, le satellite des télévisions

Quatrième satellite en orbite pour le compte d'Eutelsat (puisque Ecs-3 a été perdu dans l'échec d'Ariane en septembre 1986), Ecs-5 vient compléter le dispositif de l'organisation européenne des télécommunications spatiales, dont les trente répéteurs (1) déjà opérationnels sont saturés, selon son directeur général M. André Caruso. Il doit permettre à Eutelsat de consolider sa position dans le transport des chaînes de télévision, qui assure déjà 75 % du chiffre d'affaires (environ 55 millions de dollars) d'une organisation pourvue d'abord destinée aux télécommunications.

com 1-8 français ont mis en lumière, les accordeurs d'Astra étudiant d'ailleurs la possibilité de commander un deuxième satellite, maintenant que leurs premiers contrats sont signés avec M. Rupert Murdoch, qui a confirmé la location d'un quatrième canal pour une chaîne sportive en collaboration avec British Telecom International.

Au-delà d'Eutelsat-2, une troisième génération d'Eutelsat est en préparation. Mais surtout, M. Caruso voudrait faire adopter à l'automne par ses actionnaires de vingt-six pays européens son projet d'Eutelsat. Cette série de satellites puissants (plus de 100 watts par canal) partagés entre les pays d'Europe viendrait au milieu des années 90 prendre le relais des premiers satellites de télévision directe, construits sur une base nationale, comme TDF en France, TV-Sat en RFA, BSB en Grande-Bretagne ou Tele-X pour les pays scandinaves.

Le deuxième satellite doit la fusée européenne Ariane être portée en moins d'un mois. Mis en orbite deux minutes et demie après le largage d'Insat 1-C, le satellite Ecs-5, « attendu comme la pluie » par la clientèle, est le cinquième exemplaire d'une série de satellites conçus et réalisés sous la responsabilité de l'Agence spatiale européenne (ESA). Une fois en orbite, celle-ci est l'Organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat pour assurer des liaisons téléphoniques et télévisées sur pratiquement l'ensemble de l'Europe (2). Sur les cinq qui ont été lancés, un seul n'a pu assurer sa mission en raison de l'explosion en vol, en septembre 1985, sous les yeux de François Mitterrand, de l'Ariane qui le portait. Mais déjà, Eutelsat songe aux satellites de la prochaine génération, les Eutelsat II, pour lesquels elle a passé un contrat avec un consortium dirigé par l'industriel français Aérospatiale.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le premier d'entre eux est en panne.

(2) Le système Ecs est mis à la disposition des vingt pays dont les PTT sont membres d'Eutelsat, ainsi que d'autres dont les administrations radiophoniques sont membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER).

Le chancelier Kohl favorable à un assouplissement des règles du COCOM

Au cours d'une conférence de presse donnée le jeudi 21 juillet à Bonn, le chancelier Kohl s'est prononcé en faveur d'un assouplissement des interdictions d'exporter certains produits de haute technologie en direction des pays de l'Est. Il a demandé une révision des listes des produits interdits qui sont dressés par le COCOM, le comité ad hoc qui représente les seize pays de l'OTAN.

Le chancelier doit se rendre en visite officielle à Moscou, au mois d'octobre, et M. Genscher, son ministre des affaires étrangères, au début du mois d'août.

Les débats au sein du PCF

M. Claude Poperen exprime son étonnement à M. Marchais

Dans une lettre datée du 26 juin adressée à M. Georges Marchais, M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique du PCF, qui a démissionné de cette instance en janvier 1987, s'étonne des différentes versions, données dans l'*Humanité*, du vote des députés communistes en faveur de M. Laurent Fabius lors de l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale, le 23 juin. « Il y a, une fois de plus, décalage entre le discours et l'acte », s'indigne l'ancien dirigeant communiste, signataire de l'appel des « 54 », dit des « reconstruc-tionnistes », une nouvelle vague d'opposants à la ligne imprimée par l'équipe du secrétaire général.

M. Claude Poperen se réfère à trois articles parus dans le journal du PCF, le 24 juin. Le premier, écrit-il, « fait état d'un accord » entre les groupes communiste et socialiste sur la proposition communiste de modification du règlement concernant la répartition du temps de parole et portant sur vingt le nombre de députés pour la constitution d'un groupe ». Le deuxième, qui est une réécriture de la déclaration de M. Georges Hage, candidat du PCF au « perchoir », faite après le premier tour de scrutin, assure, pour sa part, que « c'est une constante de notre politique de barrer la route à la droite ». La troisième explication du vote communiste pour le candidat socialiste est donnée dans l'*Humanité* : « Au second

Après 38 heures sur les toits

Les deux détenus de la Santé maîtrisés par les policiers du RAID

Il aurait passé trente-huit heures, en tête à tête avec le ciel, à goûter le parfum de l'air libre et à tutoyer les étoiles. Le Français Zouad Malek et le Marocain Rachid Mouta ont tenu un jour et deux nuits sur le toit de la prison de la Santé, enveloppés la nuit dans de la laine de verre arrachée à la toiture.

Ils étaient montés le mercredi 22 juillet vers 16 h 30 (le *Monde* du 22 juillet). Que demandaient-ils ? Confessés à neuf ans de prison pour détention d'héroïne, Zouad Malek espérait « faire un exemple, pour montrer que la justice est aveugle ». Son compagnon, incarcéré depuis deux semaines pour rébellion, port d'armes, séjour irrégulier et coups et blessures volontaires, se taisait.

Toute la journée de jeudi, de languissantes négociations s'étaient poursuivies avec les autorités de l'administration pénitentiaire et différents intermédiaires massés sur le trottoir du boulevard Arago, où la circulation n'avait pas été interrompue. « Que voulez-vous ? demandait-on à Malek. Invariablement, celui-ci montrait d'un geste le vide. « Et je veux emmener deux ou trois CRS avec moi », ajoutait-il.

C'est vers 6 h 30, vendredi matin, que les policiers du RAID ont mis fin, en quelques instants, à l'équipée des deux détenus. Les deux hommes, après un examen médical, ont été placés en quartier disciplinaire.

L'attaque du « City-of-Poros »

Paris dénonce le « maintien d'accusations » contre des victimes françaises

Le gouvernement français « ne peut rester indifférent au maintien d'accusations à l'égard de Français victimes de l'odieuse attentat » perpétré contre le *City-of-Poros*, indique un communiqué publié le jeudi soir 21 juillet par le Quai d'Orsay.

Le gouvernement, poursuit le communiqué, « lance un appel pour que le recueillement et la compassion à l'égard des familles, si douloureusement atteintes, guident désormais l'attitude de tous ». Il « renouvelle, à l'égard des familles Bismuth, Vigneron, Audejean et des autres familles éprouvées ainsi que de leurs proches et de leurs amis, son soutien moral et l'expression de sa compassion émue ».

M^{me} Edwige Avice, ministre déléguée aux affaires étrangères, représentera le gouvernement aux obsèques.

CAS Ce communiqué fait suite au refus du ministre grec de la marine marchande, l'un des responsables de l'enquête, de revenir sur sa mise en cause de Laurent Vigneron. Le document officiel sur l'attaque du *City-of-Poros*, publié mercredi à Athènes, passait lui-même cette question sous silence. Le Quai d'Orsay rappelle que « la coopération de la France a été demandée par la Grèce pour l'enquête sur l'attentat du *City-of-Poros* lors de la récente visite, en Grèce, du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et souligne que celui-ci « a accepté cette coopération et a exprimé le souhait qu'elle puisse se nouer effectivement et efficacement ».

Terroriste repenti, affabulateur, provocateur ?

L'Irakien qui embarrasse la DST

Il est parfois des suspects embarrassants, revendiqués, attentats à l'appui, par ses amis politiques ?

« Nous nous interrogeons sur la simultanéité de cette arrivée dans nos locaux avec ce qui se passe : l'affaire grecque, l'attentat du *City-of-Poros*, des rumeurs sur une nouvelle vague terroriste », confiait-on dans l'entourage de la DST. Bref, les policiers flairent le piège et, vendredi 22 juillet en fin de matinée, leur religion ne semblait pas encore faite. Ils s'interrogent d'autant plus que ce « repenti » spontané n'a rien d'un homme de main et qu'il leur a paru « supérieurement intelligent, cultivé ».

Selon *Libération*, il s'agirait d'un étudiant en doctorat d'histoire à l'université Lyon-II, âgé de trente-deux ans, et se nommant Sabih S. Il aurait disparu de Lyon durant trois ans avant d'y revenir en janvier dernier et aurait fini domicilié dans un foyer de Pierre-Bénite (Rhône), dans la banlieue sud-ouest de la ville.

Le suspens devrait continuer jusqu'au samedi 23 juillet, date de la fin de la garde à vue. Le juge Jean-Louis Bruguère, chargé d'instruire l'attentat de la rue des Rosiers, est tenu informé. Magistrats, policiers et politiques devront trancher : déférer l'Irakien, sur la foi de ses confessions, ce qui entraînerait logiquement son incarcération et à encourir des représailles... ou prouver, entre-temps, qu'il affable et s'en sortir bien soulagé.

E. P.

La compétence du secrétariat d'Etat aux risques majeurs s'étend au nucléaire

Le secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, M. Gérard Renon, connaît, depuis le 20 juillet, l'étendue réelle de ses attributions. Si, comme cela est naturel, « il a pour mission d'appréhender les risques, de définir, en liaison avec les ministres compétents, les moyens de les prévenir, et de proposer les mesures propres à en atténuer les effets », M. Gérard Renon dispose aussi, ce qui ne fut pas le cas de M. Haroun Tazieff et de ses successeurs, de la possibilité d'interpeller pour ses besoins le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN).

Nul doute que les anciennes fonctions de M. Renon, qui fut administrateur du Commissariat à l'énergie atomique, n'aient facilité la mise en place de ce droit à en appeler à un organisme dépendant toujours du ministère de l'Industrie. A ce titre, tous les décrets concernant les installations nucléaires de base seront contraignés par lui. Bien qu'il soit encore un peu trop tôt pour présenter ce que serait son futur plan d'action, M. Renon a tenu à préciser qu'il comptait donner la priorité à quatre domaines particuliers :

- développer l'esprit de prévention en menant des campagnes d'information et pas seulement en périodes de crise ;
- développer la notion de responsabilité qui doit être définie, correctement articulée et effectivement exercée ;
- développer la formation et pas seulement celle des travailleurs des installations à haut risque ;
- bien veiller, enfin, à ce que ce qui est prévu en matière de réglementation soit complet et ce que ce qui existe soit appliqué.

J.-F. A.

Le dernier bilan

Le dernier bilan de M. Juvkov, après Stalik et Tchernobyl, a été annoncé. Il est vrai qu'il ne reconnaît plus son passé socialiste. Il n'est pas le seul en Europe de l'Est, à ne pas apprécier les expériences du RDA. M. Honecker, secrétaire général du PCD, n'est pas loin de partager cet avis avec de nombreux dirigeants tchécoslovaques, pour ne nommer que M. Cernomek. A Prague du moins, la succession a pu avoir lieu, mais le nouveau secrétaire général, M. Kucera, aura fort à faire pour mener à bout des résistances des partisans de l'ancien chef.

La Bulgarie à reculons

M. Cvetkovitch, ministre de l'Intérieur, a déclaré que le régime de Todor Jivkov, qui avait dominé pendant des années le pays, n'est plus en mesure de gouverner. Le régime a été renversé le 10 novembre 1989. M. Cvetkovitch a déclaré que le régime de Todor Jivkov, qui avait dominé pendant des années le pays, n'est plus en mesure de gouverner. Le régime a été renversé le 10 novembre 1989.

Le chancelier Kohl favorable à un assouplissement des règles du COCOM

Au cours d'une conférence de presse donnée le jeudi 21 juillet à Bonn, le chancelier Kohl s'est prononcé en faveur d'un assouplissement des interdictions d'exporter certains produits de haute technologie en direction des pays de l'Est. Il a demandé une révision des listes des produits interdits qui sont dressés par le COCOM, le comité ad hoc qui représente les seize pays de l'OTAN.

Après 38 heures sur les toits

Il aurait passé trente-huit heures, en tête à tête avec le ciel, à goûter le parfum de l'air libre et à tutoyer les étoiles. Le Français Zouad Malek et le Marocain Rachid Mouta ont tenu un jour et deux nuits sur le toit de la prison de la Santé, enveloppés la nuit dans de la laine de verre arrachée à la toiture.

Délicat ! Préciser VOLVIC.

« Pour les fines bouches, c'est l'eau par excellence, car elle respecte la saveur délicate des vins et des mets... »

VOLVIC À LA FERME SAINT-SIMON

Elle accompagne les meilleurs plats de France

LA MODE EN SOLDES RODIN

38, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Le numéro de « Monde » daté 22 juillet 1988 a été tiré à 496 759 exemplaires